

Bibliothèque(s)

32

MAI
2007



PAYS DE LA LOIRE

Éditorial, par Dominique Arot **1** Sommaire **2** Bibliobréves **4** Chemins de la littérature en Pays de la Loire, par Bernard Bretonnière **10** Pourquoi des animations ?, par Anne Lemoine **16** Du superflu au nécessaire... culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers, par Olivier Tacheau **20** Des cases en bord de Loire, par Émilie Fouvry **24** Les Pays de la Loire en BD, par Anne Lemoine **27** Pour que dure l'été : la bibliothèque de plage à Saint-Hilaire-de-Riez, par Hélène Canu **28** La clé des champs : la lecture en milieu rural, par Élisabeth Fabart **30** La bibliothèque centre documentaire d'Aizenay, par Marguerite Lamirault **34** Jean-Loup Trassard, par Philippe Levreaud **35** Photographies de Jean-Loup Trassard **36** L'architecte et l'utilisateur, par Anne Lemoine **38** La très petite librairie, par Anne Lemoine **43** Julien Gracq : « Tout livre pousse sur d'autres livres... », par Jacques Boislève **44** Paul Louis Rossi, né à Nantes un jour de novembre, par Agnès Marcetteau-Paul **47** Le réseau nantais de lecture publique et l'accessibilité de tous les publics, par Anne Lemoine **48** Actualités de l'ABF • Les gens • En bref • Les usagers mineurs en bibliothèque publique : problèmes de droit, par Éric Hébert • Cycle de sensibilisation sur l'illettrisme, par Sylviane Leonetti et Christiane Mécozzi **52** Reportages • Attache-moi !, par Stéphane Zygart • Assises du livre et de la lecture publique, par Brigitte Barbe-Dutard **60** Espaces et architectures • Coucous, les bibliothèques !, par Élisabeth Fabart **67** Parole(s) d'éditeur • Les Éditions MeMo : entre papier et encres, une histoire de transmission, par Christine Morault **72** Les bibliothèques exposent **76** Notes de lecture • L'ambassadeur extravagant. Alexandre Vattemare, ventriloque et pionnier des échanges culturels internationaux • Relier oblige, Annie Boige • L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum • Pour une documentation créative, l'apport de la philosophie de Raymond Ruyer • Manuel du patrimoine en bibliothèque • Jazz & cinéma, paroles de cinéastes • L'art nouveau et l'affiche suisse • Patrimoines de la Bibliothèque de Genève. Un état des lieux au début du XXI^e siècle • Une histoire du manuscrit médiéval illustrée par les chefs-d'œuvre de la Bibliothèque de Genève **78** Nous avons reçu **88**

Faites de Demco le meilleur ami de votre bibliothèque

Des centaines de nouveaux
produits spécialisés



Pour en savoir plus, contactez-nous:

par téléphone au **0800 908 382**

par fax au **0800 908 376**

par e-mail : **info@demco.fr**

ou consultez notre site internet : **www.demco.fr**

DEMCO

Votre partenaire spécialiste des bibliothèques

2007



• une expérience de plus de 100 ans • des milliers de produits spécialisés

Fax: **0800 908 376**

Téléphone: **0800 908 382**

Faites de DEMCO le meilleur ami de votre bibliothèque

Rendez-vous
sur le
stand A35



DEMCO

Votre partenaire,
spécialiste des
bibliothèques



© P. Dana

Publication paraissant depuis 1907.
Éditée par l'**Association des bibliothécaires de France**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Dominique Arot

Rédacteur en chef
Philippe Levreaud
redaction@abf.asso.fr

A collaboré à ce numéro
Anne Lemoine

Comité de rédaction
Dominique Arot, Geneviève Boulbet, Danielle Chantereau, Bernard Demay, Jean Mallet, Philippe Raccah, Caroline Rives, Florence Schreiber.

Responsable de rubrique
Les bibliothèques exposent
Nicole Picot

Publicité
Josiane Stern
Téléphone : 01 47 88 19 99
josiane_stern@wanadoo.fr

Diffusion
ABIS - Danielle Chantereau
Téléphone : 01 55 33 10 33
Télécopie : 01 55 33 10 31
dchantereau@abf.asso.fr

Maquette
M.-C. Carini et Pictorus

Mise en pages
Éditions de l'Analogie

Abonnements 2007
Individuel : 50 €
Collectivités : 90 €
France 90 € – Étranger 95 €

Commission paritaire
n° 1109G82347
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : mai 2007

Impression : Jouve, Paris

Bibliothèque(s)
REVUE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE
est analysée dans la base Pascal produite par l'Inist et dans la base Lisa.

Couverture :
Noirmoutier, marais salants.
© Estelle Landais

Éditorial

Ce numéro de notre revue répond à une heureuse nécessité : mettre en lumière la région qui accueille notre congrès de Nantes et le groupe régional qui a contribué à sa préparation. « Pays-de-la-Loire », la dénomination apparaît plus poétique que d'autres par l'incertitude même de ses contours et l'on se prend à rêver d'horizons qui jouxtent le grand fleuve en son terme, et donc aussi, la mer. Rien d'étonnant à ce que les pages qui vont suivre fassent leur juste place aux écrivains, au premier rang desquels, bien sûr, Julien Gracq dont tout apprenti-bibliothécaire devrait avoir lu les *Entretiens*, hommage si exact à l'esprit critique et à l'indépendance du jugement, mais aussi à la gourmandise littéraire.

Au fil des articles, chacun découvrira, ou re-découvrira, une région riche en bibliothèques de tous statuts, en espaces urbains comme en territoire rural, en initiatives vivantes autour du partage de l'écrit. Nantes, Angers, Le Mans, pour ne citer qu'elles, ont été, plus tôt que d'autres, des places fortes de la lecture publique, bien avant l'époque des BMVR. Les universités y ont pris leur légitimité et leur autonomie. Dans tous les cas, ce dynamisme s'est traduit par des architectures nouvelles, par des prises de risques en matière de collections et de services dont les professionnels de la région témoignent avec talent dans ce numéro. Ceux et celles qui œuvrent aujourd'hui sur le terrain placent leurs pas dans le sillage de quelques aînées dont nous saluons la mémoire, comme Luce Courville et Brigitte Richter, ou plus près de nous, comme Claudine Belayche, Anne-Marie Bertrand et Agnès Chevallier. Le groupe régional ABF tire bénéfice de cette tradition et de cette richesse. Le congrès de Nantes s'emploiera à traduire dans ses ateliers la pertinence des approches des établissements et des structures de la région.

Au moment où ces lignes sont écrites, une première échéance électorale majeure s'est accomplie, d'autres se profilent (législatives, municipales). Notre association, comme chacun de ses adhérents, garde son indépendance de jugement, mais elle doit être présente sans relâche pour faire valoir auprès des différents décideurs l'importance des bibliothèques dans notre pays. Notre lettre aux candidats aux élections présidentielles mettait en évidence trois droits : droit aux bibliothèques, droit à l'information et droit à la formation. Ces questions, d'une élection à une autre, à l'échelon national comme à l'échelon local, demeurent posées. L'ABF continuera à s'affirmer avec vous comme une force de proposition pour que les remodelages législatifs, réglementaires et administratifs consécutifs aux consultations électorales prennent entièrement en compte les attentes des bibliothécaires, des bibliothèques et, c'est ici le thème de notre congrès, de leurs publics.

DOMINIQUE AROT

Au sommaire des prochains numéros de Bibliothèque(s)

- n° 33 : Photographie – 31 juillet 2007
- n° 34/35 : Les sciences – 15 octobre 2007
- n° 36 : Bibliothèques hybrides – 31 décembre 2007

Bibliothèque(s)

32

MAI
2007

Sommaire

4 **Bibliobréves**

Dossier PAYS DE LA LOIRE

- 10 Chemins de la littérature en Pays de la Loire, par BERNARD BRETONNIÈRE
- 16 Pourquoi des animations ?, par ANNE LEMOINE
- 20 Du superflu au nécessaire... Culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers, par OLIVIER TACHEAU
- 24 Des cases en bord de Loire, par ÉMILIE FOUVRY
- 27 Les Pays de la Loire en BD, par ANNE LEMOINE
- 28 Pour que dure l'été : la bibliothèque de plage à Saint-Hilaire-de-Riez, par HÉLÈNE CANU
- 30 La clé des champs : la lecture en milieu rural, par ÉLISABETH FABART
- 34 La bibliothèque centre documentaire d'Aizenay, par MARGUERITE LAMIRAULT
- 35 Jean-Loup Trassard, par PHILIPPE LEVREAUD
- 36 Aubrac, été 1986, photographies de JEAN-LOUP TRASSARD
- 38 L'architecte et l'usager, par ANNE LEMOINE
- 43 La Très Petite Librairie, par ANNE LEMOINE
- 44 Julien Gracq : « Tout livre pousse sur d'autres livres... », par JACQUES BOISLÈVE
- 47 Paul Louis Rossi, né à Nantes un jour de novembre, par AGNÈS MARCETTEAU-PAUL
- 48 Le réseau nantais de lecture publique et l'accessibilité de tous les publics, par ANNE LEMOINE

Liste des annonceurs

• Demco	2 ^e de couverture
• Ebsco	3 ^e de couverture
• Borgeaud Bibliothèques	4 ^e de couverture
• Electre	p. 15
• Nedap	p. 33
• Rénov'livres	p. 42
• Artevod	p. 51
• Vubis Smart	p. 55
• Sofia	p. 65
• Sonolis	p. 66
• Materic	p. 71
• Cartadis	p. 77
• Onisep	p. 81
• BRM	p. 85

Actualités de l'ABF

- 52 *Les gens. En bref*
Journées d'étude
- 56 Les usagers mineurs en bibliothèque publique : problèmes de droit,
par ÉRIC HÉBERT
- 58 Cycle de sensibilisation sur l'illettrisme, par SYLVIANE LEONETTI
et CHRISTIANE MÉCOZZI

Reportages

- 60 Attache-moi !, par STÉPHANE ZYGART
- 63 Assises du livre et de la lecture publique, par BRIGITTE BARBE-DUTARD

Espaces et architectures

- 67 Coucous, les bibliothèques !, par ÉLISABETH FABART

Parole(s) d'éditeur

- 72 Les Éditions MeMo, entre papier et encres : une histoire de transmission,
par CHRISTINE MORAULT

Les bibliothèques exposent

Notes de lecture

- 78 *Les bibliothèques éditent*
*L'ambassadeur extravagant. Alexandre Vattemare, ventriloque et pionnier
des échanges culturels internationaux*, par PHILIPPE LEVREAUD • *Relier
oblige, Annie Boige*, par PHILIPPE LEVREAUD
- 79 *Boîte à idées, boîte à outils*
L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum,
par NOË RICHTER • *Pour une documentation créative, l'apport de la
philosophie de Raymond Ruyer*, par BRIGITTE EVANO • *Manuel du
patrimoine en bibliothèque*, par FLORENCE SCHREIBER • *Jazz & cinéma,
paroles de cinéastes*, par P.-L. RENO
- 83 *Histoire de livres, livres d'histoire*
L'art nouveau et l'affiche suisse, par PHILIPPE LEVREAUD • *Patrimoines
de la Bibliothèque de Genève. Un état des lieux au début du XXI^e siècle*,
par PHILIPPE LEVREAUD • *Une histoire du manuscrit médiéval illustrée par
les chefs-d'œuvre de la Bibliothèque de Genève*, par PHILIPPE LEVREAUD

88 Nous avons reçu

Les opinions exprimées dans *Bibliothèque(s)* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

• **9 mai au 9 juin, région Rhône-Alpes (69)** : l'Amac (Antenne mobile d'action culturelle) organise une rencontre de conteurs dans toute la région : Paroles en festival. Programme disponible sur : www.amac-parole.com
Rens. : contact@amac-parole.com

• **12 mai au 24 juin, Chaumont (52)** : le 18^e festival international de l'affiche et des arts graphiques propose expositions et ateliers, pour tous les publics. Programme complet disponible sur : www.ville-chaumont.fr/festival-affiches/index.html
Rens. : artsgraphiques.affiches@wanadoo.fr

• **31 mai, 1^{er} et 2 juin, Forcalquier et Lurs (04)** : les premières Rencontres de l'édition indépendante, « Éditer avec éditeurs », 4 conférences (C. Thorel, A. Schiffrin, S. Abebe et Y. Stranger, P. Lieutaghi) et 5 ateliers, rencontres libraires-éditeurs, exposition Robert Morel... Rens. : editerhauteprovence@free.fr ou Agence du Livre PACA : 04 42 91 65 22
greta.schetting@livre-paca.org

• **1^{er} juin au 1^{er} juillet, Lyon (69)** : festival Les Intranquilles, quatre semaines de création entre littérature, théâtre, danse et musique. Des auteurs, des lecteurs, des créateurs de la Villa Gillet, aux Subsistances (laboratoire de création artistique) et dans la ville de Lyon. Programme complet sur : www.lesintranquilles.net/

• **12 juin, Marseille (13)** : les rencontres musicales se poursuivent à l'auditorium des ABD Gaston Deferre. Après Elisabeth Chojnacka en mai dernier, ce seront Raymond Boni (g) et Lionel Garcin (as), en duo à 18h30 : biblio13@cg13.fr / 04 91 08 62 08.

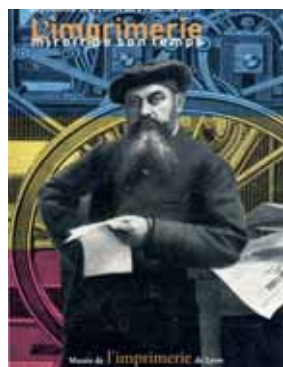
suite p. 6

En vrac

■ PASSERELLE

Une politique tarifaire préférentielle réciproque a été mise en place entre la BnF et la Cinémathèque française qu'unit depuis un an la passerelle qui fait communiquer les deux établissements de part et d'autre de la Seine.

■ PRESSE QUI ROULE



Dans le cadre de la manifestation « L'esprit d'un siècle, Lyon 1800-1914 », le Musée de l'imprimerie présente un voyage chez les grands imprimeurs lyonnais du XIX^e siècle. Ouverte depuis deux mois, l'exposition « L'imprimerie, miroir de son temps » (21/04-29/07) propose encore : des parcours thématiques (Histoire de la presse, de la Gazette aux journaux du XIX^e s.), les 3/06 et 8/07 ; des démonstrations d'impressions sur machines anciennes aux mêmes dates et le 8/07 ; des ateliers avec la typographe Fernande Nicaise, qui réalisera des prospectus sur les modèles du XIX^e s., les 20/06 et 9/07. Par ailleurs, la bibliothèque privée de René Ponot, sémiologue de la typographie disparu en

2004, avait jusqu'ici été hébergée temporairement par la Bibliothèque de la Part-Dieu. Après inventaire, réalisé en 2005 et 2006, elle rejoint bientôt le Musée de l'imprimerie, lequel recherche des mécènes pour entreprendre la numérisation des fiches manuelles. Musée de l'Imprimerie, 13, rue de la Poulallerie – 69002 Lyon.
Rens. : 04 78 37 65 98 / mil@mairie-lyon.fr
www.imprimerie.lyon.fr

■ LA MÉDIATHÈQUE VUE PAR L'ÉCOLE

« Médiathèque, voyage(s) autour d'une architecture » est le titre d'une exposition tirée du travail des élèves du collège Dunois sur la médiathèque d'Orléans. Cheminement jalonné de prises de vue photographiques et numériques, création littéraire par la présentation d'œuvres littéraires à la médiathèque : les images retravaillées servent de support à des fictions et les personnages investissent les lieux... Cette action a pour cadre l'opération « À pied d'œuvre » menée par l'Académie d'Orléans-Tours sur le thème du « Voyage » (en 2005-2007), et allie cette thématique à la thématique pédagogique du FRAC Centre, « Mobilité dans l'architecture ». 2 juin-23 juin, Médiathèque d'Orléans. Informations : bibliotheques@ville-orleans.fr
www.bm-orleans.fr

■ JEUDI DU LIVRE

Le Jeudi du livre organisé avec Médiat, sur « Bibliothèques et

intercommunalité : exemples de l'agglomération d'Annecy, Genevois biblio et CoRAL (Communauté de communes de la région d'Albertville) ». Quels enjeux ? On se penchera sur la situation de Savoie Biblio, bibliothèque des 2 Savoie. Le jeudi 7 juin à 9h à la Médiathèque de la Turbine à Cran-Gevrier (74).

■ CHARLES PERRAULT HORS CADRE

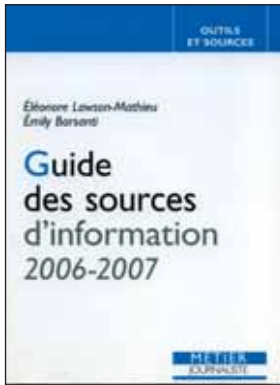
« Hors-cadre(s)/Éloge de la singularité » : des rencontres avec les créateurs et les éditeurs seront au cœur de la 3^e Université de l'image pour la jeunesse les 28 et 29 juin avec David Wiesner, Jean-Marie Antenen, Nicolas Bianco-Levrin, Thierry Dedieu, Benoît Jacques, Christine Morault (cf. dans ce numéro, p.72), Béatrice Poncelet, Hélène Riff, Hervé Tullet, Christian Voltz, pour réfléchir et échanger autour des Images singulières... Salon de



lecture en plein air, tables de libraires et d'éditeurs, expositions, concert, ateliers... Tarif : rens. à l'Institut international Charles-Perrault – 95 600 Eaubonne

Contact : Judith Revercez /
Tél : 01 34 16 36 88 /
communication.iicp@club-internet.fr

■ TARISSEMENT DES SOURCES



« Destiné aux journalistes, documentalistes, chercheurs... », le *Guide des sources d'information 2006-2007*, dans la collection « Métier journaliste » de Victoires éditions, serait excellent s'il affichait dès le titre qu'il se borne à indiquer, outre les services de documentation et les librairies, les seules sources Internet. Ainsi L'ABF et l'Enssib n'apparaissent-ils que pour leur site. Le *BBF* et *Bibliothèque(s)* tombés aux oubliettes de la presse pressée, le message est clair : soignez vos sites !

■ POÉSIE EN BIBLIOTHÈQUE

« La poésie française, connaître et acquérir » est un stage organisé par Médiadix les 13, 14 et 15 juin (www.u-paris10.fr/mediadix, rubrique « Stages »). Contact : Dominique Paquet au 01 40 97 98 57 ou dominique.paquet@u-paris10.fr. On pourra compléter par la journée de formation ouverte aux bibliothécaires offerte

dans le cadre du 25^e marché de la poésie, le vendredi 22 juin au conseil régional d'Île de France à Paris sur le thème : « Quelle politique culturelle en faveur de la poésie ? » Cette journée permettra de faire le point sur différents aspects de la transmission du poème, et d'évoquer avec quelques professionnels du monde de la poésie les moyens d'action qui permettent d'y sensibiliser le plus grand nombre. Avec Francis Parny (vice-président chargé de la culture au conseil régional d'Île-de-France), Arlette Albert-Birot (présidente du Marché de la poésie), Benoît Yvert (CNL), Alain Freixe (poète, éditeur et organisateur, à Grasse, de La poésie a un visage), Annie Estève (La maison de la poésie de Montpellier), Georges Guillain (poète et organisateur du prix des découvreurs destiné aux lycéens), Robin Renucci (comédien et organisateur de festival), Florence Trocmé (responsable du site internet Poézibao) et les poètes Albane Gellé et Seyhmus Dagtekin (cf. dans ce numéro, encadré p. 13) parleront du cas particulier de la résidence de poète. Fiche de participation (sur le site) à renvoyer avant le 11 juin. Contact : Emmanuelle Leroyer, tél : 01 53 80 42 44 www.printempsdespoetes.com

■ ACTORAL

Écriture théâtrale, poésie sonore, roman, essai, nouvelle, l'écriture contemporaine sous toutes ses formes est à la question dans le même temps que l'on interroge l'écriture

■ UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE

Premier manuel de ce genre au Cambodge, le *Manuel du bibliothécaire cambodgien* vient de paraître fin 2006, édité par la Bibliothèque nationale du Cambodge, avec le soutien d'un crédit spécial, VALEASE (cf. Jean-Jacques Donard, « Le projet VALEASE », in *Bibliothèque(s)*, n° 29, octobre 2006, pp.



65-68). Félicité par le président de la BnF en personne, son auteur M. Ang Choubo, qui s'est inspiré du *Métier de Bibliothécaire* pour sa conception générale avait participé au Congrès de l'ABF en 2005 où il dit avoir puisé nombre d'idées intéressantes. Il a fait part de sa reconnaissance envers les professionnels de l'ABF impliqués dans la coopération internationale. Il prépare en ce moment un autre ouvrage de bibliothéconomie consacré cette fois aux métiers du livre.

scénique et le croisement des pratiques artistiques : lecture, performance, mise en espace, les auteurs soumettent leurs textes en complicité avec acteurs, musiciens, vidéastes, danseurs : ActOral est une proposition du Montévidéo, 3, impasse Montévidéo 13006 Marseille. Rens. : 04 91 37 97 35 / info@montevidéo-marseille.com www.montevidéo-marseille.com

■ QUI ÊTES-VOUS ?

Métiers, rémunérations, pratiques, niveaux de formation, outils utilisés, mobilité. Qui sont les documentalistes (archivistes et bibliothécaires...) ? Les résultats de l'enquête 2005 menée par l'ADBS et à laquelle 3 339 professionnels ont répondu sont publiés sur : www.adbs.fr/site/emploi/enquetes/enquete-metiers2005.pdf

■ LA COBB ENQUÊTE

La COBB (Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne), mène une enquête sur les 5 départements de la Bretagne historique, en partenariat avec Musiques et danses en Bretagne, afin d'identifier qualitativement et quantitativement les ressources musique, cinéma et arts du spectacle dans les bibliothèques et centres de ressources. Les résultats seront publiés, ainsi que ceux d'une nouvelle enquête à venir sur les raccordements Internet haut-débit et usages d'Internet en bibliothèque, les 20 et 21 septembre, lors du Forum inter-régional « Quelles médiathèques, demain ? » à Rennes (bibliothèque des Champs libres). Rens. : Isabelle Bailliet : isabelle.bailliet.cobb@hermine.org

• **18 juin, Paris (75)** : La BPI propose une Leçon de création du compositeur Georges Aperghis, interviewé par Michel Archimbaud, alors que Trente ans d'écrivains se poursuit avec Arno Bertina, François Bon, Christian Gailly et Michel Schneider en débat animé par David Christoffel.

• **19 juin, Paris (75)** : conférence de Geneviève Guilleminot-Chrétien : « Au XVI^e s. la société s'ouvre à l'imprimé » dans le cadre du cycle « Paris Capitale des livres de l'imprimerie et de la presse 1470-2007 ». Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 18 h 30.

• **22 juin, Alençon (61)** : à l'auditorium de la Cour Carrée de la Dentelle, table ronde à 14h30 sur « Auguste Poulet-Malassis, un coco mal perché ? », avec Peter Edwards, Gaël Lagadec, Bernard Baillaud (éditeurs), Hervé Valentin (libraire) et Guy Gaulard (bibliophile), suivie de « L'affaire des *Fleurs du mal* » une conférence de Jean-Paul Avice (à 20h30), dans le cadre de la célébration du 150^e anniversaire de la publication des *Fleurs du mal*.

• **29 juin au 2 juillet, Paris (75)** : la salle Cinéma 1 du Centre Pompidou présente « Anecy à Paris », autour du palmarès du Festival du film d'animation d'Anecy.

• **1^{er} au 6 juillet, Sydney (Australie)** : Congrès de l'AIBM (IAML). Programme complet : <http://www.iamlust.org/>

■ MANGE DISQUES

Nicolas Blondeau, bibliothécaire musical à la Médiathèque de Dole, succède à Xavier Galaup pour modérer la liste Discothecaires_fr qui fête ses 7 ans cette année et riche de plus de 1000 abonnés. Il note, en guise de bilan, que les questions/réponses y fonctionnent mieux que la veille collaborative et que la refonte des Principes de classification des documents musicaux (PCDM) fut une réussite... mouvementée.

■ CIDE

Le 10^e Colloque international sur le document électronique (CIDE) se tiendra à Nancy (54). En partenariat avec la revue *Ametist*, sur le thème : « Le document numérique dans le monde de la science et de la recherche ». Depuis 1998, CIDE propose un cycle de manifestations scientifiques sur le thème du document électronique, avec pour objectif de confronter les points de vue des différentes disciplines concernées, et de diffuser les résultats des laboratoires académiques ou industriels qui contribuent à en améliorer les usages. Renseignements : cide2007@inist.fr

Internet

■ DEUXIÈME SOUFFLE



■ LES SORCIÈRES 2007

Remis au Salon du livre de Paris, les prix Sorcières 2007 ont été décernés à : A. Poussier (*Mon pull*, École des Loisirs), Ch. Voltz (*La caresse du papillon*, Le Rouergue), D. Bournais (*Grignotin et mentalo*, École des Loisirs), T. de Fombelle (*Tobie Lolness*, Gallimard), G. Guéraud (*Je mourrai pas gibier*, Le Rouergue), C. Saturno (*Enfants d'ici, parents d'ailleurs*, Gallimard). Le prix spécial à été attribué à Pef pour l'ensemble de son œuvre.



Les lauréats de gauche à droite : Audrey Poussier, Pef, Delphine Bournais, Guillaume Guéraud et Thierry de Fombelle.

Après avoir fermé le site www.mauvaisgenres.com en juin 2005, Bernard Strainchamps, ex-bibliothécaire bien connu de la liste Biblio.fr a créé une librairie interactive dénommée www.bibliosurf.com qui reprend les grandes lignes d'animation du défunt site. 3 214 ouvrages, près de 1500 auteurs, 123 articles, 552 chroniques, 193 sites d'auteurs référencés, des centaines d'extraits de critiques et 721 articles syndiqués dans les genres du policier et de la science-fiction principalement sont triables par auteur, genre, langue ou pays, et interrogeables par le moteur de recherche.

■ EUROPEANA

Europeana, prototype de bibliothèque en ligne développé dans le cadre du projet de Bibliothèque numérique européenne a été lancé par la BnF le 23 mars, à l'occasion du Salon du

livre de Paris. Il rassemble environ 12 000 documents libres de droits issus des collections de la BnF, de la Bibliothèque Nationale Széchényi de Hongrie et de la Bibliothèque nationale du Portugal. Présentation du projet : www.bnf.fr/pages/europeana/europeana.htm. www.europeana.eu

■ BALADE VIRTUELLE À RICHELIEU



À l'heure où le projet de mise en sécurité et de modernisation du site Richelieu prend un tour concret avec la sélection en cours de l'équipe de maîtrise

d'œuvre qui en sera chargé, la BnF a mis en ligne une visite virtuelle de ce site. Au travers de sept chapitres intitulés « Promenade », « Architecture », « Histoire », « Collections », « Rencontres », « Information », « Demain », elle permet à tout un chacun de se faire une idée très vivante et complète de ce site, de ses espaces, des précieuses collections qui y sont conservées, des services proposés, des personnels qui en sont responsables.

www.bnf.fr/visiterichelieu/architecture/ah1.htm

Toujours sur le mode virtuel, la BnF a ouvert le mois dernier une nouvelle galerie d'expositions : la galerie des cartes et globes. On y trouve une histoire de la cartographie, donnant des repères sur l'histoire des représentations du ciel et de la Terre et sur les enjeux de la cartographie. Ce site ouvre des liens sur tous les sites antérieurs consacrés aux cartes, des mappemondes médiévales aux cartes de Cassini, des cartes nautiques du XIV^e siècle aux globes du Roi-Soleil. Il invite les plus curieux à visiter le département des Cartes et Plans de la Bibliothèque et les plus jeunes à inventer des cartes imaginaires.

<http://expositions.bnf.fr/cartes/index.htm>

International

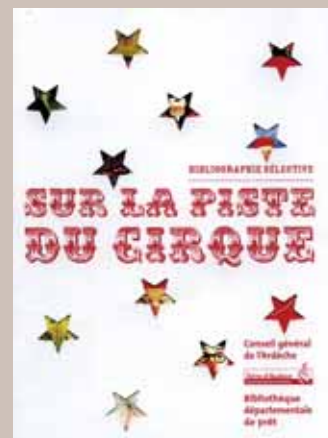
■ CONGRÈS IFLA

Le congrès mondial des bibliothèques et de l'information 2007, 73^e assemblée générale et conférence de l'Ifla se

■ L'ARDÈCHE FAIT SON CIRQUE

Pour accompagner l'ouverture fin 2006 de la Maison des arts du clown et du cirque à Bourg-Saint-Andéol (07), pôle des arts circassiens en Rhône-Alpes, la BDP de l'Ardèche (avec le conseil général) a publié une bibliographie sélective sous la forme d'un élégant petit ouvrage, *Sur la piste du cirque* (88 p., ISBN : 2-908220-32-6), qui permet de valoriser plus de 300 références de son fonds. Ce panorama complet de la production courante pour jeunes et adultes sera le noyau d'un fonds spécifique qui sera désormais régulièrement alimenté. Sous sa couverture aux étoiles découpées, une iconographie pimpante empruntée à la BnF et une maquette fraîche et croquante. Tout pour, avec Henry Miller, « nous dissoudre dans l'émerveillement ».

BDP de l'Ardèche : 04 75 66 05 90 / bdp@cg07.fr



tiendra en Afrique du sud, au Centre international de congrès (ICC) de Durban, du 19 au 23 août 2007.

www.icc.co.za/HomePage1.aspx

www.cffla.asso.fr/conferences/durban/indexdurban.htm

■ MÉMOIRE DU FUTUR

Du 29 août au 1^{er} septembre aura lieu le Congrès de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses (BBS) à Sierre (Valais). Le congrès sera consacré aux tâches et aux défis actuels et futurs dans la gestion des collections et des prestations des bibliothèques et des institutions apparentées. Sous le mot d'ordre « lobbying pour l'héritage culturel », il s'attachera à éclairer les interfaces existantes à construire avec la politique (visibilité, soutien, financement) et la collectivité publique. Il s'agit de rendre perceptible la mise en réseau et la collaboration des institutions spécialisées avec leurs collections patrimoniales, la valeur ajoutée des collections

riches et variées, ainsi que les prestations aux usagers. Quatre ateliers aborderont : les choix, la conservation, la valeur ajoutée, et la coopération en matière de collections et de prestations ; une synthèse des conclusions et des discussions sera faite en fin de congrès.

Parmi les personnalités invitées : Andrew Cranfield (dir. *European Bureau of Library, Information and Documentation Associations*), Kurt Deggeller (dir. *Memoriav*, Association pour la sauvegarde pour la mémoire audiovisuelle suisse), Marie-Christine Doffey (dir. de la Bibliothèque nationale suisse), Jean-Frédéric Jauslin (dir. de l'Office fédéral de la culture), Claudia Lux (prés. Ifla), Marie-Claude Morand (prés. International Council of Museums) et Mirta Olgiati (Institut de hautes études en administration publique). Programme complet sur :

www.bbs.ch

Contact : bbs@bbs.ch

■ UNE BIBLIOTHÈQUE VÉNÉRABLE

Née en 1607 et l'une des plus anciennes d'Europe, la

Bibliothèque nationale et universitaire de Zagreb fête cette année son 400^e printemps par une série de manifestations étalées sur l'année. Un colloque a eu lieu les 10 et 11 mai dernier sur « Bibliothèques : L'Histoire et les tendances contemporaines du développement ».

■ VATICAN, ON FERME !

La bibliothèque du Vatican, l'une des plus anciennes bibliothèques du monde, fermera ses portes durant trois ans à partir du 14 juillet pour des travaux de restructuration indispensables. Les archives secrètes resteront cependant accessibles aux chercheurs ainsi que le service payant des microfilms. La grande salle de lecture sera entièrement vidée de ses milliers de volumes et des laboratoires de restauration et d'entretien devraient être déménagés afin de permettre l'agrandissement de l'espace réservé à la consultation. Elle conserve près de 1600 000 livres antiques et modernes, 8300 incunables, dont plusieurs dizaines de parchemins, plus de 150 000 manuscrits et documents d'archives.

DOSSIER



► 10



► 22



► 28





▶ 32



▶ 40



▶ 42



▶ 45

Pays de la Loire

« La Loire admirable. S'asseoir comme un duc sur un escabeau et regarder du haut de la tour. » (Jules Renard).

Un grand port d'estuaire recueille des eaux venues de loin, et son voisin, son double maritime ouvert sur l'océan, les voix du globe. Mais il faut plus d'un élément pour composer un monde ; au pourtour de ce bassin, l'administration lui a rattaché des terres profondes, leurs forêts, leurs bocages.

À mesurer le pouls de cette réalité double, expansive et enracinée, nous avons surpris ses diastoles et systoles dans les incessants allers-retours de ses poètes, le « sentiment géographique » de ses plus grands écrivains, prosateurs singuliers, songeurs irréductibles. Nous leur avons prêté l'oreille, ils nous ont donné le ton.

Ici, les mots semblent tissés d'action. Elle se règle sur eux, ils l'épousent. Nous sommes donc descendus d'un degré sur le ducal perchoir. Certain pragmatisme n'est-il pas la traduction professionnelle de cet accord ? Des animations qui brassent les publics, des solutions originales engendrées par une réalité mouvante... de la bibliothèque de plage à la librairie de poche, l'innovation a fui le dogmatisme, le détail a investi la vision d'ensemble : les livres ont fait leur nid d'une salorge ou d'une grange, d'une épicerie, d'un lavoir. Ce génie du lieu – unique... – auquel les architectes se sont rendus perméables, qui s'exprime jusque dans les histoires et les cases d'une génération de dessinateurs, il nous a bien semblé le saisir tel que, lumineux, l'a cueilli Paul Louis Rossi :

*« Alchimie du sol et de la lumière
En une saison qui donne aux raisins
De la vigne un goût de raison
Je vais adorer votre esprit mimétique. »*

BERNARD BRETONNIÈRE

Lecteur, auditeur, inviteur,
entremetteur, intervieweur et auteur

Ne pourrait-on dire de la région – qui de la Vendée à la Mayenne n'a d'autre unité que politique –, ce que Julien Gracq a dit d'une ville : son évocation « se recompose davantage autour de noms et de sonorités plutôt qu'autour d'images. » Il s'agirait alors d'en suivre les mouvements, ce que Bernard Bretonnière a fait pour nous.

ainsi, par exemple, le romancier néo-nantais Bruno Tessarech n'aurait peut-être pas été repéré sans la revue trimestrielle et gratuite d'une région dont la capitale, commençons par elle, offre plusieurs points de rencontres remarquables entre écrivains et publics.

Au Lieu Unique, Le Livre Lu et la librairie Vent d'Ouest accueillent des lectures régulières tandis que la « scène natio-

Chemins de la littérature en Pays de la Loire

NANTES, « UNE GARE RÉGULATRICE »

Il existe, dans les Pays de la Loire, un outil irremplaçable à la connaissance de l'activité littéraire : *Encres de Loire* recense les manifestations et parutions liées à la région ;

nale » prête ses locaux à la nouvelle association Impressions d'Europe ; le bar, aujourd'hui relayé par quelques estaminets de la Cité des ducs, y a encore accueilli des soirées slam.

Café-jazz, le Pannonica se met à l'heure de la poésie deux soirées par mois et une journée par an pour *Mi-Di/Mi-Nuit*. Grandes ou nouvelles voix s'y font entendre, invitées par la Maison de la poésie.

La bibliothèque de Saint-Herblain propose une fois par mois à un auteur dramatique contemporain de répondre à une carte blanche. De l'autre côté de la Loire, Rezé, où vit et écrit l'auteur jeunesse Hubert Ben Kemoun, multiplie, avec la bibliothèque, ateliers, rencontres et résidences d'écrivains.

Plus au sud, l'association culturelle du lac de Grand-Lieu peut s'enorgueillir, à l'heure où ses tutelles l'abandonnent, d'un bilan de sept années de résidences d'artistes. Et au nord, Jean Rouaud est revenu à Campbon pour y organiser concerts, lectures et les rencontres littéraires de La Ducherais.

Christian Bouthemy crée en 1987, dans sa ville natale de Saint-Nazaire, la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs (MEET). Auteur Minuit « passé » au Seuil en 2004, Patrick Deville prend le relais en 2001. Plus de cent cinquante hôtes ont habité et écrit dans l'appartement de la MEET. Dix numéros de *Meet* et quatre publications de la manifestation Meeting, en plus des livres, sont à porter au bilan de l'association. On n'oubliera pas la librairie Voix au chapitre, prompt à l'accueil des écrivains.

À La Baule, Brigitte et Bernard Martin, fondateurs des éditions nantaises Joca seria, ont installé la manifestation estivale



© Phil Joumé

Lecture-rencontre avec le poète suisse Alberto Nessi au Pannonica.

LA MAISON DES ÉCRIVAINS ET DES TRADUCTEURS DE SAINT-NAZAIRE (MEET)

Dans un immeuble situé au-dessus des bassins du port et des ateliers de construction navale des Chantiers de l'Atlantique, la MEET accueille, depuis 1987, écrivains et traducteurs du monde entier.

Un colloque

La MEET organise régulièrement des colloques, des lectures publiques et des rencontres d'écrivains. Chaque année, le colloque « Meeting » a lieu au mois de novembre. Une vingtaine d'écrivains venus de tous horizons sont invités à s'y rencontrer et à échanger avec leurs lecteurs autour d'un sujet (en 2006 : « lectures lointaines ») sur lequel ils écrivent quelques pages rassemblées dans un ouvrage bilingue publié lors du colloque.

Des publications

La MEET, édite des ouvrages bilingues en collaboration avec les éditions Verdier.

Depuis 1997, elle publie chaque année *meet*, une revue littéraire internationale. Les textes originaux y sont accompagnés de leur traduction en langue française. Chaque numéro, principalement consacré à deux villes ou deux littératures, accueille aussi des textes éparpillés autour du monde. *Meet* a l'ambition de « donner des nouvelles de tous les écrivains qui, depuis dix ans, sont venus travailler sur ce rivage atlantique, déambuler sur les quais de Penhoët le long des chantiers navals et observer, à tour de rôle, écrivains de quart au sommet du Building, le passage des navires en partance pour la darse du Petit-Maroc... » (Patrick Deville, directeur littéraire).

Le Prix Laure Bataillon

Créé en 1986 par les villes portuaires de Nantes et de Saint-Nazaire, ce prix récompense la meilleure œuvre de fiction traduite en français dans l'année. Son nom a été donné au Prix en hommage à Laure Bataillon, lauréate en 1988, après sa disparition. Il est attribué conjointement à l'écrivain étranger et à son traducteur en langue française par un jury constitué d'écrivains, de traducteurs et de critiques littéraires.

Le Prix de la jeune littérature latino-américaine

Organisé chaque fois dans une capitale de l'Amérique latine, il est remis à un jeune écrivain n'ayant pas encore publié de livres. La MEET publie l'œuvre du candidat en édition bilingue et distribue le livre en France et dans le pays concerné.

MEET

1, bd René Coty – 44 600 Saint-Nazaire
www.meet.asso.fr



Écrivains en bord de mer, y recevant — en ce qui concerne les natifs ou les habitants de Nantes, qui n'en sont bien sûr pas les seuls invités — Danielle Robert-Guédon, Michel Chaillou, Yaël Pachet...

SÉJOURS, ALLERS-RETOURS

Mais la vie littéraire n'est pas faite que d'échanges organisés. Des écrivains y vivent, des éditeurs. Dans le catalogue Joca seria, on distingue trois auteurs qui attestent d'un réel travail littéraire : Sylvain Coher, jamais publié auparavant et choisi, à son troisième roman, pour résider à la Villa Médicis ; Michel Desbruères, pour qui Denoël visait le Goncourt avec *Les Campagnes de l'ouest*, récit proposé ici dans son édition complète ; Jean-Paul Barbe, retraité de l'université, qui signe trois romans originaux et remarquables.

Philippe Beck, maître de conférences à Nantes où il s'est installé en 1992, a conquis, en dix ans et une quinzaine de livres de poésie – sans compter ses publications en revues dont *Quaderno* qu'il dirigeait chez MeMo – une enviable notoriété. Ce catalogue MeMo¹ manifeste un goût affirmé pour l'illustration ; la Nantaise Lisa Bresner, sinologue, traductrice et romancière, y figure régulièrement.

C'est le premier roman que défend l'Escarbille avec, en 1999, *Tu* du jeune Nantais Sylvain Chantal ; neuf vont suivre, dont celui du nazairien Jean Perrochaud. Puis l'Escarbille ouvre deux autres collections : « Feux follets », avec notamment les nantais et manceau Frédéric Barbe et Hervé Brunetière, et « Les Inflammables », avec Jean-François Dubois, Blinois, et Jacques Poulain, Nantais décédé en 1992.

1. Voir plus loin dans ce numéro, p. 72.

À l'Atalante, éditeur le plus important de Nantes, les romans du vendéen Pierre Bordage conquièrent un vaste public cependant qu'aux éditions Séquences, trois volumes de *L'Invitation à Rezé* témoignent des accueils d'Isabelle Pinçon (poète lyonnaise installée depuis huit ans en pays nantais), de Jacques-François Piquet² (auteur de *Noms de Nantes*) et des autres hôtes de la ville ; au-delà, beaucoup d'anciens, certains nantais, de Charles Monselet à Jules Verne, et Alain-Michel Boyer, qui signe un ensemble de poèmes, *Logoden et autres îles*.

Du Cecofop, organisme de formation aux métiers du livre, étaient nées les éditions Le Passeur et diverses animations littéraires, jusqu'à ce qu'un « putsch » mette à pied ses fondateurs — lesquels répliquèrent par la création d'Impressions d'Europe — et laisse en souffrance les œuvres des « régio-

2. Voir aussi sur son travail en Essonne : « Auteur et passeur », in *Bibliothèque(s)*, n° 26/27, p. 81.

naux » Meusnier de Querlon, Jean Danet, Jean-Paul Trichet, Franck Bijou et Gilles Tostivint.

Pierre Michon s'installe à Nantes en 1997 alors que Verdier vient de publier *La Grande Beune* et *Le Roi du bois*. Le pays nantais ne lui coupe pas la veine puisqu'il donne ensuite *Corps du roi* et *Abbés*. Près de dix ans plus tôt, Daniel Biga avait posé son sac à Nantes, nommé professeur à l'École des Beaux-Arts. Aussitôt, le poète décida de présenter quelques-uns de ses pairs aux étudiants, puis entra au conseil d'administration de la Maison de la poésie dont il fut élu président. Guy Bellay, ami nantais de Daniel Biga et proche de René Char, a récemment réuni, pressé par ses amis, une anthologie de ses poèmes au *Dé bleu*. Un autre poète, Jean-Pascal Dubost, choisit Nantes, en 1999 ; Tours lui était devenue trop petite et c'est de la même ville que vient, l'année suivante, Tanguy Viel ; le jeune romancier n'y reste que trois ans : la Villa Médicis l'appelle. Et si Jean-Pascal Dubost s'est éloigné



303 ARTS RECHERCHES CRÉATIONS, LA REVUE CULTURELLE DES PAYS DE LA LOIRE

Outil de valorisation et de découverte de l'ensemble du patrimoine culturel de la région des Pays de la Loire, la revue 303 – subventionnée par la Région – est ouverte aux beaux-arts, à la création contemporaine et à la recherche : une invitation au voyage...

Son titre résume sa vocation. 303 est la somme des cinq codes départementaux de la région : 44 (Loire-Atlantique) + 49 (Maine-et-Loire) + 53 (Mayenne) + 72 (Sarthe) + 85 (Vendée).

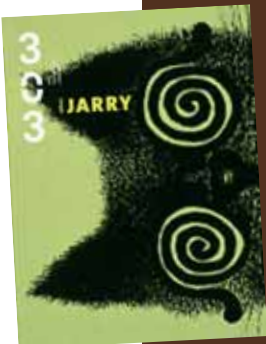
La qualité de sa ligne éditoriale et la richesse de son iconographie lui ont valu le prix Vasari de la revue d'art (1991) et le prix Caméra (1999) décerné par l'Unesco et le CNRS. Avec 4 numéros par an et 1 hors-série thématique, 303 se veut un outil de recherche, grâce à des articles écrits par des spécialistes, mais aussi de découverte, avec des sujets aussi variés que la peinture, l'architecture contemporaine, la rénovation d'un monument, le portrait d'un publiciste, les arts vivants, le patrimoine industriel, etc. Son fonds de plus de 90 numéros, parus en 23 ans, est une mine de renseignements sur la vie culturelle des Pays de la Loire, de *La Loire aux Parcs et jardins*, d'*Aliénor d'Aquitaine* à *Julien Gracq*, ou bientôt *La folle journée de Nantes*...

En 2006, le renouvellement de sa ligne graphique confié à Philippe Apeloig lui a permis d'innover sans trahir, de proposer une identité forte, moderne et dynamique tout en respectant sa dimension classique.

2007 a débuté avec un numéro Alfred Jarry pour saluer le centenaire de sa mort. Au fil des articles, se dessine la personnalité complexe de l'écrivain né à Laval, qui ne saurait se réduire au créateur du Père Ubu et de la 'pataphysique. Fer de lance d'une nouvelle esthétique au XX^e siècle, Jarry donna une dimension originale à l'illustration par ses propres dessins et ceux des contemporains auxquels il a fait appel. L'iconographie de ce numéro, le plus souvent inédite, met en valeur ces gravures comme les illustrations de l'*Ymagier* ainsi que les multiples visions d'artistes que le Père Ubu a engendrées.

Le mois de juin est dévolu à l'art contemporain avec la sortie d'un hors-série consacré à La scène artistique nantaise de 1980 à nos jours. Au cours de ces vingt dernières années, Nantes a suscité un foisonnement artistique dont témoignent quelque 100 portraits d'artistes (Fabrice Hybert, Pierrick Sorin, Christelle Familiari, Philippe Cognée...) qui ont pu y trouver des relations, des galeries, des lieux propices à la création. Le troisième numéro de l'année sera consacré à l'estuaire de la Loire, en lien avec la manifestation culturelle et artistique Estuaire 2007.

www.revue303.com



de la ville, il vient de remplacer Daniel Biga à la présidence de la Maison de la poésie.

Pour certains, la retraite professionnelle sonne l'heure de retour au pays. Michel Luneau, trousseur d'aphorismes, est aussi l'auteur de plusieurs récits dont *Gabriel, archange* et *Voiture 13, place 64*. Jean-Claude Montel vient de retrouver sa terre natale ; auteur d'essais et de récits, dont *L'Enfant au paysage dévasté* qui évoque ses souvenirs rezéens, il vient de donner trois livres à Comp'Act.

Habitant le pays nantais, Éric Pessan fait paraître en 2001 un premier roman à La Différence. Cinq livres vont suivre dont, cette année, *Cela n'arrivera jamais*, au Seuil. Essayiste et romancier de *L'Enfant éternel*, Philippe Forest enseigne la littérature française à l'université ; son écriture reste marquée par l'expérience du deuil comme en témoigne son dernier livre. Professeur de lettres dans un lycée nantais, Jean-Louis Bailly a publié chez plusieurs éditeurs cinq romans très enlevés et signe les critiques de la revue *303* (voir encadré p. 12).

Poète et théoricien, le Nantais d'origine nazairienne Jean-Claude Pinson publie en 1990 *J'habite ici* suivi deux ans plus tard de son *Laius au bord de l'eau*, livres de poèmes où se disent avec simplicité l'expérience *révolutionnaire* autant que l'attachement à l'estuaire. Saint-Nazaire est encore la ville de Jean-Louis Aven, auteur de trois livres publiés par Folle Avoine, Siloë et Wigwam ; de Bruno Normand qui publiera un texte l'an prochain chez ce même éditeur ; ou d'Anne Bihan, vivant aujourd'hui à Nouméa où elle écrit et édite du théâtre.

« CONFINS, LISIÈRES, FRONTIÈRES »

Le département Écriture de la scène nationale de La Roche-sur-Yon, créé et dirigé par Cathie Barreau (dont Laurence Teper vient de publier trois romans), organise ateliers, stages, rencontres et résidences.

À Chaillé-sous-les-Ormeaux, Louis Dubost, poète lui-même, crée sa maison en 1974 et va imposer le Dé bleu comme l'un des premiers éditeurs de poésie en France. Parmi « ses » auteurs, François Bon, enfant de la Vendée comme en témoignent *L'Enterrement* et *Mécanique*. Autre Vendéen de naissance, Éric Chevillard a donné un *Démolir Nisard* où l'on s'amusera à démasquer un inquiétant néo-chouan.

Résidant en Vendée, d'autres poètes ont encore publié au Dé bleu, devenu Idée bleue : Clod'Aria, Luce Guilbaud, Patricia Cottron-Daubigné, Claude Bugeon ou Jean-Damien Chéné. Plusieurs fois édité par Louis Dubost, James Sacré, enfant de Saint-Hilaire-des-Loges devenu professeur d'université dans le Massachussets, compte parmi les artisans de la rénovation de la forme poétique. La Vendée est enfin le terroir d'Yves

LE CENTRE POÉTIQUE DE ROCHEFORT-SUR-LOIRE

Centre de ressources municipal (avec pour point de départ un regroupement des œuvres des poètes dits de « l'École de Rochefort »), le Centre poétique soutient la création



contemporaine franco-

phone. Il mène deux actions annuelles en faveur de la poésie contemporaine. Chaque printemps, il organise une résidence de poète (sous l'égide de la DRAC et du CNL) qui se clôt par un Marché de la poésie.

Une résidence : pour sa 9^e édition, l'écrivain Seyhmus Dagtekin vit trois mois à Rochefort-sur-Loire du 4 avril au 3 juillet. Il y poursuit des projets (un livre prévu publié à L'Idée bleue pour mars 2008), donne des lectures dans différents lieux (dans le département et la région), et anime des ateliers d'écriture, notamment en juin avec un groupe de détenus, en collaboration avec l'association socio-culturelle de la maison d'arrêt d'Angers.

Un Marché de la poésie (29 juin-1^{er} juillet prochains) : il réunit éditeurs, poètes et public, autour de lectures gratuites, spectacles, et d'une Balade poétique nocturne (le vendredi soir) ; il attire chaque année davantage de passionnés ou de curieux.

Pour que la littérature remue encore, il faut l'entretenir comme un jardin, amener des publics vers des événements. *La poésie ne sert à rien ? Bien au contraire ! Elle est là pour embellir le monde, pour appuyer fort le doigt sur des plaies, exprimer, révéler, et cela au nom d'une politique saine et positive : l'affirmation de la recherche en poésie dans cette région. Il s'agit de mettre en œuvre une part de la démocratie qui est belle : donner du sens au subventionnement public en transformant la lecture et la poésie en trésor populaire.*

Solenne JOUET
Responsable du Centre Poétique

Centre poétique

7, Grand Cour — 49190 Rochefort-sur-Loire
Tél./Fax. : 02 41 78 79 14 ou 06 14 32 68 06
www.centrepoetique@wanadoo.fr

Viollier, rallié à l'École de Brive, et de Michel Ragon, sans doute plus avisé critique d'art qu'écrivain.

En Anjou, on remarquera Danièle Sallenave et les poètes Antoine Émaz, Roger Lahu, Yves Jouan, Yves Leclair et Paul Badin, longtemps programmateur des rencontres de poésie du Chant des mots et artisan de la revue *N4728*. N'oublions point Ernestine Chassebœuf, mystification d'un lettré goguenard, et auteure d'une impayable correspondance à ses contemporains.

Depuis 1996, la Ville d'Angers décerne son Prix de poésie ; la Nantaise native de Saint-Nazaire, Sophie G. Lucas, en est la lauréate 2007. À Rochefort-sur-Loire, lieu de la fameuse école (on consultera avec profit le fonds conservé à la Bibliothèque universitaire d'Angers³, laquelle propose encore des fonds Hervé Bazin, Julien Gracq, Jean-Loup Trassard, Danièle Sallenave), le Centre poétique dresse en juillet son marché et reçoit des résidences (voir encadré p. 13). Enfin à Liré, l'association de La Turmelière organise des résidences et les Lyriades.

« TERRES ÉTRANGÈRES »

L'association Les 24 heures du livre, au Mans, programme diverses animations tout au long de l'année et tient salon depuis 1978. En Sarthe, la plus célèbre figure littéraire reste Catherine Paysan, avec près de trente livres, dont *Nous autres les Sanchez*,

le premier, et *L'Amour là-bas en Allemagne*, le dernier. Autre personnalité sarthoise, Georges Jean, auteur d'essais, de traductions, d'anthologies de poésie, et d'un recueil au Dé bleu.

Dans le catalogue des éditions Arcane 17 que constitua Christian Bouthemey, figurait Patrice Repusseau avec *Ombre portée* ; également traducteur (William Goyen, E.E. Cummings, Truman Capote, Lafcadio Hearn, etc.), ce Lavallois vient de faire paraître de nouveaux poèmes, *Être en été et Terre étrangère* (Éditions des

deux océans), une évocation de Benjamin Fondane, écrivain que l'on retrouve aux côtés de Nanao Sakaki dans le dernier numéro de *Mai hors saison*, revue et maison d'édition créées par le poète mayennais Guy Benoit.

À Laval même vit et écrit Olivier Bourdelier qui a une façon très à lui d'aborder le public ; il faut le voir et l'entendre, de même que Christian Prigent (quelques années fixé dans la Sarthe où il voisinait avec le docteur Martin Winckler) lisant ses textes avec la respiration haletante d'un jeu des femmes inuits ; Christian Prigent, à qui l'on doit d'avoir « lancé » l'étonnant Charles Pennequin, alors gendarme sarthois, anima la marquante revue *TXT* avec, entre autres, le poète et essayiste Jean-Luc Steinmetz, plus tard enseignant à Nantes.

Revenons en Mayenne où Siloë édite le poète lavallois « pour la jeunesse » Éric Dauzon, et quelques plumes des Pays de la Loire tels les Nantais Agnès Guichardon, décédée voici quelques années, Yves Cosson avec son amoureux *Nantes au cœur*, Jean-François Morange et Alain Coelho, le Baulois Dominique Labarrière, l'Angevin Joël Glaziou (animateur de la revue de nouvelles *Harfang*) ou Jacques Boislève, chroniqueur ès lettres ligériennes. Autre Lavalloise, Anne Peslier publiera prochainement son premier titre aux éditions Wigwam. Chapitre jeunesse, l'alerte et aimable Suzanne Sens, ainsi que la salue Olivier Michaud, directeur de la bibliothèque municipale de Laval, a publié plus de quinze albums.

« Romancier, photographe, éleveur de bovins », voici le Mayennais Jean-Loup Trassard tel qu'enregistré à la Bibliothèque nationale de France. Si Gallimard choisit ses romans et récits, Le Temps qu'il fait publie les textes qu'il accompagne de ses photos⁴.

Laval a retenu le « premier roman » pour thème d'un festival qui, sous le parrainage de Laurent Gaudé, romancier et auteur dramatique, vient d'inviter László Darvasi et Enzo Cormann, tous deux déjà connus pour leur théâtre. Théâtre (signalons à propos les accueils d'auteurs « jeunesse » par Athénor à Saint-Nazaire) qui fait figure de parent pauvre chez les écrivains de la région ; témoin La Bibliothèque de Saint-Herblain qui n'a vu passer que peu de Ligériens, la plupart non publiés.

Alors quid de la vie littéraire en Pays de la Loire ? Rien d'institué, d'arrêté. Pas d'école depuis Rochefort, si brève et si peu école, mais des amitiés et des rivalités, des ambitions et des replis, des mépris et des admirations, rien que de très normal et qui reste de peu de conséquence pour les lecteurs. Aussi, lisons... ■

3. Voir dans ce numéro, O. Tacheau : « Du superflu au nécessaire. Culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers », p. 20.

4. Voir dans ce numéro, p. 35-37.



Maison de la poésie à Nantes.



Bénédicte Dupré-Paturel

Conservateur et responsable informatique
à la Bibliothèque de Caen

“ **Nous sommes passés**

des CD Rom electre à electre.com

depuis maintenant 6 mois. Il était en effet

indispensable que tous les bibliothécaires aient un accès

en ligne à la recherche bibliographique pour mener à bien notre

nouvelle politique d'acquisition. Celle-ci concerne à la fois la

bibliothèque centrale de Caen, 7 bibliothèques de quartiers et celles

du réseau de la communauté d'agglomération de Caen La Mer qui

regroupe Caen, Hérouville et Ifs. Nous avons travaillé ensemble sur le

nombre d'accès afin d'optimiser la répartition du coût.

L'investissement fait a permis de servir beaucoup plus de gens et

beaucoup plus de services qu'avec les CD Rom. Aujourd'hui, nous

avons mutualisé 9 accès qui, grâce à des codes communs ou

réservés à certaines bibliothèques, servent quotidiennement à une

trentaine de personnes dans de nombreux aspects de leur vie de

bibliothécaire... et pas seulement pour les acquisitions évidemment!

”

electre.com

L'information bibliographique professionnelle

ANNE LEMOINE
Bibliothèque municipale de Nantes



Pourquoi

L'offre de services accessibles à tous est une des missions fermement établies des bibliothèques, établissements publics. Mais quel est au juste le rôle des animations ? Lien entre collections, publics et territoires, elles seraient alors au cœur de ces missions.

L'exemple nantais.

En bibliothèque, l'animation vise la mise en valeur des espaces et des collections de toute nature, sur tous les supports, en consultation comme en prêt, mais également la « mise en mouvement » des publics à qui sont destinées les collections. Cette fonction prend tout son sens lorsque l'on considère l'élévation du niveau d'instruction, l'accroissement du temps de loisirs et les enjeux de la démocratisation culturelle. Une grande diversité d'actions a permis de faire connaître les documents, d'attirer de nouveaux usagers... A-t-elle répondu au souhait de voir nos établissements s'ouvrir à tous ?

des animations ?

UNE POLITIQUE D'ANIMATION PREND FORME

Animation : action de communiquer la vie ; mouvement dans un lieu, un espace où la vie humaine, sociale est importante¹.

En bibliothèque, l'animation vise la mise en valeur des espaces et des collections de toute nature, sur tous les supports, en consultation comme en prêt, mais également la « mise en mouvement » des publics à qui sont destinées les collections. Cette fonction prend tout son sens lorsque l'on considère l'élévation du niveau d'instruction, l'accroissement du temps de loisirs et les enjeux de la démocratisation culturelle. Une grande diversité d'actions a permis de faire connaître les documents, d'attirer de nouveaux usagers... A-t-elle répondu au souhait de voir nos établissements s'ouvrir à tous ?

1. Extraits de définition. *Dictionnaire culturel en langue française*, Le Robert, 2005.

En 1999, la ville de Nantes adhère au dispositif du Contrat ville-lecture². Ce document formalise des axes prioritaires³ qui ressaisissent un ensemble d'actions « éparpillées » entre les divers lieux de lecture de la ville en s'efforçant de les organiser et de les harmoniser. Il s'agit de rendre visibles les partenariats entre institutions, associations de quartiers et acteurs culturels sur la lecture et l'écriture. Le Contrat ville-lecture engage la ville dans une politique de lecture présentée par l'équipe municipale⁴ comme une obligation majeure participant pleinement de sa politique culturelle.

La longévité des élus, la mise en œuvre de dispositifs dotés de subventions, le foisonnement d'animations autour de la lecture vont permettre aux acteurs de la ville de s'appuyer sur un dynamisme réel pour fédérer des actions dispersées, impulser une force nouvelle et susciter des partenariats solides. En 1994, un « thème commun lecture » est institué pour « faire travailler ensemble tous les acteurs de la lecture autour de la Bibliothèque municipale » : des écoles aux personnes âgées, ce sont rencontres d'auteurs et temps forts ; les derniers sujets choisis (« Masculin-féminin », « Les frontières ») ont suscité des projets fédérateurs dans les quartiers autour de la citoyenneté.

Le Plan pour la lecture publique 2001-2006 confirme l'orientation des animations vers des projets de proximité constructeurs de lien social.

2. Le contrat signé en 1999, renouvelable 2 fois, formalise un partenariat avec le ministère de la Culture pour permettre « d'approfondir et de pérenniser les actions déjà menées sur le terrain ». Il vise à développer la lecture « moyen privilégié d'accès au savoir, à l'information et donc à la démocratie et à la citoyenneté ».

3. Trois grands axes : renforcer le réseau des bibliothèques municipales ; aller à la rencontre d'un public peu lecteur ; impliquer les écrivains locaux dans des opérations de sensibilisation.

4. L'équipe est dirigée par Jean-Marc Ayrault depuis 1989. Un conseiller municipal, délégué à la lecture publique est attaché dès 1989 au secteur de l'Éducation, transféré au secteur Culture en 1995. Un chargé de mission lecture est recruté en 1991, en charge de coordonner l'ensemble des actions lecture de la Ville.



Atelier de gravure.

LES PUBLICS, CŒUR DE PROGRAMMATION

L'orientation des politiques publiques au cours des vingt dernières années rejoint la définition de leur métier par les bibliothécaires : favoriser l'accès du plus grand nombre à la lecture et à la culture. Le souhait d'approcher les publics sensibles et empêchés de toute nature a permis d'imaginer la bibliothèque comme un espace d'intégration de *tous* les publics. Le programme des animations est un bon observatoire de ce souci d'ouverture. La mise en œuvre d'actions qui, tout en s'adressant à des publics spécifiques, cherchent à les concilier tous, peut solliciter tant d'énergie qu'elle vient parfois à manquer pour le suivi des collections, véritable objet de la mise en valeur.

Les bibliothèques sont le lieu d'une dynamique relationnelle et sociale forte, un espace de familiarisation avec l'offre documentaire – un des vecteurs de la transmission du savoir et de la culture – et des publics entre eux. Mais la « mise en mouvement » de l'équipe de travail est aussi un enjeu fondamental dans la construction d'un programme. Elle permet une adhésion progressive à la notion un peu abstraite de réseau. Quels que soient les réactions d'humeur face à la désaffection du public ou le tarissement des propositions, les collègues ont toujours à cœur de présenter un programme réfléchi et motivé.

UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ACTIONS

Depuis septembre 1998, *l'Agenda*, publication trimestrielle, est distribué dans toute la ville ; il annonce les animations du réseau

LES BONNES NOUVELLES DU MARDI

Depuis septembre 2006, la médiathèque Jacques Demy propose à ses lecteurs un rendez-vous mensuel autour de la lecture théâtralisée de textes contemporains, « Les Bonnes nouvelles du mardi », en association avec une compagnie de l'agglomération nantaise, le théâtre de l'Entr'acte. Ni lecture, ni théâtre, une sorte d'entre deux où le spectateur peut être témoin et/ou participant... Le thème retenu pour chaque lecture dépend de l'actualité culturelle du réseau de la Bibliothèque municipale ou de ses partenaires.

La régularité du rendez-vous périodique est essentielle car elle favorise l'interaction entre bibliothécaires, acteurs et public. La recherche et le travail des textes, leur agencement dans l'heure du spectacle, les réactions des spectateurs réguliers ménagent ainsi un espace de promotion et d'échange. En cela, il prolonge le travail de constitution d'un fonds de littérature contemporaine.

au « tout public »⁵. Document de référence pour le personnel, il rythme une partie de la vie publique de la bibliothèque. Des usagers qui ne viendront, peut-être, assister à aucune de ces animations, regardent pourtant avec intérêt la page dévolue à la bibliothèque de leur quartier. L'inventaire des propositions participe à la reconnaissance de son identité et permet aux habitants de s'inscrire dans l'activité de la ville.

Ce document, très illustré, rend visible – en la tirant de la relative obscurité de son travail quotidien – le plein engagement de la bibliothèque dans le foisonnement des propositions culturelles médiatisées de la scène locale. Un parcours rapide des vingt-cinq numéros de *l'Agenda* fait ressortir évolution et permanence au long de neuf années d'animations. La bibliothèque participe d'assez loin aux grandes manifestations nationales comme Les Belles étrangères ou Lire en fête, mais s'inscrit régulièrement dans celles de la collectivité (Festival des trois continents, Utopiales, Folle journée, Journées de l'Erdre). La tenue d'un stand permet à la fois de représenter la ville et de faire connaître la bibliothèque en profitant de l'importante circulation d'un public de tous horizons. Si elle ne participe pas à l'élaboration du contenu, la bibliothèque a obtenu, au fil des années, d'être consultée suffisamment en amont pour donner un avis écouté sur l'emplacement, les documents, etc. qu'elle juge les mieux à même de valoriser ses services.

Une saison après l'autre, les bibliothèques déclinent les thématiques propres à chaque quartier, les sujets de société aigus, et mettent en valeur leurs documents lors d'expositions, de programmations vidéo, de séances de contes, de conférences-débats, de rencontres d'auteurs, d'ateliers... Une des évolutions consiste à inscrire un certain nombre d'activités à l'intérieur de cycles, garants d'une régularité et d'une fidélisation du public. On sollicite volontiers une implication des habitants du quartier (collectes de photos, de textes intimes remis en scène dans les ateliers d'écriture, de mise en voix...), des pays sont explorés en tenant compte des nationalités présentes... ; on recherche les collaborations avec d'autres équipements pour intéresser plus de monde,

5. Les nombreuses activités concernant les accueils de groupes, dont les classes, n'y sont donc pas mentionnées.



Visite de la BM de Nantes par le lycée Saint Stanislas...



... et par le lycée de Bretagne.

renforcer les relations avec des publics sensibles. Une perception plus aiguë du réseau suscite des « animations fédérées » entre plusieurs bibliothèques qui permettent une économie de moyens, certes, mais aussi l'accès à un public potentiel en donnant plus de visibilité à l'animation.

QUEL PARTENARIAT ?

Il y a peu, des invitations liées à l'actualité littéraire – activités traditionnelles des bibliothèques – étaient programmées dans chaque équipement, leur choix incombant à chaque équipe.

Accueillies, souvent, par une salle clairsemée, tirillées entre le souci d'éveiller la curiosité sur des domaines peu connus et le souhait de « s'adresser à tous les publics », éclipsées par les propositions d'autres établissements voués à l'action culturelle dans la ville, les rencontres d'auteurs pour adultes ont évolué pour donner l'exemple d'un travail de partenariat très réussi. Les invitations sont lancées dans le cadre du Prix des lecteurs nantais⁶. Cette opération, vieille de 14 ans, a su évoluer sans s'essouffler et suscite toujours enthousiasme et conviction. Tous les équipements de la BM participent maintenant au prix ; l'organisation rassemble des bibliothécaires et d'autres professionnels pour le choix des titres – discussions acharnées – et celui des auteurs invités dans l'année, la diffusion de

l'information, la logistique d'accompagnement ; des comités de lecture se réunissent régulièrement en bibliothèque. Un public très divers se déplace, s'exprime vigoureusement sans se laisser intimider par la parole des professionnels. Y a-t-il une raison particulière à cet engouement durable ?

Cette action est le fruit d'une véritable collaboration ; elle tire bénéfice d'un temps long, d'une préparation qui organise les échanges et les bilans, fait place au débat, décide des compromis dans un climat d'écoute et d'estime nécessaire à toute coopération. C'est, pour les bibliothécaires, un événement « solide » et rassurant, car la collaboration les implique tous et répartit les risques comme les satisfactions. Chaque participant garde une part réelle d'initiative et accompagne comme il le souhaite les rencontres d'auteurs malgré le nombre important des intervenants.

Plus généralement, les comités de lecture sont une forme d'animation qui répond au besoin actuel d'échanger sur ses

6. Lire l'encadré ci-contre.



Le lycée de Bretagne à la BM de Nantes.

DEUX VILLES, UN PRIX DES LECTEURS

En 1997, deux bibliothécaires employées par l'Intercomités d'entreprises – DACC (Développement des activités communes des comités d'entreprise) à Angers, et ACENER (Association des comités d'entreprise de Nantes et Région) à Nantes – lancent ensemble et dans leur ville respective le Prix littéraire inter CE pour les salariés des comités d'entreprise adhérant à chacune de ces associations.

En marge des coteries, loin du tapage médiatique, c'est dans la petite édition qu'elles dénichent chaque année dix romans d'expression française. Les salariés découvrent des titres qu'ils n'auraient probablement jamais lus.

Présentation des livres et réunions à la pause déjeuner, invitations d'auteurs en lice ponctuent l'année. Le travail de terrain et l'objectif du prix sont un formidable outil d'incitation à la lecture dans les entreprises. Au cours des dix années, ce prix a essaimé dans de nouveaux lieux, parmi d'autres publics des deux villes.

Les votes de lecteurs des bibliothèques municipales, de jeunes de lycées professionnels, de retraités, des détenus du Centre de détention de Nantes... sont maintenant agrégés à ceux des salariés pour constituer le Prix des lecteurs angevins et nantais avec le soutien de la DRAC des Pays de la Loire. Plus de 1700 jurés ont lu les mêmes romans, fait entendre leur voix par leur suffrage, évidemment, mais aussi lors de rencontres passionnées avec les écrivains.

La réussite tient à une vraie collaboration entre les professionnels du livre de Nantes et Angers (comité de sélection, organisation des venues d'auteurs communes...) et à un même objectif : communiquer une passion pour la lecture.

Contact : Catherine Grall / www.acener.asso.fr

Contact : Joëlle Nicolas / www.dacc49.org

lectures – donc sur soi-même –, au désir de rencontres, au plaisir de l'émulation. Là aussi, l'accompagnement des groupes dans la durée instaure confiance et familiarité entre les participants. Ce genre d'action est un exemple de l'équilibre à trouver – et à remettre en jeu régulièrement – par les bibliothécaires, médiateurs entre les collections et les publics, en tension entre le suivi quotidien et la nécessité d'une ouverture sur l'extérieur. Mais il convient de rester en alerte pour anticiper le risque d'essoufflement quand l'activité s'installe sans dynamique d'évolution et de remise en cause.

L'ANIMATION DANS LE TERRITOIRE

C'est l'espace même de la bibliothèque qui peut devenir le lieu et l'objet d'une familiarisation. La médiathèque Luce Courville, dans un quartier « sensible », est perçue depuis son ouverture comme un équipement de référence dans les quartiers nord de Nantes. La synergie établie entre l'équipe de la médiathèque et les différents acteurs du quartier relie naturellement les nombreux projets d'animation aux activités de ce quartier. Ancrée et reconnue sur le territoire, au cœur de réels partenariats, la médiathèque bénéficie ainsi d'une dynamique qui lui permet d'impulser des échanges culturels avec les habitants et les associations et d'irriguer en retour le réseau de la bibliothèque.

Les animations participent à la diffusion du savoir, à la maîtrise de l'information, à l'élaboration du discernement par une mise à disposition vivante des collections. Réussies, elles questionnent, suscitent des curiosités, redonnent des couleurs au concept d'égalité des chances dans l'accès au savoir et au patrimoine commun ; contribuant à la vie culturelle, elles impliquent les participants dans le mouvement de la cité ; elles encouragent la construction des sociabilités. Pourtant, aucun programme d'animation ne peut prétendre à

lui seul « favoriser l'accès à la lecture et à la culture du plus grand nombre ». Ce constat appelle réalisme et modestie. Il est nécessaire d'évaluer régulièrement l'évolution des usages, de questionner la pertinence d'une programmation face aux attentes de l'usager.

La dynamique même de l'animation est par nature instable. Trouver un juste milieu entre des collaborations fidèles et le renouvellement des interventions, résister à la tentation d'un programme catalogue de prestations de services, développer des actions communes au réseau tout en restant réactifs à la vie du territoire, se garder de l'accoutumance... Essayer de rester des « éveilleurs », favoriser les rencontres entre la collection dans toute sa diversité et le public, celui du dedans, celui du dehors. Un inventaire de vœux pieux ?

Le traitement des animations revient à questionner la mission de service public des bibliothèques. Si on ne peut se satisfaire que des couches entières de la population restent à l'écart de l'offre documentaire, il nous faut évaluer plus systématiquement les actions entreprises, évoluer vers de vrais partenariats sur nos territoires, « tenir ensemble » la construction des collections et leur mise en valeur. ■

LA FOLLE JOURNÉE

Créée en 1995 par René Martin, La Folle Journée¹ est un festival de musique classique organisé à Nantes chaque année, fin janvier, pendant 5 jours. L'objectif de ce festival est de permettre à un large public de découvrir la musique classique en proposant des concerts courts, à des prix abordables, dans les nombreuses salles de la Cité des congrès ; un kiosque à musique à l'entrée de la halle donne une ambiance résolument festive.

Chaque année, un compositeur ou une école de musique sont mis à l'honneur et la programmation mélange grands classiques et œuvres méconnues. Les interprètes rassemblent de prestigieux solistes, des formations musicales à vocation internationale ou des ensembles régionaux, des élèves du conservatoire, des écoles de musique et orchestres amateurs locaux. On peut écouter des conférences et cette année, façon d'ouvrir davantage, des orchestres folkloriques ont été invités pour « l'harmonie des peuples ».

Au cours du week-end précédent le festival, des concerts sont donnés dans la région Pays de la Loire. Depuis quelques années, le festival s'invite dans certains quartiers dits « sensibles » ou des établissements comme l'université ou le Centre pénitentiaire où certains artistes viennent jouer, expliquer leur travail.

La Bibliothèque municipale, avec l'ensemble des personnels des discothèques publiques et de la bibliothèque du Conservatoire de région, anime le stand de la Ville de Nantes pendant toute la durée du festival pour donner au public très diversifié des informations sur les services que la Ville propose en éducation musicale, diffusion et possibilité d'emprunt dans les discothèques du réseau.

1995 : 25 000 spectateurs, 180 artistes, 35 concerts.

2007 : 50 000 spectateurs (dont 50 000 scolaires), 1 800 artistes, 270 concerts.

Le festival s'exporte : à Lisbonne (2000), Bilbao (2002), Tokyo (2005), et dans un futur proche, Rio de Janeiro.

La 14^e édition (30/01-3/02 2008) invitera « Franz Schubert et ses amis ».

follejournée@congres-nantes.fr

1. L'unique journée programmée en 1995 était consacrée à Mozart ; le nom du festival La Folle journée a été donnée en référence à la pièce de Beaumarchais *Le Mariage de Figaro* ou *La Folle Journée* dont Mozart a tiré l'opéra *Les Noces de Figaro*.



La Folle Journée 2007.

OLIVIER TACHEAU
Directeur du SCD d'Angers



Mutations technologiques, évolution des comportements : les BU ressentent fortement le besoin de réorienter leurs activités et d'étendre leurs missions pour s'adapter à cette nouvelle donne dans un « espace public élargi ». Une audace payante à Angers où ces activités nouvelles sont considérées comme « fondamentales et consubstantielles ».

Le directeur achoppe rapidement sur plusieurs interrogations : comment ne pas devenir une simple salle de travail où les étudiants ne feraient que lire et annoter leurs cours ? Comment et pourquoi bâtir une collection idéale dont les chercheurs se détourneraient pour ne plus recourir qu'à Internet et aux ressources en ligne ? En bref, et pour caricaturer : comment ne pas voir disparaître la BU sous sa forme traditionnelle et renoncer à l'idée qu'on s'en fait – ou s'en faisait – comme lieu de sélection, d'accumulation et de diffusion des savoirs ?

Si les professionnels acceptent lentement et malgré eux le concept de bibliothèque hybride¹, craignant de voir à terme leur échapper la gestion des ressources électroniques pour ne plus desservir que les seuls étudiants, force est d'admettre que la partie « physique » de nos activités, à laquelle nous serions tentés de nous raccrocher, risque bien de se réduire encore un peu plus dans un avenir proche en raison de l'émergence

1. La présidente de l'ADBU semble avoir ajusté sa position entre la réponse faite au rapport de la Cour des comptes, début 2006, où il semblait dangereux d'accepter un tel modèle, et l'état des lieux dressé dans ces mêmes colonnes reconnaissant la prévalence de ce modèle dans les BU. Cf. *Bibliothèque(s)* n°30, décembre 2006.

Du superflu au nécessaire...

Culture et fonds spécialisés à la BU d'Angers

L'AVENIR EN QUESTION

Lorsqu'il s'interroge sur l'avenir des bibliothèques universitaires en général, et en particulier sur celui de l'établissement qu'il dirige au quotidien, tout

d'une documentation pédagogique et francophone en ligne enfin acceptable, libérant à leur tour les étudiants de l'emprunt de manuels et d'ouvrages de référence qui forme aujourd'hui le gros de nos activités.

Cette tendance déjà observée depuis la mise en place du système LMD est d'autant plus prévisible qu'elle s'inscrit dans un mouvement général de privatisation de l'accès aux ressources induit par les environnements numériques de travail, les technologies d'accès *sans fil* au réseau et l'équipement informatique individuel soutenu par les pouvoirs publics². Ainsi donc, non contents de ne plus rien emprunter, les usagers n'auraient même plus besoin des postes informatiques mis à leur disposition, ce qui donnerait *a posteriori* étrangement raison aux détracteurs de l'accès libre à Internet et de la bureautique en bibliothèque...

Cependant, et une fois éteint le *lamento* récurrent sur la concurrence d'Internet jugée peu légitime, le défaut de prescription bibliographique des enseignants, la pénurie des moyens et leur défléchage programmé, le manque de personnels et la difficulté de faire évoluer leurs compétences pour répondre aux nouveaux besoins de l'institution, rendons-nous à l'évidence : la bibliothèque demeure et demeurera un lieu central et clairement identifié dans l'université. D'accord, mais pour qui et pour quoi faire ?

2. L'objectif du programme ministériel MIPE₃ est d'équiper d'un micro portable un étudiant sur deux fin 2007.

QUEL RÔLE POUR LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ?

C'est en partie pour répondre à de telles interrogations que la BU d'Angers affirme depuis une dizaine d'années son rôle culturel et scientifique au travers d'activités peu communes aux bibliothèques universitaires françaises que sont la gestion des éditions universitaires³, la programmation culturelle et le développement de fonds d'archives littéraires et historiques.

Le postulat est simple : la BU ne saurait se résumer à sa seule fonction documentaire et doit élargir ses missions pour justifier son utilité et renforcer sa spécificité. En effet, et si l'on en croit l'évolution des usages décrits ci-dessus, l'attractivité de la BU, et en un sens sa légitimité, reposent autant sur la diversité des services et des activités qu'elle est capable de développer que sur l'étendue même de sa collection. Sur le plan documentaire, sa valeur ajoutée réside aussi dans la qualité et l'unicité du « matériau » proposé aux chercheurs, apprentis ou confirmés, ces derniers pouvant alors trouver dans la bibliothèque un partenaire scientifique (colloques, journées d'étude...) et éditorial (publications, résultats mis en ligne...).

À l'image des BU américaines, et toute proportion gardée⁴, c'est bien l'idée d'un lieu ouvert à de nouvelles formes de socialisation, voire de sociabilité, de partage et d'appropriation des savoirs où l'utilisateur serait plus acteur que consommateur de ressources et de places de lecture, qui sous-tend la politique menée à Angers et explique en partie le refus de toute standardisation documentaire comme la volonté d'inscrire la BU dans un espace public élargi pour en faire une institution singulière et à part entière.

Rappelons cependant qu'à Angers, cette approche ne s'est pas naturellement imposée à la tutelle ni même aux bibliothécaires. La principale difficulté lors de notre prise de fonction en 2002 résidait notamment dans l'absence d'orientations et d'attendus clairement définis par l'université d'Angers pour ces actions à la marge, comme si ces dernières n'avaient été que le fruit de lubies individuelles condamnées à disparaître avec le départ de leur initiateur, mon prédécesseur, et non l'objet d'une politique initiée et soutenue par l'établissement.

Pourtant, et une fois dépassées les réserves et les craintes envers ces activités peu familières au conservateur lambda⁵, cette approche extensive des missions de la bibliothèque méritait d'être approfondie et institutionnalisée car les résultats,

certes erratiques mais tangibles, ainsi que l'expérience acquise étaient bien réels et non contestés à l'extérieur de la bibliothèque. Le potentiel s'avérait donc indéniable et finalement fort enviable pour quiconque souhaitant faire de la BU autre chose qu'un simple outil de documentation et d'information, ce qui était mon cas.

LA POLITIQUE CULTURELLE

Les premières expositions à la BU d'Angers remontent à l'achèvement de l'extension de la bibliothèque Belle Beille, en 1996. Alors organisée autour d'un vaste espace de circulation de 8x80 m, équipée d'un éclairage et d'un matériel d'exposition professionnels, la BU offre dès sa réouverture plus de 120 mètres linéaires d'accrochage sur deux niveaux de galeries. C'est ainsi qu'en l'espace de quelques années, cette bibliothèque va devenir un lieu pour l'art connu et reconnu de tous sur Angers, point de passage obligé pour les jeunes créateurs angevins ainsi que pour les artistes confirmés auxquels la Ville ne peut offrir d'espace d'accrochage aussi vaste.

Malgré l'indéniable qualité intrinsèque de la programmation⁶, la poursuite de ces activités nécessitait de s'interroger sur leur efficacité, en terme de réception, et sur leurs finalités réelles. Pourquoi ? Les expositions n'étant que rarement liées aux activités de la bibliothèque et donc finalement déconnectées du contexte universitaire. Pour qui ? Le public visé étant plus celui des amateurs d'art contemporain, et donc plutôt extérieurs à l'université, que les étudiants et les universitaires. Comment ? Les moyens consacrés à cette action culturelle n'étant pas clairement établis et la participation des bibliothécaires, sinon hostiles du moins indifférents, étant limitée.

Il convenait donc de repenser ses attendus et de réfléchir à la manière de mieux intégrer cette politique à l'université pour sortir d'une conception purement esthétique et immanente des œuvres exposées, logique qui s'avérait à la longue contreproductive auprès d'un public captif devenu indifférent à cette ostentation sans médiation.

À partir de 2002, la programmation fut donc renouvelée et variée pour mieux toucher les usagers et les impliquer dans une démarche plus réflexive, et pas seulement contemplative, autour de thèmes fédérateurs comme la mémoire, le corps, le temps, l'altérité... et parfois en relation directe avec les enseignements. Les expositions furent également ouvertes à des modes d'expression plus accessibles ou plus familiers aux étudiants (bande dessinée, illustration, photographie, vidéo...) tout en maintenant un certain niveau de qualité et

3. Cf. *Bibliothèque(s)* n°30, décembre 2006, p. 89, sur ce sujet.

4. Cf. Frédéric Martel, *De la Culture en Amérique*, Gallimard, 2006 (chapitre 9). Notre indigence budgétaire ne justifiait qu'en partie notre attentisme, certaines expérimentations pourraient être tentées à moyens constants.

5. La culture, les archives et les activités éditoriales en BU sont absentes du cursus dispensé à l'Enssib.

6. Une cinquantaine d'expositions, essentiellement tournées vers l'art contemporain a été organisée de 1996 à 2002.



Exposition Etienne Davodeau et Pascal Rabaté, 2005.

de professionnalisme. À cet égard, une charte des expositions fut rédigée pour définir le degré d'exigence et le type d'expositions recherchées afin notamment d'éviter les propositions d'amateurs ou encore les demandes institutionnelles pour des expositions pré-formatées ou seulement informatives.

Depuis 2003, la BU d'Angers a organisé une trentaine d'expositions originales auxquelles se sont ajoutées cinq journées d'études littéraires et douze rencontres avec des auteurs ou des artistes (Michel Tournier, John Mc Gahern, Philippe Lejeune, Jean-Loup Trassard, Marc Ferro, Jean Rouaud, Etienne Davodeau, Pascal Rabaté, Danièle Sallenave, Frédéric Martel, Braun Vega, Alain Serres...). Le suivi de ces activités est assuré par un personnel contractuel à mi-temps ponctuellement aidé par les personnels de la BU pour les installations et les vernisages. Le cadrage budgétaire a été fixé à 1 % des dépenses totales du SCD en référence au seuil symbolique généralement retenu pour les questions culturelles au niveau national. Une galerie virtuelle en ligne⁷ a également été réalisée pour valoriser la programmation en cours et conserver une trace des expositions passées.

Si le choix de la programmation demeure l'apanage du directeur de la BU, la création récente d'un service culturel à l'université d'Angers devrait permettre un meilleur partage de cette responsabilité et une interaction plus grande avec les composantes de l'université. Cette logique forte d'intégration et de partenariat interne entend défendre l'idée d'une culture *in situ* de qualité pour tous, étudiants et personnels, en renforçant la visibilité et l'ouverture auprès des publics extérieurs, déjà très nombreux lors des inaugurations, ainsi que les coopérations avec les parte-

7. <http://bu.univ-angers.fr/expos/>

naires culturels locaux (Musée des Beaux-Arts, École des Beaux-Arts, Nouveau théâtre d'Angers, Artothèque...).

LES FONDS SPÉCIALISÉS

Contrairement à nombre de BU françaises, les aléas historiques n'ont offert à celle d'Angers aucune collection notable. Nulle bibliothèque de chanoine ni de professeur émérite, nuls « trésors » du séminaire, du palais de Justice, du jardin botanique ni de l'Académie des sciences, arts et belles lettres... C'est sans doute cette carence qui explique en partie le souhait de l'ancienne direction de constituer des fonds spécialisés tout en se démarquant des logiques patrimoniales habituelles.

En ce sens, c'est bien la volonté de préserver les archives privées ou associatives, pour offrir aux chercheurs un matériau d'étude original, qui présida à la fin des années 1990 à la récupération *tous azimuts* d'une documentation contemporaine variée (ouvrages, manuscrits, notes et documents de travail, correspondances, photographies, partitions, tableaux...) par tous les moyens possibles et imaginables (achat, don, donation, legs, dépôt...).

C'est par le biais des colloques littéraires, et principalement ceux sur l'École de Rochefort, que de nombreux auteurs et poètes furent sensibilisés à la nécessité de transmettre à la postérité leurs manuscrits, leur documentation et leurs bibliothèques personnelles en privilégiant la proximité et le regroupement thématique plutôt que leur dilution dans de grandes institutions telles que l'IMEC. Jean Bouhier, Edmond Humeau, Serge Brindeau, Michel Manoll, Luc Bérumont, André Dhôtel, Anthony Burgess, mais aussi Julien Gracq, Jean-Loup Trassard, Danièle Sallenave, Michel Tournier, vont donc progressivement enrichir les collections de la BU d'Angers, souvent par le truchement d'un professeur spécialiste de l'auteur se faisant alors l'intermédiaire entre celui-ci, ou ses ayants droit, et la BU.

Parallèlement à ces fonds littéraires, la BU d'Angers récupère également des centres de documentation, comme celui du Centre international de l'enfance et de la famille (CIDEF) et expérimente l'hébergement d'archives associatives⁸ offrant ainsi un terrain d'application pour les étudiants des filières archivistiques de l'université en même temps que des contenus pour les chercheurs en histoire et en sociologie. Aboutissement de cette politique, le Centre des archives du féminisme (CAF) est fondé en 2000 au sein de la BU d'Angers à l'initiative de Christine Bard, professeur d'histoire à l'université, et en partenariat avec l'association Archives du

8. En partenariat avec le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée (CNAHES).

féminisme. Ce fonds d'archives associatives et privées composé à ce jour d'une quinzaine de dépôts majeurs⁹ continue à s'accroître tous les ans et accueille de nombreux chercheurs venus de la France entière et même de l'étranger.

Si les résultats de cette politique « foisonnante » initiée depuis plus de dix ans sont très positifs, ses limites résident aussi dans les moyens financiers et humains que peut y consacrer un SCD de taille moyenne, soit environ 1 % de son budget global et l'équivalent de trois personnes à temps plein. L'objectif est donc plus aujourd'hui de faire connaître ces fonds et de susciter des travaux de recherche en les valorisant au travers de publications ou d'expositions que d'en élargir encore le périmètre. C'est donc un travail de veille qualitative pour compléter l'existant, d'acquisition raisonnée et d'animation autour des fonds d'archives qui anime désormais la politique du SCD d'Angers.

L'exemple du Fonds Hervé Bazin acquis en octobre 2004 par la BU d'Angers grâce à la participation financière de la Ville d'Angers, du département de Maine-et-Loire et du ministère de l'Éducation nationale illustre bien cette approche qualita-

tive. Ces vingt-deux manuscrits originaux et cette correspondance de plus de 9 000 lettres vont permettre l'organisation d'un colloque, d'une publication et d'une exposition en partenariat avec la BM d'Angers et les Archives départementales en 2008.

Ce projet aux retombées scientifiques et culturelles importantes démontre à lui seul que l'édition, les expositions et les fonds spécialisés ne sont ni le supplément d'âme ni ce que d'aucuns pourraient à tort considérer comme les « danseuses » du directeur de la BU, mais bien des activités fondamentales et consubstantielles aux bibliothèques universitaires qui renforcent leur notoriété et leur légitimité parmi les institutions, tant locales que nationales, où se construisent les savoirs et la culture en action.

Force est malheureusement de constater que cette vision élargie du champ d'intervention de la BU demeure encore trop peu répandue en France, certes faute de moyens, mais le plus souvent par crainte de sortir des sentiers battus. ■

9. Cf. <http://bu.univ-angers.fr/EXTRANET/CAF/>

FONDS SPÉCIALISÉS DE LA BU D'ANGERS

Fonds Anthony Burgess

Bibliothèque partielle de l'auteur (2 000 volumes)
Carnets de notes et de dessins, photographies, partitions
Objets personnels

Fonds Hervé Bazin

22 manuscrits
Correspondance de 9 000 lettres
Documentation critique

Fonds de l'École de Rochefort

Fonds Serge Brindeau (poésie)
Correspondance, manuscrits, documentation diverse
Documentation critique

Fonds Michel Tournier*

Documents originaux
Documentation personnelle de l'auteur
Documentation critique

Fonds Julien Gracq**

Documentation critique (400 titres)

Fonds André Dhôtel

38 manuscrits
Fonds d'ouvrages

* Donation de tous les manuscrits et de sa bibliothèque

Jean-Loup Trassard

Fonds d'ouvrages
Documentation critique

Fonds Danièle Sallenave

10 manuscrits
Documentation personnelle de l'auteur
Documentation critique

Fonds Octave Mirbeau

Fonds d'ouvrages, éditions originales (300 titres)
Documentation critique

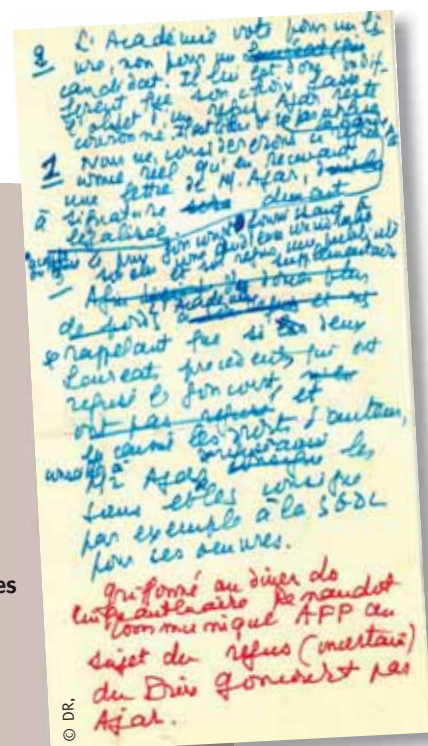
Fonds Points et Contrepoints

Archives éditoriales de la revue
Manuscrits et correspondance
Collection complète (300 titres)

Centre des archives du féminisme

70 m/l d'archives associatives et privées
Archives sonores
2 000 ouvrages spécialisés, 200 revues

** Donation des traductions et d'une partie de sa bibliothèque



Brouillon du discours pour l'attribution du Prix Goncourt à Émile Ajar. Fonds Hervé Bazin.



Des Cases

L'essor de la BD au cours des deux dernières décennies a trouvé un écho particulier dans la région. Les créateurs font la planche sur la Loire ; éditeurs et festivals y ont semé leurs cases. Quatre portraits d'artistes par une bibliothécaire passionnée.

en bord de Loire

La bande dessinée : voilà un singulier bien imprécis, pour un support/media/art largement pluriel. Depuis une quinzaine d'années le paysage s'est renouvelé en profondeur, l'édition de masse cohabitant plus que jamais avec des œuvres plus singulières, minoritaires. La dichotomie parfois stérile entre une bonne vieille bande dessinée populaire et une autre qui explore de nouvelles dimensions par l'édition de livres inattendus n'empêche pas de s'interroger sur les champs qu'investit la bande dessinée. Du reportage à l'autobiographie et l'expérimentation graphique en passant par tous les genres de la fiction, la bande dessinée a produit en une décennie une génération de créateurs cultivés, rigoureux, curieux, explorant de nouvelles contrées. Rencontre avec quelques auteurs en Pays de la Loire.

MARC-ANTOINE MATHIEU AU ROYAUME DES OMBRES

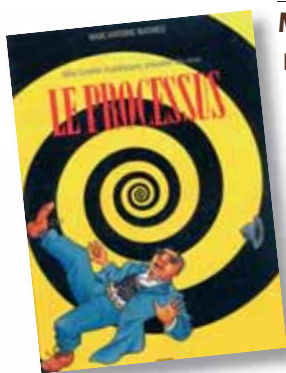
Marc-Antoine Mathieu vit près d'Angers. Il fonde l'agence de graphistes scénographes Lucie Lom, spécialisée dans la création d'expositions (entre autres « Espagne-Espagne » à Angoulême en 1989, « God Save the comix » à Angoulême en 1990, rétrospective de l'œuvre de Mœbius/Giraud, etc.). En 1987, il signe chez Futuropolis pour un album remarqué, *Paris/Mâcon*, où l'on découvre un graphiste hors pair et un conteur de talent.

Son dessin n'a pas d'aisance et ne se distingue pas par sa facilité. Ces grands aplats noirs sont autant d'énigmes à lire et à relire. Le noir renforce l'impression d'étouffement que procure

toute son œuvre. Sous le dessin, c'est le sens même qui est entravé. Julius Corentin Acquefacques, anagramme inversé de Kafka, concentre en lui tout le mystère et l'énigme qui se dégage de l'œuvre de Marc-Antoine Mathieu. Les héros sont moins des personnages que des concepts ou des systèmes. Autour d'eux, gravitent des sortes d'ombres qui ne sont que des pions destinés à les mettre en valeur. Les jeux formels, si lourds de sens, deviennent démonstrations métaphysiques. Son univers quelque peu obsessionnel creuse toujours le même sillon. Il n'y a pas de volonté de « productivité » chez lui. Il livre sobrement tous les deux ans environ un nouvel album, sorte de mégalthé noir et blanc. À la lecture, on comprend que la BD a une carte à jouer entre le trop plein d'images et l'aridité de la littérature ; l'exploration graphique peut avoir une portée philosophique.

YOANN ET L'ESPRIT D'ENFANCE

Installé à Nantes depuis 1997, Yoann fonde avec d'autres jeunes auteurs nantais l'association La Boîte qui fait Beuh. *Toto l'ornithorynque* naît sous la forme d'un livre illustré avant d'être adapté avec Eric Omond pour la bande dessinée. Dans cette série jeunesse, la couleur directe est saluée par la critique, et l'état d'esprit loué par les professionnels de l'enfance. Dans *Du ramdam chez les brasseurs*, Grogro est un benêt méritant berné par une mission capitale : aller chercher des bières au village ! Dans cet album, Yoann se réapproprie les héros créés par Trondheim et Sfar. Sur le même mode, il inaugure en 2006 la collection *Une aventure de Spirou et Fantasio*, avec Fabien Vehlmann comme scénariste, un exercice de style talentueux et jubilatoire. Mais c'est peut-être dans *La voleuse du Père Lachaise* (avec Omond) que son originalité est la plus flagrante : une sorte de mélange entre Belphégor et Fantômette. Le trait est dynamique, drôle souvent, même si on le rapproche parfois un peu à tort de celui de Sfar. Cet album de quarante-quatre pages, chez Poisson Pilote, est mis en images trois cases



ALADIN... OU TRENTE ANS D'AVENTURES

À l'automne 1978, Georges et Maryse ne savent pas très bien à quoi ils s'engagent en reprenant la librairie plutôt généraliste qui vivote rue des Hauts Pavés à Nantes. Nourris de Tintin et de Goscinny, largement influencés par la culture anglo-saxonne des années 1970, soucieux de garder leur liberté après six mois à l'aventure sur les routes d'Asie centrale, ils savent seulement que leur librairie se spécialisera dans la BD. La loi Lang en 1981 a permis de consolider l'implantation de ce type de librairie, menacé par les grandes surfaces culturelles.

Elle a fait des études de graphisme ; il connaît bien les auteurs, l'évolution des genres. La passion de la BD suivie jusque dans ses expériences avant-gardistes n'a pas suffi pour faire pièce aux années de galère. Pourtant, longtemps seule librairie spécialisée à Nantes et dans la région, Aladin creuse peu à peu le lit de sa notoriété, prend de l'ampleur, jusqu'à emménager en 1989 plus confortablement au centre-ville. Dédicaces, expos, débats, festivals, tissent un vrai partenariat avec les médiathèques alentour, elles-mêmes en plein essor : Nantes, Rezé, Saint-Sébastien, Saint-Herblain... Un réseau s'est patiemment constitué, les compétences consolidées, la confiance venue ; c'est tout naturellement que le libraire aidera, à leur demande, ces nouvelles médiathèques à constituer des fonds BD.

1989 est aussi un nouveau départ avec l'implantation d'un rayon jeunesse, lequel est estimé, non sans humour, à 25 % du fonds. En assumant une sélection délibérée au sein de la prolifique édition jeunesse, il s'agit plutôt de répondre à la demande des clients, des jeunes et fidèles amateurs devenus parents, des familiers du quartier... Aladin fait partie du réseau des Librairies complices, neuf librairies « indépendantes et différentes » à Nantes dont la carte de fidélité commune traduit la bonne entente professionnelle et garantit une répartition de la clientèle.

Une aventure de bientôt trente ans c'est un compagnonnage d'amitiés, de rencontres avec artistes et éditeurs ; le temps de suivre l'histoire d'un art menacé de perdre son impertinence et de s'étioler dans l'enchaînement des séries : les années 1970 et l'émergence magnifique et désordonnée de la BD pour adultes ; les années 1980 avec une chute des revues et fanzines de tous poils, la prolifération des albums ; 1984-85, la crise de surproduction menace.

Viennent les années 1990, l'accroissement considérable des titres et l'apparition de collectifs d'auteurs, comme l'Association, qui ouvrent une brèche dans la routine éditoriale ; par l'autoproduction, ils osent aller au bout de leurs recherches, affirment leur liberté, à l'image du Futuropolis des années 1980. Cette expérience nantaise est finalement proche d'autres parcours dans la région, celle d'amateurs passionnés tombés très tôt de cases en bulles, devenus professionnels et toujours passionnés : Ty Bull à Rennes, Bulle au Mans, Bulle d'air à Angers...

Alors, nostalgique ou blasé ? Pas encore : à l'horizon 2008, se profile un nouvel épisode, comme dans les plus belles séries ! Tout en gardant la haute main sur « sa » librairie, Georges devient directeur d'une collection BD pour l'Atalante, éditeur et libraire nantais. Explorer, mettre en confiance, susciter des projets chez des auteurs, débusquer des créations en suspens, encourager à l'écriture... Il aimerait des scénarios construits, plus complexes, plus consistants, casser le formatage des 48 p. : des contacts sont pris avec des romanciers... Et les auteurs de la région, cette pépinière remuante, prolifique et géniale ? Pour la plupart issus de groupes autoproduits, entraînés peu à peu vers des parcours plus individuels, édités par les grandes maisons, ils restent familiers de la librairie ; les amitiés perdurent... alors ils attendent que les projets de Georges prennent corps, mûrissent. Ils n'ont pas dit leur dernier mot !

Avant de nous quitter à la terrasse du café qui fait face à la librairie, la quadrilogie du *Monstre* de Bilal et le *Grand livre de Beatrix Potter*, somptueux, se font de l'oeil et semblent veiller comme des aînés sur la ribambelle d'albums amoncelés dans la longue boutique.

D'après les propos de Georges Mérel recueillis par Anne Lemoine



La librairie Aladin.

horizontales par case : découpage séquentiel, mise en page littéraire, elliptique. À la manière des feuilletons du XIX^e s., les aventures romantiques et rocambolesques, sous de faux airs de comique de boulevard, sont bien plus une peinture redoutable des mœurs et de la politique soulignée par le choix d'une contrainte de découpage où le dessinateur fait fi des contraintes et propose une narration graphique, impose un rythme.

DAVODEAU, À HAUTEUR D'HOMME

La production plurielle de cet auteur du pays angevin interroge les différents champs explorés par la bande dessinée : reportage, documentaire, « pure fiction ». Un regard, un désir d'ancrer ses histoires, réelles ou imaginées, dans la réalité, d'« encre » un ici et maintenant, est peut-être ce qui fait l'unité de cette

production polymorphe. Les personnages de Davodeau s'élancent, s'énervent, se débattent pour lutter contre l'inéluctable qui parfois les rattrape. Parce que la BD ne se contente pas de distraire, l'ouverture au monde est nécessaire.

S'il n'est pas le premier à avoir fait de la BD reportage en France, il est toutefois l'un des rares à s'orienter vers le support de la BD pour passer un message politique, souvent militant.

Rural ! est la mise en image d'un reportage quasi journalistique sur la problématique du monde agricole. À travers la construction d'une autoroute et des difficultés de son tracé dans la région des Coteaux du Layon, Davodeau brosse le portrait d'un groupe de jeunes agriculteurs soucieux de développer l'agriculture biologique qui se veut respectueuse de l'environnement. Son dessin en ligne claire sert le message. Car le dessin est toujours un moyen au service d'un message à faire passer. Davodeau ne dédaigne pas le recours à l'autoreprésentation montrant ainsi la perméabilité entre autobiographie et reportage. Cette incursion dans l'autobiographie est flagrante dans *Les mauvaises gens* où les militants des Mauges dont il trace le portrait ne sont autres que ses propres parents.



Harry Morgan, Manuel Hirtz, *Le petit critique illustré, guide des ouvrages consacrés à la bande dessinée*, P.L.G. édit., 2005, 284 p.

Gilles Ratier, *Avant la case, histoire de la bande dessinée francophone au XX^e s. racontée par les scénaristes*, Sangam, 2005, 432 p.

Le premier, dans sa 2^e édition augmentée d'un chapitre sur les principaux ouvrages en langue anglaise, bien fait, bien documenté, va jusqu'à citer des ouvrages qui semblent bien anecdotiques. Commentaires vifs, parfois amusants, mais le plus souvent très sérieux et argumentés. Pas l'ombre d'un parti pris, les index qu'il faut : un petit trésor de bibliothèque ! Gilles Ratier, bibliothécaire à la BFM de Limoges, mais aussi conseiller au festival d'Angoulême, présente la nouvelle édition augmentée du deuxième qui est une riche collation d'entretiens d'auteurs les plus divers (Sfar, Godard, Goscinny, et d'autres encore, moins connus). Scénaristes, dessinateurs,

auteurs « complets », les interviewés de ce livre n'en finissent pas de montrer l'importance de « l'écriture » dans l'art de la BD. Les « pratiques » des auteurs amènent naturellement une théorie et une histoire de l'écriture du 9^e art. Un bon ouvrage de référence, complété d'une abondante bibliographie et d'index précieux, métier oblige...

Olivier PARAUULT



Humaniste, Davodeau se met toujours à hauteur d'homme pour diffuser son message, son regard.

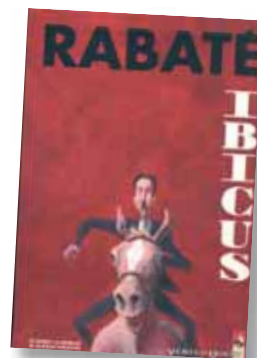
RABATÉ ÉCLATE LA BULLE

Cet angevin a exercé différents métiers avant de se tourner vers l'illustration et la bande dessinée. Ses premières œuvres paraissent chez Futuropolis. Auteur inclassable de cette « nouvelle génération », qui, au fil de sa production, fixe des rendez-vous insolites, souvent là où on l'attend le moins. De la Russie blanche et enneigée (*Ibicus*), à l'île pénitentiaire de Sakhaline (*Jusqu'à Sakhaline*, Carnets de voyage) et aux bords de Loire (*Les petits ruisseaux*), Rabaté, incroyable touche-à-tout, explore à sa façon l'éclatement de la bulle tant dans le fond que dans la forme.

Dans *Ibicus* où la narration et la construction formelle sont empruntées au cinéma – recherche dans le découpage des plans, profondeur de champ –, Rabaté renonce au leurre que peut être la BD réaliste et revendique un point de vue subjectif, allongeant les personnages jusqu'à leur donner un air un peu grotesque. De gueules de bois en mesquineries, de petites arnaques en amours cyniques, le gris n'édulcore pas le propos ; plutôt que de se laisser entraîner dans l'épopée des événements russes de 1917, il se concentre sur le personnage principal en privilégiant la petite histoire d'un individu pris dans la grande pour essayer de l'humaniser. Comme il le dit : « je revendique, que ce soit dans le scénario ou dans la plastique, toujours l'ambiguïté¹. »

Après les lavis sombres et désespérés d'*Ibicus*, le pastel domine dans *Les petits ruisseaux*. Avec humour et tendresse, alors que le comte Nevzorof était vil et quelque peu cynique, empreint d'une nostalgie et d'une mélancolie toutes russes, le dessinateur angevin dépeint un univers des « petites gens » qu'il affectionne pour leur truculence et leur humanité et nous entraîne dans le monde de la sexualité du troisième âge. Album doux et simple servi par des dessins emplis d'une indéniable joie de vivre, aussi sensible dans le trait que dans un propos qui témoigne d'une certaine conception du monde.

À travers ces quelques exemples, on comprend que la bande dessinée a atteint un grand niveau de maturité en explorant des voies singulières. Ces quatre auteurs hissent haut la liberté de création, une denrée encore rare dans l'histoire de la BD. La bande dessinée, plus que centenaire, a déjà beaucoup donné. Mais il y a encore beaucoup à en attendre... ■



1. Tanitoc, « Plumes et pincesaux bien trempés de la bande dessinée », in 303.

LES PAYS DE LA LOIRE EN BD !

Nombre de festivals, d'apparence modeste, mais attendus et fréquentés, témoignent de la dynamique insufflée dans la région par des amateurs passionnés de bande dessinée. Portés par des associations, souvent relayés par les bibliothèques publiques, certains comme ceux d'Arnage, Rouans, Chalonnes-sur-Loire, Montreuil-Bellay... prennent de l'ampleur et acquièrent une renommée certaine. Expositions, interventions d'auteurs dans les classes, séances de dédicaces, concours de planches, concours de dessins amateurs et professionnels, débats croqués autour des questions de société, le tout dans une ambiance conviviale et festive, stimulent une création multiforme.

Anne LEMOINE

Festivals de BD en Loire Atlantique (44)

La Baule Escoublac	La Bulle Escoublac Organisé par le Relais municipal et la BM http://relais.culturel.free.fr	11 ^e éd. 13 juillet 2006
Rouans	Festival Organisé par l'association Les journées de la BD Tél : 02 40 64 27 75	20 ^e éd. 28 avril
Nantes	Nantes BD Organisé par l'association Taille-crayon http://nantes.bd.free.fr	2 ^e éd. 8 décembre 2007
Corcoué-sur-Logne	Les Humouroides Organisé par la mairie de Corcoué-sur-Logne http://www.humouroides.com	1 ^e éd. 23 septembre 2006

Festivals de BD en Maine et Loire (49)

Chalonnes-sur-Loire	Bulles en Loire et Layon www.chalonnes-sur-loire.fr	20 ^e éd. 10 février 2007
Angers	Angers BD Organisé par l'association La Bande aDhoc http://angersbd.free.fr	8 ^e éd. 2 décembre 2006
Mazé	Traits portraits Organisé par la Communauté de communes de Beaufort-en-Anjou Tél : 02 41 79 89 99	4 ^e éd. 2 novembre 2006
Montreuil-Bellay	Festival organisé par l'association Au cœur des Bulles www.aucoeurdesbulles.com	8 ^e éd. 2 mai 2007

Festivals de BD en Mayenne (53)

Laval	Festival BD Organisé par l'Association Lavalloise des Amateurs de BD www.bdLaval.org	16 ^e éd. 10 mars 2007
--------------	---	-------------------------------------

Festivals de BD en Sarthe (72)

Arnage	BD Mania Organisé par la Ville d'Arnage, en collaboration avec la librairie mancelle Bulle Tél : 02 43 21 10 06	5 ^e éd. 9 décembre 2006
Le Mans	La 25 ^e Heure du Livre Organisé par l'Association 24 heures du livre www.24heuresdulivre.fr	6 ^e éd. 14 octobre 2006

Festivals de BD en Vendée (85)

Saint-Laurent-sur-Sèvre	Festival organisé par l'association Bulles de Sèvre Tél : 02 51 67 84 30	3 ^e éd. 3 mars 2007
Olonnes-sur-mer	Festival organisé par l'association Abracadabulles http://abracadabulles.free.fr	8 ^e éd. 15 septembre 2007
La Roche-sur-Yon	Bulles d'OH ! Organisé par Médiastore et 3 élèves de l'IUT de La Roche-sur-Yon Tél : 06 84 38 49 08	2 ^e éd. 2 mars 2007

Pour que dure l'été

Transformer le raz-de-marée du tourisme saisonnier en vague porteuse pour développer un outil local, c'est le pari qu'a tenté avec succès la commune vendéenne de Saint-Hilaire-de-Riez par la mise en place d'une politique de lecture publique intégrant ce phénomène.

La bibliothèque de plage à Saint-Hilaire-de-Riez

« En hiver, c'est le silence que l'on remarque le plus, les volets roulants tous descendus, le vent qui transperce ces trop longues avenues. On doit être hors saison. »

À Saint-Hilaire-de-Riez, vers janvier, 10 000 habitants s'installent devant leur cheminée pour passer leur soirée ; en juillet et août, ce sont 120 000 à 130 000 personnes qui sillonnent les rou-

tes, prennent possession des campings, se douchent, produisent des déchets et utilisent tout ou partie des services proposés. Le littoral est partout en France le siège de ces migrations saisonnières : quelle politique de lecture publique construire dans une situation si variable, comment créer des structures adaptées ?

En 1989, il existait une bibliothèque associative (150 m²) ouverte quelques heures par semaine au bord de la mer hors saison et 18 h/semaine en période de vacances scolaires. En 1995, après municipalisation, instauration de la gratuité pour les enfants et renforcement des effectifs,

la bibliothèque effectue 70 000 prêts dont environ 30 000 en juillet et août, tandis que le prêt mensuel est de 2 à 3 000 le reste de l'année. Les habitants permanents représentent 44 % des 2 100 lecteurs ; 50 % sont des habitants de résidence secondaire et des vacanciers occasionnels et 6 % viennent des autres communes. L'équipe lance alors, parallèlement, « une bibliothèque de plage ». Durant deux semaines, à cheval sur les mois de juillet et d'août, le livre s'installe sur le sable, sur les transats et sous les parasols. Les baigneurs peuvent consacrer une partie de leurs loisirs à la lecture et à l'information, tandis que les enfants s'occupent dans des ateliers de dessin.

La formule a évolué. Depuis 2000, il existe un point lecture au bord de la mer, à Sion, en terrasse. Tous les après-midi durant les



La bibliothèque de plage à Saint-Hilaire-de-Riez.

mois d'été, les passants peuvent s'arrêter et s'asseoir pour consulter la presse française et étrangère, feuilleter un document ou lire une BD avec leurs enfants. D'une année à l'autre, des habitudes se créent, les visages deviennent familiers. Notons que la côte s'étale sur 10 km : d'autres points lecture pourraient être envisagés, à moins qu'une navette ne soit créée pour faciliter les déplacements, si difficiles en été.

En 1995, les élus ont décidé de mettre en place une véritable politique de lecture publique en créant un bâtiment « aux normes ». La médiathèque est installée dans le bourg, signe d'une volonté de s'inscrire dans un travail de fond. Pour déterminer la population concernée, la formule retenue comptabilise le nombre de résidents à l'année plus un habitant par résidence secondaire construite, soit 15 000 personnes en tout. La surface créée est de 1 100 m². Des professionnels sont recrutés pour animer un secteur livre adulte, un secteur jeunesse, un secteur musique et multimédia.

Dès l'ouverture en 1998, le succès est au rendez-vous avec le soutien des enseignants et du monde associatif. L'accueil de tous les enfants de la commune dans le cadre scolaire est une porte d'entrée favorable à la diffusion familiale.

Le budget « animations et mise en valeur des collections » permet d'entreprendre d'importantes manifestations assez éclectiques. Nous alternons des axes de travail « grand public » avec des thèmes plus spécialisés (« Roman du terroir », « Roman algérien d'expression française » ou encore « Olivier Ledroit » et « Julien Gracq »). Chaque responsable de secteur propose et pilote une animation sur un thème assez large et fait participer l'équipe à la construction et à la réalisation du projet. (« Faites de la danse », « Les sixties », « Le roman policier », « La vache », « Les animaux fantastiques »...). Pour une exposition, un concert, il s'appuie sur des professionnels extérieurs ou des spécialistes du sujet et fait appel aux services municipaux, aux associations locales, aux élèves, à des personnalités et à son public.

Comme tous les bibliothécaires, nous jouons avec sérieux notre rôle d'équilibriste dans la politique d'acquisitions pour « favoriser l'information de tous et l'accès à la culture sans nous soumettre aux pressions commerciales des majors » de l'édition, quel que soit le support, estimer la part du « politiquement correct » qui imprègne fortement notre environnement, tant dans les discours publics que dans la bouche de nos utilisateurs sans renoncer à acheter

livres ou revues qui posent des questions dérangeantes, ni à présenter des courants culturels peu connus.

La médiathèque est devenue un lieu de vie et accueille tous les publics : le secteur jeunesse réunit les enfants du public et du privé dans des projets transversaux. Mères de famille, enfants sortis de l'école, adultes en accueil de jour, retraités hyperactifs, marins de retour du large se croisent, papotent et échangent les nouvelles fraîches. À l'occasion des vacances scolaires, les habitants des résidences secondaires arrivent dès le premier jour pour faire le plein de nourritures spirituelles et promènent bientôt leur bronzage éblouissant. En juillet et août, les activités sont orientées uniquement vers l'accueil du public et le prêt : consultation sur place, accès Internet, visite d'exposition drainent un public au parler haut venu de tout l'hexagone et de l'étranger, particulièrement les jours de pluie.

Trois périodes rythment ainsi l'année : celle des mois d'été où l'occupation est optimale, celle des mois d'automne ou d'hiver où la population est clairsemée dans un vaste territoire et celle, intermédiaire, des petites vacances scolaires où les volets des maisons s'ouvrent pour accueillir enfants, famille et amis.

Le résultat, comme le montrent les chiffres, c'est qu'aujourd'hui notre volume de prêts ne connaît plus la même amplitude de variations entre l'été et le reste de l'année : c'est désormais toute l'année que différents publics se succèdent. Lecture publique, cela signifie aussi permanence des efforts, remise en question. C'est d'autant plus vrai à Saint-Hilaire-de-Riez qu'une partie importante de la population permanente connaît un fort taux de renouvellement. ■

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

- 1 100 m². Une salle d'exposition, un auditorium.
- 4 000 lecteurs : 62 % habitent à l'année (24 % des inscrits).
- 27 % habitent hors de la commune.
- 10 % viennent des résidences secondaires tandis que 3 % sont des vacanciers.
- 170 000 prêts.
- 30 000 ouvrages adultes ; 25 000 ouvrages pour la jeunesse ; 9 000 cd ; 123 périodiques en cours.
- Consultation Internet gratuite.

ÉLISABETH FABART
BDP de Loire-Atlantique



La clé des champs

Le maillage des territoires, l'organisation en réseaux et l'adaptation des structures aux exigences concrètes du terrain sont les clés d'un développement harmonieux et efficace de la lecture publique en milieu rural. De la Mayenne et de la Sarthe à la Vendée, les communes rurales tirent leur épingle du jeu¹.

La lecture en milieu rural

Dans les cinq départements des Pays de la Loire, 34,7 % de la population vit dans une commune de moins de 2 000 hab., un chiffre qui explique la priorité que constitue, pour nombre d'acteurs publics, l'accès au livre en milieu rural. « La première offre culturelle des petites communes, c'est la lecture. Le premier investissement, la bibliothèque » constate Jean-Pierre Meyniel, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC des Pays de la Loire.

La lecture publique recueille les bénéfices d'un taux d'adhésion à une intercommunalité particulièrement fort (86 % des communes). Réseau, proximité et intercommunalité sont donc des concepts clés pour rendre la lecture accessible à tous. De nombreux établissements ont opté pour la forme de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), ce qui montre bien que les enjeux de la lecture publique s'accordent plus facilement que d'autres aux objectifs communautaires. Si l'émergence des réseaux intercommunaux de lecture publique est importante – sans être nouvelle pour autant –, elle implique une adaptation des services des bibliothèques départementales à ce nouveau paysage territorial.

1. Cet article a été élaboré à partir du dossier *Le livre en milieu rural* conçu par Laurence Vilaine pour *Encres de Loire, la revue du livre en Pays de la Loire*, mars 2006, n°36 (éd. Conseil Régional).

RÉSEAUX INTERCOMMUNAUX DE LECTURE PUBLIQUE ET BDP

Département pionnier dans la région en 1993, le Maine-et-Loire compte aujourd'hui 14 réseaux rassemblant 96 établissements. Ils formalisent souvent des coopérations initiées par des équipes de bibliothécaires. Bruno Dartiguenave, directeur de la BDP et instigateur de cette mise en œuvre, défend ainsi l'importance de la coopération : « L'objectif est de coopérer pour rechercher une synergie, un partage de ressources entre partenaires culturels destinés à améliorer l'efficacité des actions communes. La BDP informe, propose et soutient, elle n'impose rien. La mise en place d'un réseau repose sur les bénévoles et les politiques. C'est à ceux qui sont sur le terrain d'imposer leurs besoins, sinon ça n'a aucun sens. »



L'accompagnement des BDP s'ajuste aux besoins des réseaux en proposant des services à la carte. Ainsi, la desserte peut, selon les cas, s'effectuer dans chaque bibliothèque ou dans la « tête de réseau ». Pour la formation, des stages ciblés sont décentralisés pour s'adapter à la demande. Un poste de bibliothécaire a été créé à la BDP de la Mayenne

afin d'aider les réseaux en matière de médiation, d'organisation ou d'animation. Celle-ci offre encore son expertise bibliothéconomique. Sylvie Dewulf, directrice de la BDP de la Mayenne souligne que « la BDP peut apporter un regard plus pointu sur le fonds, conseiller la qualité, ne pas se limiter aux livres médiatiques, et proposer une politique d'acquisition concertée. » La bibliothèque intercommunale « est un interlocuteur privilégié de la bibliothèque départementale, elle est un intermédiaire entre elle et les bibliothèques » pointe Elisabeth Cailleau, bibliothécaire intercommunale dans le Maine-et-Loire. Ce sont les rôles complémentaires de chacune de ces structures qui permettent de bâtir des réseaux départementaux.

VERS PLUS DE PROFESSIONNALISATION

Le développement des bibliothèques communales ou intercommunales peut s'accompagner de la création de postes professionnalisés. Ils n'excluent pas l'engagement bénévole, nécessaire pour assurer le fonctionnement quotidien des petites bibliothèques et contribuer au dynamisme social des communes rurales. Il faut alors trouver des manières de travailler ensemble de façon constructive dans le cadre d'une BM comme dans celui des bibliothèques intercommunales. La cohabitation n'est pas toujours simple. C'est pourquoi Bruno Dartiguenave insiste sur le fait qu'« il faut en premier lieu bien redéfinir les rôles des acteurs des communes et des communautés de communes

CROQ'LES MOTS, MARMOT !

Le livre, la culture et les tout-petits en Haute Mayenne

« Le bébé a droit à la culture, précocement. Mettre des livres partout où il y a des bébés, c'est leur rendre le monde plus "lisible", c'est transmettre l'importance du langage, du partage, du ludique, de l'esthétique, de la poésie. Allez, donnez des livres à "manger" aux tout-petits, lisez-les avec eux, donnez-leur de votre temps, de vous, de ce qui est en vous, profond, vivant, vrai, le goût du monde et le plaisir de le comprendre et d'y vivre. »

Avec en tête ces mots du pédopsychiatre Patrick Ben Soussan et ceux de quelques autres, parmi lesquels Dominique Rateau, les bibliothécaires de Haute Mayenne (six communautés de communes correspondant au nord du département) se sont lancés dans un projet baptisé « Croq'les mots, marmot ! » accompagnés de l'agence Texto (Rennes), la librairie M'Lire (Laval) et le Kiosque (centre culturel du Pays de Mayenne). Une année entière, donc, consacrée à l'éveil culturel des tout-petits, avec le souci constant de créer des liens entre professionnels du livre, de la petite enfance, de la culture et les familles. Tout au long de l'année :

- **animations et spectacles** dans les bibliothèques et lieux de vie des tout petits ;
- **résidence** d'AnneClaire Macé qui aboutira à l'édition de *Ptikili*, une création originale nourrie des séances de bébés lecteurs observées par l'artiste ;
- **formation** sur le livre et les tout-petits offerte à 110 professionnels du territoire ;
- **colloque** permettant de rencontrer P. Ben Soussan, D. Rateau et l'éditeur Thierry Magnier ;
- **salon tout public**, en point d'orgue, les 13 et 14 mai 2006 où tout était pensé, scénographié, animé pour recevoir dans une ambiance conviviale et adaptée 2500 visiteurs, dont un tiers de marmots.

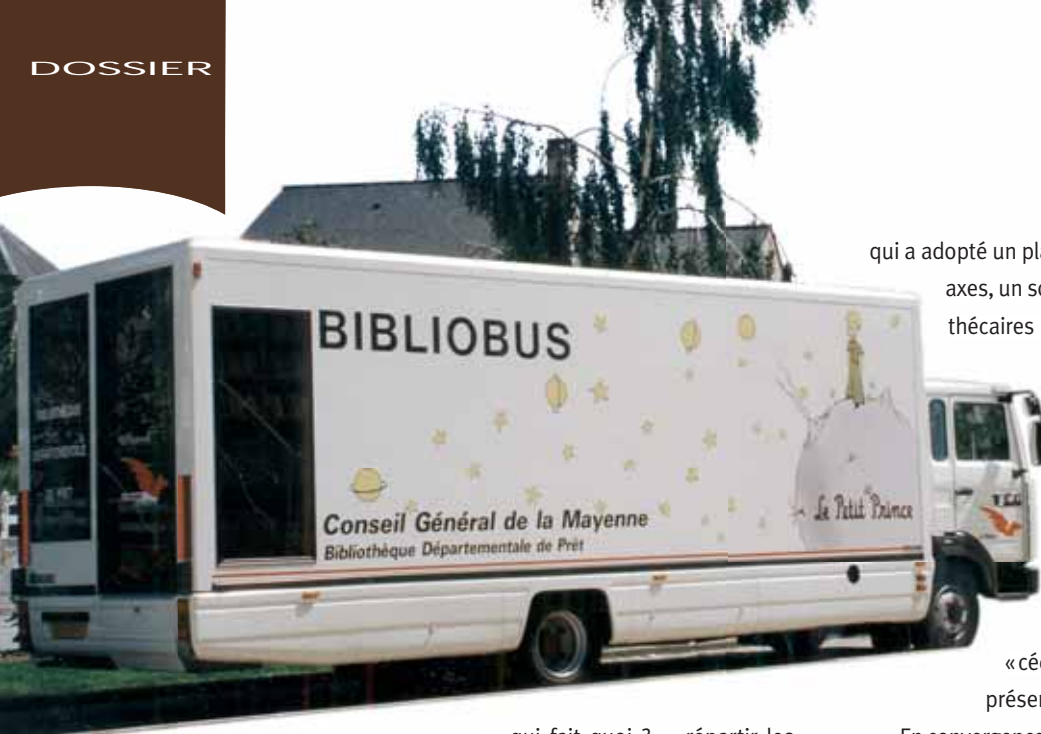
Contact :

Martine Mathien

02 43 32 16 27

martine.mathien@mairie-mayenne.net





– qui fait quoi ? –, répartir les tâches afin d'arriver à une délégation complète des compétences. Il n'est pas facile pour les acteurs d'envisager cela. Il faut du temps.» Le problème concret du nombre de bibliothèques concernées se pose aussi : «Un bibliothécaire intercommunal pour coordonner six bibliothèques, c'est gérable ; quand on arrive à douze c'est beaucoup trop !» On peut néanmoins constater une amélioration de la qualité des équipements et un fort développement de la professionnalisation en milieu rural depuis quinze ans.

L'ENJEU DES POLITIQUES PUBLIQUES

À tous les échelons, de nombreuses collectivités reconnaissent l'enjeu de la lecture publique. Jean-Pierre Meyniel constate que « les projets de développement des bibliothèques ont désormais le vent en poupe et sont souvent devenus partie intégrante de programmes électoraux ; à la veille du prochain mandat municipal, l'intercommunalité deviendra, à côté de l'évolution numérique, l'enjeu majeur du développement de la lecture publique en milieu rural. »

Les conseils généraux, qui ont compétence en la matière, mettent en œuvre des politiques favorisant le développement des bibliothèques, équipements participant au maillage et à l'aménagement du territoire, un sujet important pour les départements. Cela se traduit par l'instauration d'aides financières pour soutenir les investissements en premier lieu, mais aussi, parfois, le fonctionnement des bibliothèques. Ces politiques sont souvent formalisées par un schéma départemental de la lecture publique comprenant en général des mesures en direction des intercommunalités.

« La diffusion de la lecture est l'un des engagements forts du conseil général en matière de culture » déclare Marie-Odile Bouillé, vice-présidente du conseil général de Loire-Atlantique,

qui a adopté un plan lecture en 2006 prévoyant, entre autres axes, un soutien à la création de dix postes de bibliothécaires intercommunaux. Le conseil général de la Mayenne a voté un plan lecture en 1995 et soutenu les réseaux intercommunaux. Le département compte aujourd'hui 26 bibliothèques têtes de réseau, 70 bibliothèques relais et 33 points lecture. Le département de la Sarthe a fait de même en 2005. Dans le même temps, celui de la Vendée créait son réseau de « cédéthèques » (annexes de la BDP avec forte présence des fonds numériques).

En convergence avec leurs priorités respectives de soutien à la création de bibliothèques, la collaboration, voire le conventionnement entre les conseils généraux et la DRAC constitue, par le biais de co-financements des investissements et parfois de postes intercommunaux, un double levier, déclencheur de projets forts et innovants en milieu rural..

LE SUCCÈS EST AU RENDEZ-VOUS

Bien que la tendance nationale atteste aujourd'hui de résultats contrastés entre fréquentation, inscriptions et prêts, les bibliothèques des zones rurales tirent bien leur épingle du jeu. Si, en 2002, les bibliothèques des communes de moins de 2 000 hab. connaissaient, dans la région, un fort taux d'inscrits (28,2 %), il n'est pas rare qu'un nouvel équipement recueille aujourd'hui 35 % d'adhésion.

L'amélioration quantitative et qualitative semble un pari réussi pour les bibliothèques tant communales qu'intercommunales. Ces dernières bénéficient plus encore que les autres des moyens déployés : diversification et complémentarité des collections, développement des animations, apport de la professionnalisation renforçant leur attractivité. Pourtant, il reste encore à faire avant que les bibliothèques « placards », ouvertes une heure par semaine aient toutes disparu... Mais des perspectives positives existent, en particulier sur l'initiative des intercommunalités. Elles se traduisent par des schémas visant la mise à niveau de l'ensemble des bibliothèques du territoire et de leurs moyens de fonctionnement.

La diversité des modes d'intervention montre qu'il n'y a pas de modèle unique, chaque entité communale, intercommunale, départementale, déployant des stratégies en fonction de son identité et de l'évolution démographique de son territoire. ■

Cet article a été écrit en collaboration avec Corinne Duhayon, actuellement chargée de mission à la Bibliothèque municipale de Nantes.



BiblioChecker de Nedap : à la recherche du temps gagné

Gagner du temps, aujourd'hui c'est être en phase avec son temps !

Les solutions RFID de Nedap permettent aux bibliothécaires de trouver plus de temps à consacrer au public, de retrouver la convivialité d'antan tout en gagnant en performance, en flexibilité et en sécurité.

L'accès à la culture doit être séduisant, rassurant, simple d'accès : les solutions RFID de Nedap contribuent à améliorer sans cesse le confort des usagers, respectent l'esthétisme et la modernité des structures d'accueil et sécurisent votre bibliothèque en intégrant la gestion antivol, sans manipulation spécifique.

En réduisant le temps passé aux opérations de prêt et de retour, à trier, ranger ou retrouver les documents, les solutions RFID de Nedap sont les outils de la bibliothèque qui vit avec son temps.

nedap[®]
BiblioChecker

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRE DOCUMENTAIRE D'AIZENAY

En 1980, le groupe scolaire Louis Buton de la commune vendéenne d'Aizenay (7 000 hab.) met en place une politique globale autour de la lecture. Le projet, issu de la pédagogie Freinet, est appuyé sur la création d'une BCD, la première du département, lieu de convergence et de redistribution de l'information au-delà même de l'espace et du temps scolaire (la ville ne possédant pas de bibliothèque municipale).



Gérée par l'association Bibliobulle, composée de parents et d'enseignants, et animée majoritairement par des bénévoles, la BCD fait largement participer les enfants à son fonctionnement grâce au « conseil de bibliothèque » qui inclut deux enfants de chaque classe. Ce conseil contribue au choix des acquisitions, aux réflexions sur le classement et produit un journal bi-mensuel, *L'écho du p'tit Buton*.

La bibliothèque est en accès libre – selon certaines règles négociées – et perpétuellement au cœur de l'apprentissage. Les élèves y constituent également de la documentation, synthèse de leur recherche, qu'ils envoient par télécopie ou mail à leurs correspondants extérieurs. Pour ce faire, l'apprenti documentaliste s'appuie sur la diversité des sources documentaires qui sont de trois ordres :

- **Les textes** : les écrits et les supports les plus divers qui permettent de varier les modes de lecture, de former des lecteurs polyvalents et aptes à bâtir des projets.
- **Les objets** : la réalisation d'un musée des objets à la BCD permet d'appréhender les objets en temps que document à part entière par l'observation, la manipulation, le fonctionnement et la classification.
- **Les ressources extérieures** : après avoir exploré toutes les ressources de la bibliothèque, les élèves sont invités à enrichir les résultats de leurs recherches à l'aide de partenaires extérieurs à l'école, « spécialistes » d'un domaine, qu'ils soient de proximité, d'envergure nationale ou institutionnels.

Les outils des nouvelles technologies sont largement utilisés. Il s'agit bien de situations d'apprentissage en grandeur réelle favorisées par une véritable pédagogie de la communication.

Les bénéfices de la Fête du livre jeunesse, temps fort de l'année, permettent l'accroissement des collections, complété par une subvention de la municipalité. Cette

occasion de rencontres avec des écrivains, illustrateurs, conteurs ou libraires constitue un espace pour des animations culturelles, des expositions et des spectacles largement ouvert sur l'extérieur.

Cette expérience quasi trentenaire doit sans doute son succès à une équipe pédagogique cohérente et motivée, qui encourage la recherche personnelle et collective, la confrontation des savoirs et le recours à l'esprit critique en défendant ainsi une idée ambitieuse et maîtrisée du projet éducatif.

À la rentrée 2005, après vingt ans de sollicitations, le conseil général de Vendée a ouvert un collège public à Aizenay. L'équipe pédagogique poursuit aujourd'hui la même exigence qualitative qui s'appuie sur une expérience pionnière.

Marguerite Lamirault
Bibliothèque municipale de Nantes
Centre Bermond-Boquié

Pour en savoir plus

Groupe scolaire Louis Buton – BP 12 – 85190 Aizenay – Tel/Fax : 02 51 94 62 29 – bibliobulle@wanadoo.fr

Lire à l'école, film vidéo réalisé par Les amis de la joie par les livres, 1992.

www.ac-creteil.fr / savoircdi.cndp.fr / ecolesdifferentes.free.fr

PHILIPPE LEVREAUD
Bibliothèque(s)



Jean-Loup Trassard

Singulière entreprise, dans les lettres françaises, que celle d'écrire la terre, ses travaux et ses jours. Mesurée à la chaîne syntaxique des arpenteurs du grand siècle, pliée à l'ordre des discours, tamisée à l'idéal des Lumières ou bien passée au noir naturaliste, avilie, caricaturée, salie d'un mépris tout urbain, sa réalité n'aura que bien peu suscité l'intérêt de nos écrivains, sinon pour les exercer à un combat qui ne la concerne guère. Elle appellerait plutôt un regard respectueux, qui sût discerner en elle mieux qu'une occasion, averti des secrets que la besogne seule délivre, scrutateur et perdu ; une oreille aux aguets, propre à relayer les yeux, à capter les signaux des feuillages, à percevoir ce qui, dans la parole rare vient du plus lointain ; et deux mains rompues à l'usage d'outils parmi lesquels la plume, pas moins précise qu'une faux domptée. Elle demanderait encore un sens du temps, patience native, sécrétion d'un organe sensible aux météores comme à la légende, puisque les deux conspirent en notre langue.

La passion documentaire, penchée sur la trace à peine perceptible d'une sente enfouie, attachée à décrire quelques mètres d'un cours d'eau *peu considérable*, à restituer pour l'esprit les gestes bientôt oubliés sur le manche d'outils nommés une dernière fois, cette passion obstinée étayée par les mots les plus nécessaires, méticuleusement choisis parmi les plus concrets, trouve en eux, dans leur matière même, graphique tant que sonore, de quoi s'élever d'un coup d'aile, sans bruit, vers l'esquisse d'une fiction. Une volée de haches



Afin de présenter l'œuvre de l'écrivain au grand public, la bibliothèque Jean-Loup Trassard de Mayenne a réalisé une exposition, « Jean-Loup Trassard : écrits et photographies » : 8 panneaux sur bâches disponibles en deux formats, 80x120 cm ou 40x60 cm, et 8 photographies en noir et blanc, sous cadres. Cette exposition sera présentée lors du Congrès de Nantes, le 8 juin prochain.

Martine ou Jacques Mathien. Tél : 02 43 32 16 27

Jean-Loup Trassard, *Conversation avec le taupier*, Le Temps qu'il fait, 2007.

- Gallimard : *L'érosion intérieure* (1965), *Paroles de laine* (1969), *L'ancolie* (1975), *Des cours d'eau peu considérables* (1981), *Tardifs instantanés* (1987), *Campagnes de Russie* (1989), *L'espace antérieur* (1993), *Nous sommes le sang de cette génisse* (1995), *Dormance* (2000), *La déménagerie* (2004 ; Folio, 2006).

- Le Temps qu'il fait : *Inventaire des outils à main dans une ferme* (1981, rééd. 1995), *L'amitié des abeilles* (Gallimard, 1961 / rééd. Le temps qu'il fait, 1985), *Territoire* (1989), *Images de la terre russe* (1990), *Caloge* (1991), *Ouailles* (1991), *Archéologie des feux* (1993), *Traquet motteux* (1994), *Objets de grande utilité* (1995), *Tumulus* (1996), *Les derniers paysans* (2000), *La composition du jardin* (2003), *Nuisibles* (2005), *Le voyageur à l'échelle* (2006).

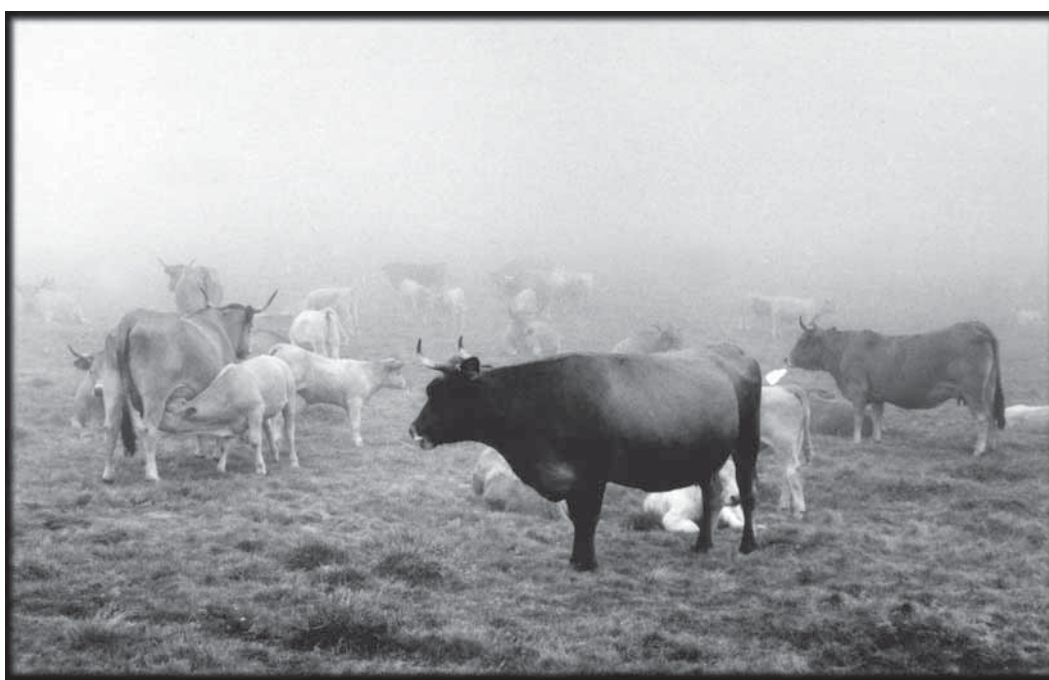


traverse la page. Le travail d'écrire est en tous points semblable au labour : la verse en bout de ligne et l'inconnu qui fait surface. Un pan d'histoire, la préhistoire remontent comme un silex sous le soc. Le mythe et les éléments.

Ce travail de l'écriture se prolonge parfois d'un prélèvement d'images, non moins pétrées de réalité, laquelle semble absorbée davantage que captée, transfusée. Et pourtant, l'opération ne cherche aucunement à donner le change : noir et blanc de convention, formats classiques, la photographie avoue son artifice dans le temps qu'elle le transcende. Mais, derechef, ce qui suscite le regard, appelle le cadre, convoque avec lui le simulacre. Et c'est pour ne pas mentir, sans doute, que de paisibles paysages un jour referment leur piège sur la volonté d'illusion à quoi aura cédé le spectateur envoûté par les sillons et les brumes, les vaches de l'Aubrac. Pris à l'image comme il le fut au mot, le lecteur se trouvera peut-être la proie d'un singulier vertige, au détour d'un innocent voyage à l'échelle. C'est qu'au fond d'une aventure où la vie s'est indissociablement liée à la réalité la plus brute et aux signes les plus abstraits – et les a liés entre eux d'un nœud vivant –, gît une part d'enfance inentamée. D'une enfance vieille comme le monde et sage comme lui. ■



Un natif du bocage mayennais découvre le plateau d'Aubrac. Sans arbres excepté un rare frêne, c'est une alternance de petites vallées – s'y éjouissent librement des ruisseaux peu profonds – et de buttes à pentes douces, certaines portant une construction basse, grosses pierres et lauzes, le buron où était jadis fabriqué le fromage. Sur l'herbe rase, de nombreux troupeaux, minuscules dans le paysage, se révèlent populeux dès qu'on les approche, jusqu'à cent-cinquante têtes à



cornes. L'espace pénètre par les yeux, par les jambes qui plient la distance. Un vent chaud mange le murmure des bestiaux tandis que l'alouette, toujours à l'orée de l'oreille, disperse le marcheur dans l'étendue offerte.

Jean-Loup TRASSARD

Ces images, « Aubrac, été 1986 », sont à rapprocher de « Sur le plateau en Aubrac », in *Traquet motteux*, éd. Le Temps qu'il fait, 1994.

ANNE LEMOINE
Bibliothèque municipale de Nantes



L'architecte et l'usager

Nombre de communes en Pays de la Loire ont construit récemment des équipements qui témoignent d'une belle dynamique architecturale. Nous avons demandé à cinq architectes¹ de s'exprimer librement sur leur perception des attentes du public dans la conception d'un projet de bibliothèque.

Tout bibliothécaire qui a participé à la construction d'un nouvel équipement est convaincu de la nécessité d'harmoniser les convictions des différents intervenants pour répondre plus justement aux souhaits des usagers. La réussite d'un programme dépend largement de la qualité du dialogue entre la maîtrise d'ouvrage soucieuse d'offrir un équipement et des ser-

vices novateurs à des publics multiples, la maîtrise d'œuvre attentive à la création d'un bâtiment « remarquable », et les professionnels attachés à décrire les fonctionnalités indispensables.

Nos questions ont porté sur la confrontation de l'espace aux usages des publics, les compromis entre geste architectural et exigence de fonctionnalité, la mise en place des collections et les circulations diverses et la visibilité de la bibliothèque dans l'espace habité. Nous faisons dialoguer leurs témoignages autour de quelques thèmes récurrents.

LE BÂTIMENT DANS L'ESPACE HABITÉ, L'ENVIRONNEMENT

Le bâtiment doit « faire appel », car c'est un équipement public repérable, voire monumental dans l'espace habité, la plupart du temps en cœur de commune. Si novateur soit le geste

1. Nous les remercions de leur aimable collaboration et repérons leurs réponses par les abréviations suivantes : Sylvie Hoyeau, Cabinet Forma 6 (F 6) pour la médiathèque Est Floresca Guépin à Nantes (44) ; Dominique Vignault et Isabelle Faure (VFG) pour la BM Colette de Saint-Malo-de-Guersac (44), et (VFM) pour la BM de Missillac (44) ; Theodoros Kerkvliet (KV) pour la BM de Villevêque (49) ; Daniel Mignot, Cabinet Lacroix-Mignot (LMB) pour la médiathèque Anita Conti de Beaucouzé (49), et (LMT) pour la BM Hervé Bazin de Trélazé (49) ; Yves Rattier, Cabinet Haumont-Rattier (HR).



[1, 6] : Médiathèque Anita Conti de Beaucouzé (49)
[2, 7] : BM de Missillac (44)
[3] : BM Colette de Saint-Malo-de-Guersac (44)
[4] : BM Hervé Bazin de Trélazé (44)
[5] : BM de Villevêque (49)



architectural, le bâtiment doit s'agréger à l'environnement historique et paysager.

« Le terrain proposé pour la réalisation du futur projet de médiathèque est situé à proximité du cœur ancien de la commune, sur les rives de la coulée verte autour du plan d'eau du Couzé, autrefois inclus dans l'espace du Prieuré. (...) Le terrain est exposé à tous les regards, il présente dans son rapport à l'environnement immédiat, un caractère très sensible... dans l'histoire d'un lieu qui a considérablement évolué au gré des développements récents de la commune. » (LMB) [1].

« ... Et le paysage se fond dans son propre reflet, cette façade qui s'efface pour n'être que le réceptacle d'un paysage qui l'absorbe jusqu'à la faire disparaître. Utilisant la nature en matériau, la bibliothèque ne prend pas position dans le paysage. Elle l'absorbe et s'y perd pour le plus grand bonheur des lecteurs. » (VFM) [2] « Ici, le matériau de l'architecture c'est le territoire tel qu'il existe, tel qu'on l'infiltré, et tel qu'on y circule. Pour nous il s'agit d'établir des connexions avec le site et le paysage en respectant le cimetière, les constructions existantes tout en prenant en compte l'identité de Saint-Malo-de-Guersac. » (VFG) [3]. « Le site de la Médiathèque de Trélazé est remarquable, en effet il résume l'ensemble des problématiques urbaines et paysagères de la commune : site minier colonisé par une abondante végétation, prairies inondables (Le Pré Bonnet), musée de l'Ardoise, anciens bâtiments industriels, zones d'habitat pavillonnaire anciennes et récentes. Il a été prépondérant dans la conception du projet. » (LMT) [4]. « Le bâtiment s'insère dans l'ancien jardin du presbytère, transformé en salle d'exposition et d'animation, où se trouvent également une imposante église, un monument aux morts et deux bâtiments commerciaux tournant le dos au jardin. » (KV) [5]. « Dans le cas de la médiathèque Est sa construction devient un acte important puisque, comme premier bâtiment d'une nouvelle ZAC, elle se doit d'être un équipement attractif pour l'ensemble du quartier, accueillant, ouvert à tous mais aussi un élément structurant de la nouvelle urbanité... » (F 6).

LA CONCEPTION ARCHITECTURALE, UNE LECTURE EN CHEMIN

Tout en posant le bâtiment dans l'espace, le concepteur dessine un chemin qui organise les espaces, expose les collections, imagine des fonctionnements. L'espace cloisonné en secteurs au gré des sujets de la connaissance privilégie la fluidité, l'adaptation, l'évolution des usages...

« La bibliothèque a été conçue depuis son intérieur, c'est là que le lecteur comprendra la richesse de ce petit équipement (...) On distingue parfaitement les espaces intérieurs depuis



les façades ; les grandes baies au Nord rythment l'espace des adultes avec des vues cadrées sur le jardin et sur le clocher du XVII^e s.(...) La baie située à l'angle S.E. se trouve sur le chemin des écoliers et permet de voir l'espace enfants de la bibliothèque jusque depuis la place située derrière. » (KV)

« L'organisation spatiale de la médiathèque Est est partie de l'exigence [d'une flexibilité radicale]. Les solutions constructives de plateau libre ainsi que l'optimisation des points porteurs autorisent une évolution et une adaptation futures sans perte des qualités de fluidité, de clarté et de lisibilité. Le mobilier à lui seul structure l'espace à la demande. Seuls quelques éléments à la fonction spécifique ponctuent l'espace et ferment certaines perspectives, la « courbe textile » de l'heure du conte, les boîtes blanches des espaces mal voyant ou la salle de travail en groupe. » (F 6)

« Composé de trois volumes prismatiques principaux posés à mi-pente du terrain, le projet s'ouvre à la manière d'un éventail vers le plan d'eau du Couzé et ses abords plantés. Il regarde le bourg et ses équipements situés au Nord. » (LMB) [6] « Pour réaliser ces espaces d'un genre particulier, la bibliothèque de Missillac, offre un espace complètement libre grâce à une organisation "en mouvement". C'est une invitation à une déambulation enrichissante, avec une variété d'espaces intimistes, cocons délicieux, et sereins où le temps passe autrement (...). La bibliothèque se cale sur une plate-forme, facilitant les déplacements, à rez-de-jardin et de plain pied au niveau du parvis de La Mairie qui joue son rôle de socle. » (VFM) [7] « Un site où il est question de limites, de bordures, avec lesquelles la médiathèque Colette se met à distance pour composer son territoire. Une

8



© Forma 6

9



© Mairie de Villeveque

première mise à distance avec le mur du cimetière qui permet de créer un patio végétal, propice à une ambiance calme, reposante. Le bâtiment cadre l'interstice, le renvoie à lui-même. Un paysage de verdure se met en scène et déclenche une invitation à la lecture.» (VFG) [4]

LA PUISSANCE SYMBOLIQUE DES LIGNES ET DES VOLUMES, LES MATÉRIAUX

L'inscription des volumes, la description quasiment émotionnelle des lignes, courbes, horizontales, verticales... plaide tout

autant pour « l'image de l'outil importante pour le positionnement culturel de la ville » que pour le bien-être des usagers à l'intérieur du lieu...

« Notre souci premier était de répondre à une certaine dualité entre un équipement public que nous avons voulu de plain pied, facile d'accès, ouvert sur la ville, vitrine de l'activité qu'il abrite et une volumétrie

10



© Mairie de Villeveque

importante liée au repérage et à la cohérence urbaine. Ces divers éléments nous ont conduits à penser un volume fractionné entamant un dialogue horizontal-vertical. Deux volumes à l'échelle de la ville et du quartier couronnent une longue horizontale vitrée en étroit dialogue avec le paysage. L'ensemble de ces éléments forme un volume simple et évident, rappelant la forme d'une main ouverte généreuse, accueillante et symbolique. Elle devient un symbole, un élément singulier fédérateur et générateur du quartier.» (F 6) [8]

« Un mur en courbe et son auvent accompagnent les visiteurs vers l'entrée de la bibliothèque. Ce mur abrite à l'intérieur un petit théâtre, l'heure du conte pour environ 20 enfants. (...) La paroi courbe avec ses petites ouvertures donne une intimité aux enfants.» (KV) [9, 10]

« Afin d'assurer une meilleure intégration dans l'environnement, la médiathèque est construite à simple rez-de-chaussée, et présente une volumétrie modérée. Le choix d'une couverture en toitures terrasses conforte cette volonté d'intégration, en conservant au site ses lignes calmes à dominantes horizontales.» (LMB) [11] « Les volumes de la médiathèque apparaissaient donc appelés à jouer un rôle fédérateur, à la manière d'un "chaînon manquant" offrant par un bâtiment unique un sens à l'ensemble d'un site qui en était jusqu'alors dépourvu.» (LMT) « Toute de résille vêtue, opaque de l'extérieur, entièrement transparente de l'intérieur, belle "comme une lame" en plein soleil. Côté Ouest, côté parvis, la magie du lieu, c'est aussi la maille qui y fait son entrée ; qui file tout au long de la façade, qui se mue en filtre solaire et tamise la lumière. Ne rien rajouter, seule la résille permet d'apporter une lumière tamisée.» (VFM)

INITIER DES RENCONTRES, ORGANISER LES DÉAMBULATIONS, INSTALLER DES TEMPS DE PAUSE

La bibliothèque est conçue comme un lieu du mouvement, des déambulations, propice aux rencontres, aux découvertes, un lieu de refuges intimistes... Lors d'un entretien par téléphone, Théodore Kerkvliet insiste longuement sur la volonté de faire de la bibliothèque un point de rencontre au centre de la commune ; les allées de circulation extérieure font le lien entre la maison de retraite et la bibliothèque située dans le jardin de la cure ; en se rendant à la cantine, les enfants des écoles longent la bibliothèque...

« Tout le monde croise la bibliothèque au cœur de la commune.» (KV) « L'espace central de consultation des périodiques ouvre si nécessaire vers l'extérieur par un ensemble de châssis coulissants. Il se prolonge par un petit théâtre de verdure, formé de trois gradins, une terrasse bois, et une pergola végétalisée (glycine) faisant face au plan d'eau.» (LMB) « Les

différents espaces sont aménagés sur un plateau unique, à niveau avec le parvis, de forme douce et naturelle. Ici, les lecteurs flânent dans un paysage feutré de livres, où les enfants croisent les adultes, où les amateurs de musique rencontrent les passionnés de romans, de bandes dessinées. » (VFM)

« Côté parking, la façade produit des multiplicités de rythmes et provoque un cheminement pour les piétons jusqu'à l'entrée de la médiathèque Colette. Il y a une surface de contact entre ces deux milieux, il y a un échange constant, mais on est soit dans l'un, soit dans l'autre. Le bâtiment se déroule comme une invitation de plis en plis, de transparences en opacités, de séquences de couleurs en séquences de texture. Un dialogue s'installe entre le dedans et le dehors, avec simplicité et le lieu se met à foisonner, on passe de la rue au parking qui devient un temps pour une balade. » (VFG) [12] « Une répartition souple des différents espaces oriente l'architecte à travailler sur des stratégies de parcours, des évidences de cheminement. Ceci afin d'offrir non seulement une bonne lisibilité spatiale des différentes sections mais également d'inciter les différentes catégories de lecteurs à explorer, à traverser les divers fonds et supports mais également favoriser la rencontre et la découverte. (...) Les circulations verticales sont également structurantes et facilement repérables. » (F 6)

LA BIBLIOTHÈQUE, QUELLE IMAGE POUR QUEL USAGE ?

La bibliothèque est un enclos largement ouvert, lieu propice aux découvertes de soi, du monde et des autres... un territoire « salvateur ». La conception du bâtiment, dans un schéma presque idéal, concilie l'aisance et le prestige, encourage l'épanouissement personnel et les communications « au cœur des connaissances et des cultures offertes et partagées ». [La médiathèque] « favorise, pour le lecteur, intimité et concentration à l'intérieur, mais n'oublie pas l'indispensable ouverture sur le paysage de



11

© Daniel Mignot



12

© Cabinet Vignault-Fauré



13

© Daniel Mignot

Couzé, elle cache sous une simplicité de construction des espaces d'une certaine complexité. » (LMB) [13]

« On se glisse dans la bibliothèque... Et c'est vraiment bien ainsi, la magie du lieu, un lieu à vivre un petit moment de bonheur d'être là, d'y être bien... Il s'agit de construire un lieu structurant, de proximité, où les enfants comme les adultes peuvent goûter des moments de lecture "comme en famille"... Offrir à tous, un lieu de tous les jours, un lieu unique. D'où l'idée d'un "écrin de verdure", un jardin de lecture, de poésie et de saveurs. Lieux ombragés, lieux ensoleillés, pour y lire, y réfléchir, y jouer, et même pour ne rien faire. » (VFG)

Si des architectes gardent un souvenir plutôt critique de « professionnels, bibliothécaires ou bénévoles – pour les petites communes – [qui], déstabilisés par ces nouveaux enjeux, s'arc-boutent sur leurs fondamentaux » (HR), la plupart estiment qu'une « étroite collaboration entre les bibliothécaires et l'architecte est indispensable tout au long du processus de conception et de réalisation du projet. Une confiance mutuelle doit s'installer afin de répondre le plus justement possible. » (F 6) ■

[8] : Médiathèque Est Floresca Guépin (44)

[9, 10] : BM de Villevêque (49)

[11, 13] : Médiathèque Anita Conti de Beaucozé (49)

[12] : BM Colette de Saint-Malo-de-Guersac (44)

RENOV

LIVRES

RELIER, C'EST NOTRE MÉTIER

Consolidation et équipements pour livres de bibliothèque

Reliure de conservation

Livres pré-reliés



+ 350 000
volumes
traités par an

+ 2 500 m²
de locaux
sécurisés
et climatisés

+ 50 années
d'expérience
au service
du livre et de
la lecture



LA TRÈS PETITE LIBRAIRIE

Étudiante en Lettres Modernes à Nantes, Laurence Neveu découvre la littérature de jeunesse en étant formatrice à l'UFCV. Elle s'investit pendant trois ans dans une bibliothèque de rue d'ATD Quart-monde au quartier des Dervallières. Très tôt, un combat au bout de l'engagement : mettre du livre partout !

Fin 1999, son parcours emprunte le chemin de LU¹, métamorphose d'une industrie pâtissière en ce qui deviendra un des espaces les plus « branchés » de la vie culturelle nantaise. Elle est recrutée avec un emploi-jeune pour mettre en place une Université populaire. Son autre mission : créer un lien entre l'offre de librairie et la programmation artistique². Bien vite, le projet initial est ralenti par la volonté de lancer une manifestation nationale autour du livre d'art. Le SNE s'occupe de la gestion de l'ensemble et Laurence, qui connaît peu le livre d'art est chargée de la logistique. Le lieu unique est encore en chantier, l'équipe d'animation débordée et la programmation dans le flou ; alors elle plonge dans le monde de l'art, se frotte à l'ego ombrageux des éditeurs, prospecte tous azimuts pour établir une liste de contacts. Le festival *Le Livre et l'Art* voit le jour en mai 2000.

Après le beau succès de cette première édition, la manifestation développe un rythme de croisière annuel très soutenu, jouant des correspondances entre le livre et l'art, flirtant avec les installations vidéo et des choix résolument contemporains. Totalement investie dans l'organisation de l'événement pendant cinq ans, Laurence n'est pourtant pas devenue assez spécialiste pour être satisfaite de son travail. Habitante Clisson, elle s'engage dans la vie locale et met en œuvre un festival de cinéma dans un cadre associatif proche d'Attac.

Petite ville touristique de 6 000 hab. à 40 km au sud de Nantes, posée au cœur du vignoble et nichée en bords de Sèvre, Clisson est marquée par l'art et l'histoire. Curieusement dépourvue de bibliothèque municipale, la ville dispose d'une Maison de la presse à l'offre restreinte. Laurence fait connaissance des libraires de Vallet, village situé à mi-chemin entre Nantes et Clisson, réalise une étude de marché à partir de leur fichier clients et se pose des questions sur le bien fondé d'une éventuelle concurrence... Le contrat emploi-jeune prend fin en octobre 2004 ; il faut faire vite. Dans le monde de l'édition et de la librairie, le réseau des relations s'étirole rapidement. En décembre, un contact avec un élu de Clisson pour la location à bail précaire d'un local appartenant à la municipalité, un appel à souscription auprès des amis et de la famille, un petit capital de départ permettant d'emprunter à la Nouvelle économie fraternelle³, une participation du FONDES⁴, et sa décision est prise : la Très Petite Librairie⁵ ouvre sa porte en mai 2005 !

Elle s'appuie sur une franche collaboration avec la librairie de Vallet qui sert de grossiste et lui permet d'apprendre le métier. La « TPL » est un lieu vivant d'accès à la culture, de rencontres et d'échanges. On y trouve de la littérature, des livres d'art, des bandes dessinées, des livres de jeunesse, des ouvrages sur l'économie sociale et solidaire, un peu de régionalisme, des produits du commerce équitable. Des expositions d'illustrateurs animent le quotidien de la librairie : en janvier, les originaux des dessins de Quentin Faucompré pour *La visite du sultan des Indes* (éditions MeMo⁶) ; en mars une rencontre avec Evelyne Debeire, plasticienne nantaise et des poètes autour d'*Une échappée de poireaux* (éd. Tarabuste) et une belle soirée de dégustation gourmande en perspective ! Un mercredi par mois, lecteurs et amateurs de bon vin viennent écouter, lire et partager leurs coups de cœur aux apéros-littéraires.

Le bouche à oreille fonctionne, les expositions sont un prétexte pour entrer dans la librairie et fouiner ; touristes et flâneurs sont des acheteurs du dimanche... Un an et demi après le début de l'aventure, le public augmente régulièrement, mais Laurence sait que l'équilibre reste fragile. Alors elle cherche à nouer des partenariats avec l'Education nationale, les bibliothèques des petites communes alentour, l'espace culturel de la Garenne Lemot ; elle organise des tables de vente aux conférences de l'Université permanente ...

Peut-être étonnée par le parcours accompli, forte de son expérience en communication, passionnée de littérature et d'échanges, Laurence reste souriante et parle avec enthousiasme des projets à venir...

Anne LEMOINE

1. L'usine LU est un des derniers témoins de l'empire industriel érigé en 1886 par une dynastie de pâtisseries, les Lefèvre-Utile. Le bâtiment est consacré tout au long du XX^e siècle à la fabrication du Petit Beurre Lu et de la Paille d'or. Le site, classé patrimoine industriel est restauré en 1998 : depuis janvier 2000, cette surface de 8000m², partagée par l'architecte Patrick Bouchain en espaces modulables est devenue le lieu unique (minuscules obligatoires), un espace d'explorations culturelles, voué à l'art « dans ses formes les plus contemporaines » ; scène nationale se réclamant du seul « esprit de curiosité », l'ancienne biscuiterie mélange les genres, les cultures et les publics à travers des manifestations consacrées aux arts plastiques, au théâtre, à la danse, à la musique et au livre.

2. En septembre 2001, la librairie Vent d'Ouest installe une « filiale » dans l'espace d'accueil de LU avec un fonds spécialisé en art et littérature contemporaine.

3. NEF : société financière qui fait partie de l'économie sociale et solidaire, rattachée au Crédit coopératif pour des prêts aux créateurs d'entreprises dans le cadre de projets écologiques humanitaires ou culturels.

4. FONDES : Fonds de développement solidaire, soutien aux femmes créateurs d'entreprise.

5. Un clin d'œil à la Très Grande Librairie de LU, à la modestie du stock et à la mise en valeur de la petite édition.

6. Cf. p. 72

La Très Petite Librairie

58 bis rue des Halles 44190 Clisson
Ouvverte du mercredi au dimanche.
Tél-fax : 02 51 71 89 66
latrespittelibrairie@laposte.net



JACQUES BOISLÈVE
Écrivain



Julien Gracq :

Envie de lire, désir d'écrire : de son commerce assidu avec les livres, Julien Gracq n'a jamais fait une servitude, mais un plaisir. Choses vues ou choses lues : dans l'écriture, ce n'est pas la perfection qu'il recherche, mais la vie des mots et leur « mise en musique ».

« Tout livre pousse sur d'autres livres... »

Saint-Florent-le-Vieil sur les bords de la Loire où il est né en 1910 ; Nantes, la *grande ville*, où il a fait toutes ses études secondaires, et où il va rencontrer ensuite, à la veille de la Seconde Guerre, André Breton ; Saint-Nazaire et son chantier naval d'abord aperçus par la fenêtre du train ; le Pornichet de ses vacances d'été, la plage de son enfance ; Guérande et la presqu'île, sa première rencontre avec

la Bretagne des légendes : autant de jalons posés dès son plus jeune âge et autant de repères géographiques permanents dans l'œuvre de Julien Gracq, qui s'enracine ici entre Loire angevine et océan Atlantique. Quimper et Paris, qui ont aussi beaucoup compté, viendront plus tard. Des livres et des auteurs jalonnent ce parcours devenu grâce à eux littéralement *initiatique*.

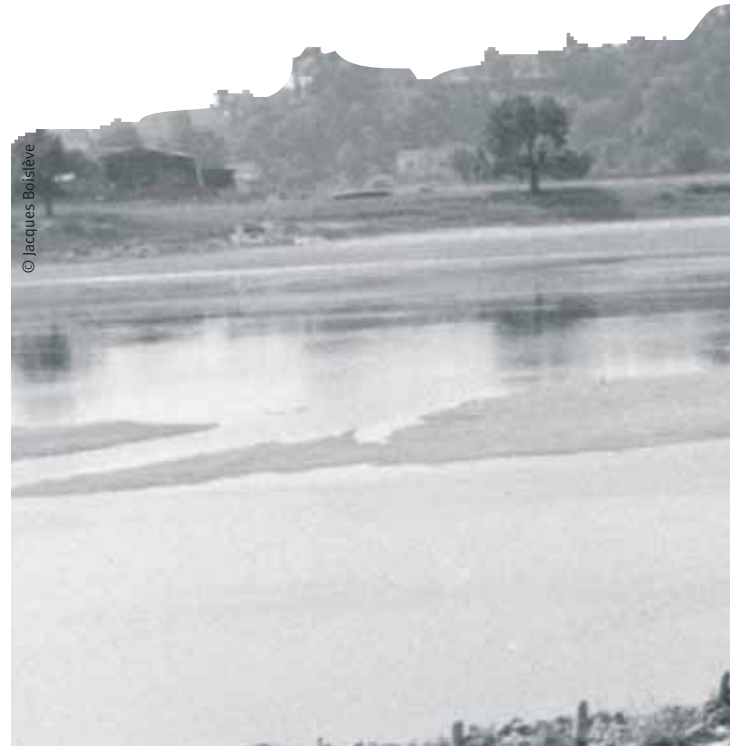
Ainsi Angers, où il découvre Ernst Jünger. Quelle plus belle posture de lecteur que Gracq assis sur un banc public, plongé entre deux trains, dans les années de guerre et au cœur de l'hiver, dans un livre qui va durablement l'émerveiller : « ...Ayant à tuer trois heures d'attente à Angers, en ces jours gris-famine où les correspondances étaient rares (...) j'achetai à la bibliothèque de la Gare *Sur les falaises de marbre* que rien alors, sinon sa couverture, ne pouvait me recommander. La lecture, sur les bancs des boulevards, en décembre, manquait de confort, mais les restrictions d'essence assoupissaient les bruits de la rue, et, ayant ouvert le livre, je le lus jusqu'à la fin sans plus m'arrêter... » Ou en barque sur les eaux étroites de l'Evre, se ressouvenant des *Chouans* de Balzac. Rimbaud, Nerval, et

plus encore Poe, l'accompagnent aussi au fil de cette navigation intérieure à la lente progression toute bachelardienne.

La relecture de *morceaux choisis* de Francis Jammes « ... par l'esprit plus proche de M. Joseph de Pesquidoux que de Virgile » replonge Julien Gracq dans le Saint-Florent d'autrefois : « J'ai vécu encore en familiarité avec les choses dont il parle : l'eau de puits bleue, la caverne fraîche et ténébreuse des maisons bourgeoises de l'été, les fleurs de jardin de curé... » Ceci rappelé sans nostalgie et sur le ton gement moqueur qui souvent caractérise ses *Lettrines*. Il dit aussi : « J'aime encore la poésie des préaux d'école vides d'Alain-Fournier » et confie : « J'ai appris (...) à lire dans les vieux livres de prix de ma mère... »

EN LISANT EN ÉCRIVANT

C'est probablement dans ces mêmes hautes et lourdes armoires familiales où se trouvaient ces livres de prix qu'aujourd'hui il range – ou plutôt entasse – entre autres ouvrages et au



© Jacques Boislève

fur et à mesure qu'elles lui parviennent, les diverses éditions de ses livres à travers le monde. Nous sommes quelques-uns auxquels il a montré un jour cette Babel domestique, où on peut lire Gracq en letton, en grec, en arabe, en chinois, en anglais, en japonais... Dans une autre armoire se trouve l'édition originale de *Au château d'Argol*, dans sa précieuse gaine de cuir noir dessinée par le célèbre relieur Paul Bonnet. Dans une autre pièce de la maison, il conserve les éditions de luxe de ses œuvres, « sans doute plus appréciées pour les illustrations (signées Carzou ou Olivier Debré...) que pour le texte », dit Julien Gracq sans grande illusion sur la vertu littéraire des trop beaux livres. Les ouvrages qu'il reçoit, il les pose d'abord sur la table du petit salon, sa pièce à vivre où il accueille aussi les visiteurs. Ils y côtoient le journal et le programme de la télé. À l'heure de l'apéritif, il lui arrive de pousser le tout pour faire un peu de place au plateau. Je ne sais s'il y a dans son petit appartement haut perché de la rue de Grenelle à Paris des rayonnages ou quoi que ce soit qui ressemble à une bibliothèque. J'ignore tout autant l'emplacement assigné aux livres dans sa modeste résidence secondaire de Sion-l'Océan en Vendée, où, face à la mer, il semble avoir si équitablement partagé son temps entre l'écriture et la lecture. A-t-il prêté un peu de sa propre pratique à ses personnages qui mettent à profit leurs vacances pour approfondir un auteur majeur ? Albert emporte Hegel avec lui au château d'Argol et Gérard, dans *Un beau ténébreux*, poursuit à l'Hôtel des Vagues l'étude qu'il a entreprise sur Rimbaud. (Gracq, qui n'a pas du tout un tempérament de collectionneur, a cependant fait l'acquisition de l'édition originale d'*Une saison en enfer*.) Et la « chambre des cartes » du *Rivage des Syrtes* porte

l'empreinte des antiques salles de géographie de l'Université de Caen.

Julien Gracq a su très tôt lire et écrire. Le premier écrivain qui l'a marqué, c'est Jules Verne, découvert dans des livres d'abord empruntés à l'école communale puis à des camarades. Un auteur qui lui a donné durablement le goût de la géographie, au point d'en faire plus tard son métier, et qu'il n'a depuis jamais renié, je puis en témoigner, ayant assisté à Saint-Florent à une passionnante rencontre entre Julien Gracq et Michel Tournier qui s'anima vite dès qu'il fut entre eux question de Jules Verne.

À Jean-Paul Dekiss qui l'interrogeait, à propos de Jules Verne précisément, sur son goût précoce pour la lecture, Gracq analysait ainsi sa pratique des livres : « Je ne suis pas tellement moi-même un dévoreur de livres, non. J'ai beaucoup lu, probablement plus que je ne le fais maintenant parce que je relis, comme il arrive assez souvent. Je suis un bon consommateur de livres... »

FAMILIARITÉ DU LIVRE

Julien Gracq a avancé un jour devant moi le chiffre approximatif de 4000 livres en sa possession¹, répartis, j'imagine, entre Paris et Saint-Florent. Il lui suffit de les savoir à sa portée (classés de préférence dans l'ordre de leur parution en ce qui concerne ses propres livres) sans éprouver le besoin de les

1. Julien Gracq s'est récemment délesté de trois à quatre cents livres dont il n'avait plus l'usage au profit de la (très modeste) bibliothèque de sa ville natale.

Julien Gracq devant la Loire et Saint-Florent-le-Vieil, son pays natal.

aligner, comme trop souvent dans les maisons bourgeoises, comme une armée qu'on dispose en ordre de bataille ou simplement pour la parade.

Le livre, n'est-ce pas ? – et son fameux pamphlet *La littérature à l'estomac* n'avait d'autre but que de rappeler cette évidence – c'est d'abord et essentiellement, à l'opposé du battage médiatique qui vient de plus en plus fausser et parasiter cette relation, la rencontre d'un lecteur avec un auteur. Et, à l'en croire, vraiment sans excès de protocole ! « Si l'écrivain avait la possibilité d'assister, invisible, au genre de tête-à-tête qu'entretient, dans la solitude, un de ses lecteurs avec un de ses livres, il serait sans doute choqué du "sans façon", et même de l'extrême incivilité, qui s'y manifeste. Ce tête-à-tête est un mélange déconcertant de distraction et d'attention... » note-t-il dans un court opuscule si justement intitulé *Familiarité du livre*, qui, à cent lieues de la pratique passablement idolâtre des bibliophiles, replace le livre ainsi désacralisé à sa vraie place : dans la vie.

LA FORME D'UNE VILLE

« La mémoire des livres est une mémoire bourgeonnante, étrangement multipliée parce que chacun de ses éléments est lui-même un petit monde toujours en puissance d'éclosion » écrit encore, dans *Familiarité du livre*, Julien Gracq qui avait déjà noté dans *Préférences*, recueil dédié à ses auteurs de prédilection (dont Châteaubriand, Poe, Jünger, Breton, Lautréamont...) : « Tout livre pousse sur d'autres livres »². Ce qui se vérifie parfaitement dans son approche de Nantes.

Dans *La forme d'une ville* surtout, livre entièrement consacré à la ville de ses années-lycée qu'il parcourt de nouveau, soixante ans plus tard, dans les années 1980, Julien Gracq retrouve tour à tour Rimbaud (les fumées et les bruits de la ville portuaire) Stendhal (le théâtre-opéra Graslin), Proust (l'hippodrome du Petit-Port et ses mondanités), Poe (l'ancien observatoire), Verne (« l'arche de Noé végétale » du jardin des plantes), Balzac (le château de la Colinière, qui évoque pour lui la Vivetière, le manoir des *Chouans*), mais aussi et surtout Lautréamont (à propos du scandale de la Close, des coulisses de la Fosse et plus généralement du *vent de folie* soufflant sur la ville des années 1920) et, bien sûr, André Breton (auquel il songe d'emblée en se remémorant quelques retentissants faits divers : la mort mystérieuse de Jacques Vaché, le saut de la mort du plongeur polonais du haut du transbordeur,

2. Son autre essai critique – *En lisant en écrivant* – nous montre – à propos notamment de Stendhal, Balzac, Proust et même de Flaubert qu'il aime moins, l'écrivain exigeant et le lecteur hautement perspicace qu'est Gracq. Ce livre, écrit par un orfèvre en la matière, est un véritable *traité du style*.

l'incendie de la cathédrale...). Et à nouveau Jules Verne, sur les hauteurs de Chantenay : « La rue en corniche des *Garennnes*, dominant de haut la Loire de Trentemoult (...) vient rejoindre encore en moi le panorama de *St-Augustine* en Floride, tel que le montrait l'édition Hetzel de *Nord contre Sud*. »

D'arpenter ainsi le pavé nantais pour une ultime confrontation avec cette ville qui a tant changé (*séparation de corps* d'avec la Loire du fait des comblements, grande balafre des bombardements...) et qui l'a *formé*, l'aide à tamiser ses souvenirs, pour ne retenir de Nantes que ce qui va définitivement compter pour lui, à commencer par son éveil à la littérature : *Le rouge et le noir* qui a été pour lui, à quinze ans, au lycée, une véritable révélation, et le pressentiment d'une *surréalité*.

LA PRESQU'ÎLE

Il est une autre ville dont Julien Gracq fait aussi grand cas, tout au bout de la Loire celle-ci, en prise directe sur l'océan : Saint-Nazaire. « Ville glissant de partout à la mer comme sa vogaute cathédrale de tôle... » écrit-il en ouverture de *Liberté grande*, son recueil de poèmes en prose ainsi placé d'emblée superbement sous le signe du lancement des lancements : celui du *Normandie*. Il avait lui-même assisté, adolescent, au lancement dans cette même ville du paquebot *Île de France*, un spectacle qui l'a beaucoup marqué. Avec Saint-Nazaire, nous voici entrés dans cette *Presqu'île* à laquelle il consacre une belle nouvelle éponyme. C'est « la Petite Bretagne » de Prévert qui lui est familière depuis ses séjours à Pornichet, lointain point de départ de son long tête-à-tête avec la mer, poursuivi en Finistère, quand il était professeur à Quimper, et qui, sa retraite venue, nous vaut aussi, sur la Côte vendéenne cette fois, ses « marines » de Sion où le maître du paysage qu'est Julien Gracq donne sa pleine mesure.

La Presqu'île a son haut lieu : « Guérande, corsetée de sa minuscule enceinte, au milieu du paysage saharien des salines du Croisic, apparaît d'abord sur sa colline, pareil à un Montsalvage féodal serré autour de son arche mystique, l'hôtel du baron du Guénic. » Haut lieu balzacien, en effet, que Gracq évoque dans *Préférences* à travers *Béatrix*, le roman du Tourangeau qu'avec *Les Chouans* il préfère. Un texte critique – et poétique – à relire *in situ* ! De même, ouvrir les *Lettrines* ou les *Carnets du grand chemin*³, c'est partir en voyage avec le plus averti des guides et l'assurance qu'il y aura plein de livres dans les bagages. ■

3. Édités comme tous ses livres par Corti. On trouve aussi tout Gracq dans les deux tomes de la Pléiade, chez Gallimard.

PAUL LOUIS ROSSI, NÉ À NANTES UN JOUR DE NOVEMBRE

La Voyageuse immortelle

En 1969, Aragon publia, dans *Les Lettres françaises*, « À propos de Nantes ou la voyageuse immortelle, par Paul Louis Rossi ». Dans ce texte, repris et poursuivi en 1997 et 2001¹, l'auteur compose un portrait nervalien de sa ville natale, « étrange et familière », « proche et lointaine » : « de l'avoir tant regardée, l'inquiétude me prend de ne pas assez la connaître. » Ne se lassant jamais d'en « explorer patiemment les détours », il la décrit et la décrypte par approches successives : « mon pied heurte quelque chose, je me penche, et c'est justement ce qu'il me faut. ² »

« Une indication précise de l'ordre du monde »

« Ce long récit qui plane comme une ombre sur le reste de l'œuvre et revient résonner plus tard, en manière de point d'orgue ou d'écho persistant » est emblématique et fondateur de « l'une des œuvres majeures du temps présent³ ». Entre *L'Ouest surnaturel*⁴, et l'Italie solaire, une mère bretonne et un père originaire de la région de Venise, elle interroge l'histoire personnelle de l'auteur confrontée aux « incertitudes de l'histoire » : l'arrestation et l'exécution du père à Tübingen en 1943, Budapest en 1956, la guerre d'Algérie, les engagements politiques de l'après-guerre. Matière autobiographique, inscription dans le temps historique et contemplation attentive des objets qui « sont le décor et le soutien des méditations romanesques » forment une grande fresque poétique et romanesque, dans laquelle *l'inscape* ou paysage intérieur – schème de l'intrinsèque – participe de l'élucidation du monde.

La « méthode d'Orpin »

Ce dessein philosophique est indissociable du travail formel, appris à l'école de la poésie dans les années d'*Action poétique* et du collectif *Change* : « ainsi il était possible d'agir sur le monde par la poésie!⁵ ». Empruntant la voie d'une narration discontinue, l'œuvre de Paul Louis Rossi invite à la spéculation imaginative : « À peine ai-je énoncé une idée, recueilli une impression, entendu une parole, qu'elle se dirige avec une surprenante agilité vers une autre sensation, une autre vision, une autre perception semblable ou contraire (...) Cette ordonnance me donne à l'avance une sorte de joie, car je sais, une fois écrite la paraphrase – une fois achevée la construction – qu'elle révélera sa propre figure, sa vérité qui ne réside pas dans le sens, mais dans sa propre organisation. ⁶ » Cette « méthode d'Orpin » inventée par Paul Louis Rossi inspire également la travail qu'il a souhaité mener avec la Bibliothèque municipale de Nantes. Le don qu'il a décidé de faire de ses archives et papiers s'insère dans son travail d'écriture, relève de son « idée de mettre de l'ordre dans mes histoires ». L'exposition présentée en 2004, et l'ouvrage publié à cette occasion⁷, procédaient de la même démarche : « C'est ainsi que j'ai noté, pour notre exposition, que j'aimerais retrouver une poterie brisée des Cyclades (...) De la même façon, je voudrais montrer ces pierres fossiles du crétacé – *lytoceras fimbriatum* – que j'ai trouvées dans l'estuaire de la Charente. Ou bien encore ces traces de fragments de fougères incrustées dans les schistes ardoisiers d'une mine du Massif Central. Ces minéraux et ces masques, ils viennent s'assembler – s'unir – aux lettres, aux manuscrits, aux objets littéraires avec la prétention de constituer ce que Raymond Queneau appelle une *Petite cosmogonie portative*. ⁸ » Le dépôt des archives se poursuit, tandis que se fait jour l'idée d'un « salon analogique » ou « salon des analogies ».

Agnès MARCETTEAU-PAUL
Directrice de la Bibliothèque municipale de Nantes
et du Musée Jules Verne

On peut prendre connaissance du fonds Rossi et de la liste de ses œuvres dans le catalogue de la Bibliothèque municipale de Nantes (www.bm.nantes.fr).

1. Nantes, Champ Vallon, 1987 (« Des Villes »). *La Voyageuse immortelle*, Le temps qu'il fait, 2001.

2. Cette citation, empruntée par Paul Louis Rossi à James Joyce, et les précédentes sont extraites des trois textes publiés par l'auteur à propos de Nantes.

3. Yves di Manno, « Une fresque éblouie », *Paul Louis Rossi. Paysage intérieur, inscape*, Bibliothèque municipale de Nantes et éditions Joca seria, 2004.

4. Hatier, 1993 (« Brèves Littérature »).

5. Franck Venaille, « Paul Louis Rossi, là, à gauche sur la photo », *Paul Louis Rossi. Paysage intérieur, inscape*, op. cit.

6. Paul Louis Rossi, « Démons de l'Analogie », *Paul Louis Rossi. Paysage intérieur, inscape*, op. cit.

7. Paul Louis Rossi. *Paysage intérieur, inscape*, op. cit.

8. Paul Louis Rossi, « Démons de l'Analogie », *Paul Louis Rossi. Paysage intérieur, inscape*, op. cit.



Paul Louis Rossi en résidence d'écrivain à Romainville, 1997.

ANNE LEMOINE
Bibliothèque municipale de Nantes



Le réseau nantais de lecture publique et l'**accessibilité** de tous les publics

Lors de la création d'une « médiathèque d'équilibre » visant à répondre à l'exigence de mixité sociale une réflexion a été menée très en amont du programme sur l'accessibilité à tous les publics. Floresca Guépin veut s'affirmer, sous ce rapport, comme établissement de référence.

UNE LONGUE HISTOIRE

En 2003, la ville de Nantes a célébré deux cent cinquante ans de lecture publique. En 1753, aux termes d'un accord entre la municipalité et la congrégation de l'Oratoire, une première bibliothèque publique mettait au service des Nantais un espace et 10 000 documents consultables.

Au XX^{es.}, si l'après-guerre compte « trois minuscules annexes ouvertes quelques heures par semaine » autour de la bibliothèque centrale, c'est à partir des années 1960 que la lecture publique prend son essor. En 1968, la création d'un bibliobus scolaire et d'un Service de prêt aux collectivités permet de desservir les écoles et de proposer une offre de lecture à des publics diversifiés. L'annexe du Breil-Malville ouvre

dans un grand ensemble, amorçant ainsi une volonté de « décentraliser les moyens culturels en les rapprochant des usagers ». Entre 1968 et 1984, le réseau s'enrichit de quatre autres bibliothèques, dont trois sont intégrées dans des maisons de quartier. Leurs surfaces sont certes modestes, mais la dynamique associative environnante, la découverte enthousiaste des multiples champs de promotion de la lecture en font des laboratoires actifs pour des actions de proximité.

En 1985, s'ouvre en plein centre ville, le bel équipement vaste et lumineux de la médiathèque Jacques Demy (9 000 m²), « un maillon d'une chaîne de lecture publique qui familiarisera les Nantais avec le livre¹ ».

UN AVENIR EN RÉFLEXION

L'étendue du programme lancé depuis les années 1960, la conviction des professionnels, l'intérêt des lecteurs témoignent d'une volonté de pallier peu à peu la répartition inégale des équipements à l'échelle de l'agglomération et la saturation d'espaces souvent exigus. La présence d'autres

1. De l'Oratoire à l'internet. 250 ans de lecture publique, Ville de Nantes, Bibliothèque municipale, 2003.



Médiathèque Floresca Guépin. En haut : la façade ouest. Ci-dessus : la façade sud-est et la rampe.



© Formac
Médiathèque Floresca Guépin. Perspective.

points lecture – associatifs pour la plupart – permet d'améliorer l'offre documentaire et d'initier des collaborations. À partir de 2001, date de la création de la Communauté urbaine de Nantes, émerge un questionnement sur la nécessité de faire évoluer les services des différentes bibliothèques municipales vers une offre en réseau à dimension communautaire qui n'a pas encore abouti.

LE RÉSEAU PREND DE L'AMPLEUR

En 1995, une deuxième médiathèque ouvre dans les quartiers Nord², un équipement de 1 000 m² au bord de la première ligne de tramway. En 2001, à l'aube du troisième mandat municipal de Jean-Marc Ayrault, un document politique³ en forme de bilan et de prospective définit les objectifs à venir du développement de la lecture à Nantes et met la BM au cœur de la lecture publique.

Un des axes du schéma proposé impulse un redéploiement du réseau municipal structuré autour du concept de médiathèque d'équilibre. Celle-ci est définie comme suit : « Médiathèque de 2000 m² ayant vocation à toucher une population d'environ 40 000 hab. et bénéficiant d'une situation stratégique sur le réseau de transport public afin de desservir plusieurs quartiers. Parmi les missions courantes, quelques objectifs prioritaires :

- corriger les inégalités en matière d'équipements,

- avoir un rayonnement sur l'ensemble de la ville, voire de l'agglomération sur des fonctions ou des fonds spécifiques,
- être un relais pour les structures locales et un outil de dynamisation du partenariat dans le domaine de la lecture. »

UNE MÉDIATHÈQUE ACCESSIBLE À TOUS ?

La création de la médiathèque Floresca Guépin⁴ dans les quartiers Est, votée en 2003, s'inscrit dans cette démarche. C'est le premier équipement public à ouvrir au cœur d'un nouveau chantier d'urbanisation de 1 200 logements avec le souhait d'une mixité sociale affirmée. L'équipement doit être une bibliothèque de référence pour l'accessibilité de tous les handicapés au bâtiment, aux collections et aux services.

Le projet marque une volonté de privilégier le décloisonnement des espaces, la modularité des collections présentées par pôles documentaires, une circulation aisée entre publics adultes et jeunesse et une souplesse de fonctionnement au sein de l'équipe.

À l'ouverture, en juin 2007, le public sera accueilli sur un vaste plateau documentaire qui réunit : un secteur adultes et adolescents ; un secteur réservé au public non et malvoyant, « Lire autrement » ; une médiathèque des enfants ; une salle d'accueil pour les groupes. En mezzanine, un secteur musique et arts du spectacle pour adultes et adolescents.

2. Elle prend le nom de Luce Courville, en hommage à celle qui dirigea la BM de Nantes de 1962 à 1987 et ne cessa d'œuvrer avec ténacité à la promotion de la lecture publique.

3. Il s'appuie sur une étude réalisée par l'agence ABCD en juillet 2001 : *Propositions pour un Plan de développement du réseau de lecture publique.*

4. Floresca Guépin (1813-1889). Femme du docteur Guépin, instruite et indépendante d'esprit, elle contribue aux œuvres philosophiques et morales de son mari, lui-même médecin, philanthrope, philosophe et homme politique à Nantes. Elle l'assiste notamment lors de la création, en 1870, d'un atelier-école destiné à l'éducation des jeunes filles et en 1873, elle devient présidente de la Société nantaise pour l'enseignement professionnel des jeunes filles.



D.R.



D.R.

En haut et ci-dessus : des membres de la commission handicap ont suivi le parcours de l'arrêt du tramway vers la médiathèque pour en vérifier l'accessibilité.



D.R.

Le plateau documentaire.



D.R.

Les cabines équipées d'un matériel spécifique pour les déficients visuels sont intégrées à l'intérieur du plateau documentaire.

Au centre du plateau documentaire, « Lire autrement » dispose de deux cabines, équipées d'un matériel facilitant l'accès à la lecture et l'écriture des malvoyants et aveugles. Cet espace, nullement isolé, est pensé pour que la transition avec les autres secteurs se fasse naturellement ; on y trouvera également les ouvrages en gros caractères, les CD audio, des documents tactiles, des abonnements à des périodiques traitant du handicap. L'utilisation de ces cabines se fera sur rendez-vous individuel pour une initiation au matériel et pour la consultation de l'offre documentaire. Une machine à lire, un vidéo-agrandisseur, des lecteurs de CD audio seront à disposition dans l'espace public.

Le pôle société et civilisations proposera un fonds important d'ouvrages sur le handicap. Une grande sélection de sites sur les différents handicaps est déjà accessible sur le catalogue des bases multimédia via le web.

REFONDER LA NOTION D'INTÉGRATION

Le principe de cette médiathèque – équipement structurant à forte portée symbolique, avec une dimension d'intégration et d'attractivité – a été l'objet de l'attention soutenue de la commission Lecture Nantes Est⁵ avant même la mise en œuvre du programme.

5. Trois commissions Lecture, réparties sur trois quartiers sensibles, regroupent des services de la Ville dont la BM, des représentants des écoles, collèges, lycées et des associations de quartier ; ils ont pour mission de renforcer le partenariat des actions lecture et écriture au plus proche du terrain pour développer une politique vers les publics lecteurs et non lecteurs.

Dès l'avant-projet-sommaire, une commission Handicap est constituée en collaboration avec la commission Handicap-culture de la Ville et le CCAS. Regroupant des représentants des diverses associations et d'instituts publics de handicapés, elle a pour mission de conseiller et d'aider à la décision sur des choix permettant un meilleur confort d'usage bénéfique à tous les publics. Au rythme de deux rencontres annuelles, la plupart du temps en présence de l'architecte, les participants précisent les contraintes liées aux différents handicaps, préconisent des aménagements. Hormis quelques tensions dues à l'histoire souvent sensible des publics handicapés et à des réactions parfois excessives sur des risques éventuels de discrimination, la diversité des participants, la satisfaction de voir leurs conseils pris en compte, la certitude d'être entendus par le maître d'œuvre et de progresser vers des compromis raisonnables pour tous ont permis d'appriivoiser nombre de réticences de la part de publics souvent « confinés » dans un milieu associatif ; les compétences des professionnels, tant bibliothécaires qu'architecte, souvent peu au fait de mesures simples et de bon sens, ont sérieusement évolué.

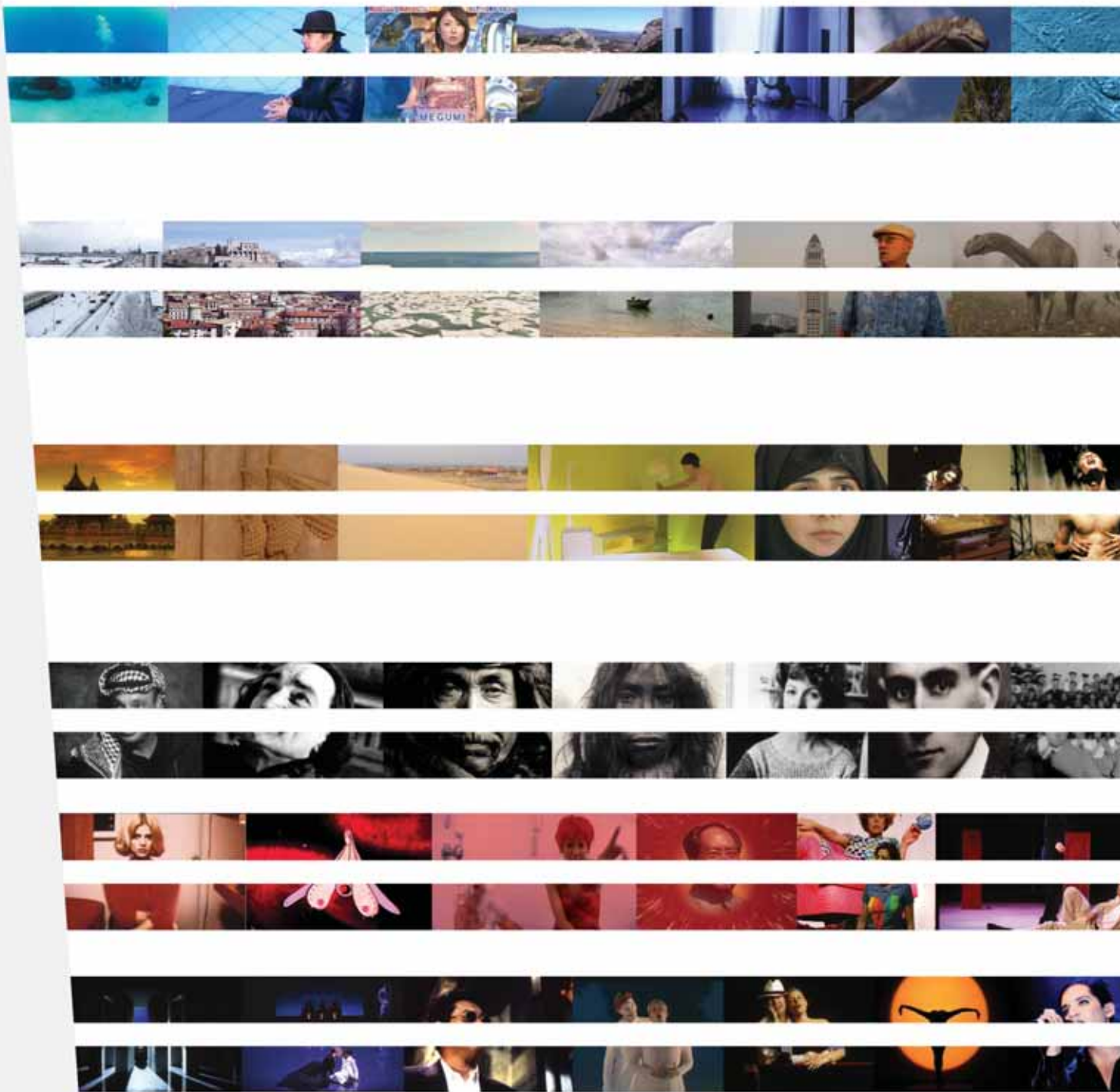
Les rencontres des différents acteurs autour du handicap ont permis de se connaître, d'instaurer des rapports de respect et de confiance, d'anticiper des habitudes de coopération. Une dernière réunion avant l'ouverture permettra de mettre un terme à cette collaboration spécifique en incitant les usagers handicapés à intégrer naturellement la commission Lecture Est, préfiguration de partenariats à venir. La médiathèque proposera des actions culturelles communes au réseau de la BM qui s'efforceront de favoriser l'intégration de tous les publics individuels et en groupes. ■

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE NANTES

1 500 000 documents prêtés chaque année à 46 000 adhérents, soit 400 000 documents en libre accès, 284 000 documents patrimoniaux, 204 000 documents d'étude en accès indirect et 1 400 abonnements à des revues.

150 professionnels répartis dans 3 médiathèques, 4 bibliothèques de quartier, un centre d'information sur la littérature de jeunesse (centre Bermond-Boquié), un service d'actions éducatives, un service de prêt aux collectivités, un centre d'études et un musée consacrés à Jules Verne.

www.bm.nantes.fr



arte vod LA VIDÉO À LA DEMANDE D'ARTE

**UNE OFFRE DÉSORMAIS ACCESSIBLE À TOUTES LES MÉDIATHÈQUES !
PROPOSEZ À VOS ABONNÉS DE TÉLÉCHARGER EN 1 SEUL CLIC
LEURS PROGRAMMES PRÉFÉRÉS.**



www.artevod.com



Isabelle Blin a pris la direction de la médiathèque de Bayonne le 27 février dernier.



Anne-Marie Bock, conservateur territorial des bibliothèques, a pris la direction de la Bibliothèque départementale

du Bas-Rhin depuis le 2 mai. Elle était auparavant directrice de la médiathèque de Haguenau depuis 2001. Elle est au bureau de l'ABF Alsace depuis 2003.



Laëtitia Bontan, conservateur territorial, a pris le 1^{er} juin 2007 la direction de la BDP de l'Aisne après avoir été directrice adjointe de

la BDP de l'Isère. Entre-temps, elle a dirigé pendant six mois la BM de Laon.



Tiffen Martinot-Lagarde, conservatrice des bibliothèques, remplace Thierry Grognet à la tête du Département

des bibliothèques publiques et du développement de la lecture, après avoir été chargée de l'action régionale de la DLL. Elle avait auparavant travaillé à la direction des collections pour l'ouverture du rez-de-jardin puis au Département des arts du spectacle à la BnF.



Bruno Racine, après avoir dirigé le Centre Pompidou depuis 2002, a été nommé président de la BnF, succédant ainsi à Jean-Noël

Jeanneney, atteint par la limite d'âge. Il a pris ses fonctions le 2 avril dernier.

En bref

■ L'ABF À TUNIS

L'ABF a répondu positivement à l'invitation de l'Institut supérieur de documentation (ISD) pour son Colloque national : « L'avenir des métiers de l'information » organisé les 19 et 20 avril à la Cité des sciences de Tunis.

Jacqueline Bénichou rapporte « qu'elle y a développé ce thème à travers l'expérience française pour la conférence inaugurale. Elle y a présenté les trois métiers de bibliothécaire, d'archiviste et de documentaliste dans leurs spécificités, points forts, points faibles. » La problématique de l'évolution des métiers de l'information a été ensuite au centre des différentes conférences : état des lieux des statuts et des contenus de formation, des compétences nécessaires mais aussi de référentiels de métier. Une enquête a été menée auprès des documentalistes et bibliothécaires des administrations tunisiennes sur la perception qu'ils ont de leur métier dans leur pratique quotidienne, mais aussi sur la question de savoir si la formation dispensée actuellement par l'ISD leur permet de répondre aux évolutions technologiques et aux demandes des usagers. Les débats ont été passionnés, argumentés, revendicatifs entre les intervenants et une salle bien remplie de 150 participants. Le colloque s'est terminé par une table ronde des présidents de trois associations professionnelles tunisiennes : l'Association des bibliothécaires, documentalistes et archivistes, l'Association des gestionnaires de l'information et l'Association des anciens élèves de l'ISD. Les débats en arabe ont

posé la question du nombre d'adhérents, du militantisme et des actions à mener pour répondre aux besoins de la profession : journées d'étude régulières, formation continue... « J'ai retrouvé, conclut-elle, l'ambiance des débats que nous avons souvent au congrès de l'ABF sur notre métier et ses évolutions. »

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.isd.znu.tn pour retrouver les résumés des communications de ce colloque.

■ COMMISSION INTERNATIONALE

La Commission internationale reprend du service, avec une nouvelle responsable, Annick Guinery, et quelques nouveaux membres. Un questionnaire en trois parties (vous et l'international ; international et vie professionnelle ; l'activité internationale des groupes) peut encore être rempli. Il est disponible sur la *Lettre électronique* n°14 de mai 2007. Une première réunion nationale s'est tenue le 21 mai avec la participation des secteurs internationaux de la DLL et du ministère de l'Éducation nationale. Au programme 2007-2008 et après... :

- Le suivi régulier des contacts pris avec les associations étrangères du Congrès de Nantes ;
- la restitution d'expériences significatives à l'étranger autour des thématiques qui peuvent nous être communes (bientôt des comptes rendus) ;
- du Congrès de l'Ifla à Durban et d'un voyage d'études à New York du groupe Champagne-Ardenne) ;
- l'organisation d'une journée d'études à Paris en décembre 2007 avec la participation de Marian Koren, chargé des relations internationales de l'Association des bibliothèques publiques des Pays-Bas ;
- le recensement des projets

et dispositifs permettant les échanges professionnels, les actions de solidarité, le travail à l'étranger etc. ;

- la préparation d'un voyage d'études national au Québec en août 2008 (avant le Congrès de l'Ifla) à l'occasion du 1^{er} Congrès de l'AIFBD, (Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes) à Montréal et pourquoi pas le site de l'ABF, en anglais, espagnol, allemand... mais là, c'est une autre histoire. Merci de faire connaître vos questions, suggestions et compétences en ce domaine à : agninery@ville-choisy-le-roi.fr. Nous avons besoin de consolider un réseau. La Commission Internationale ne pourra à elle seule répondre à toutes les questions.

■ BRETAGNE

Un voyage d'étude a eu lieu du 20 au 22 mai à la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, agrémenté d'une présentation du SCD. Il aura permis en outre de visiter Biblioteca, librairie du groupe Privat spécialisée en livres reconditionnés pour un usage professionnel et les ateliers de Reliures des bibliothèques, ainsi que le four des Casseaux, dernier survivant des 135 fours à porcelaine.

■ FRANCHE-COMTÉ

La journée d'étude sur le bénévolat prévue pour le 12 avril à la bibliothèque d'Amancey (25) a été reportée au 14 juin. Programme inchangé : 9h30-11h30 : intervention de M. Guthleben ; 11h30-12h00 : questions. 13h30-14h00 : visite de la bibliothèque d'Amancey ; 14h00-15h00 : témoignages de bénévoles ou de salariés travaillant avec des bénévoles, suivis d'un échange jusqu'à 16 h. Inscription gratuite.

■ LES CORRESPONDANTS DE *Bibliothèque(s)*

Pour resserrer nos liens, assurer une présence de la revue dans chaque région, faciliter la collecte des informations et assurer un contact permanent en région avec le comité de rédaction, un réseau de correspondant de *Bibliothèque(s)* a été mis en place :

• ALSACE



Aude Roller
Médiathèque de Neudorf, Strasbourg (67)

03 88 41 45 00,
Fax 03 88 41 45 01
aude.roller@cus-strasbourg.net

• AQUITAINE



Magali Escatafal
BU Bordeaux 1 (33)
05 40 00 37 31

m.escatafal@bu.u-bordeaux1.fr

• BOURGOGNE



Florence Amodeo
Bibliothèque Jacques Prévert, Montbard (21)

03 80 92 27 32,
Fax 03 80 89 99 54
bmjpmontbard@wanadoo.fr

• BRETAGNE



Olivier Pichon
BMVR Rennes Métropole Les Champs libres (37)

02 23 40 67 07
o.pichon@leschampslibres.fr

• CENTRE



Olivia Maigre
Bibliothèques de Saint-Jean-de-la-Ruelle (45)

02 38 79 03 60
olivia.maigre@laposte.net

• CHAMPAGNE-ARDENNE



Olivier Savoyat
BU Robert de Sorbon, Reims (51)
03 26 91 39 34

www.univ-reims.fr/BU/

• FRANCHE-COMTÉ



Nadine Marchal
Médiathèque départementale du Doubs (25)
03 81 25 84 70

Nadine.Marchal@doubs.fr

• ÎLE-DE-FRANCE (GIF)



Elisabeth Rozelot
Médiathèques de Créteil (94)
01 42 07 52 52

elisabeth.rozelot@agglom-plaine-centrale94.fr

• LANGUEDOC-ROUSSILLON



Mathieu Bec
Médiathèque de Teyran (34)
04 67 87 35 73

e.multimediateyran@wanadoo.fr

• LORRAINE



Françoise Houchard
Médiathèque de Nancy (54)
03 83 39 00 63

abf.lorraine@gmail.com

• MIDI-PYRÉNÉES



Sabine Naegelen
SCD
Toulouse 2 - BUC (31)
05 61 50 40 44,

Fax 05 61 50 40 50
sabine.naegelen@univ-tlse2.fr

• NORD-PAS-DE-CALAIS



Emilie Thilliez
Médiathèque de Jeumont (59)
03 27 39 50 55
emilie.

thilliez@mairie-jeumont.fr

• NORMANDIE



Laurence Vastel
BM
Cherbourg (50)
02 33 23 39 45

Laurence.vastel@ville-cherbourg.fr

• PARIS



Joëlle Muller
consultante
01 45 46 34 24
joelle.muller1@wanadoo.fr

• PAYS DE LA LOIRE



Annick Thomas Hervouet
BM Angers (49)
02 41 24 25 50
annick.thomas@ville.angers.fr

• PICARDIE



Laëtitia Bontan
BDP de l'Aisne (02)
03 23 75 55 70
laetitia.

bontan@tiscali.fr

• POITOU-CHARENTES-LIMOUSIN



Agnès Gastou
BM Saint-Léonard-de-Noblat (87)

05-55-56-76-87
biblio87@wanadoo.fr

• PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Cécile Ghioldi
CRFCB,
Université de Provence, Marseille (13)
04 91 10 67 40

cecile.ghioldi@up.univ-mrs.fr

• RÉUNION



Sandrine Defaud
Médiathèque Cœur de Ville, Bras-Panon (974)

02 62 53 97 05
sandrine.defaud@orange.fr

• RHÔNE-ALPES



Joëlle Guidez
Médiathèque Le Dôme, Albertville (73)
04 79 10 44 70

joelle.guidez@coral.fr

• ANTILLES-GUYANE



Danielle Renier Deglas
Médiathèque municipale, Lamentin (971)

06 90 71 47
68 / 06 76 02 51 15
rende@wanadoo.fr

■ ÎLE-DE-FRANCE

Dans le cadre de ses Jeudi du savoir plus, le GIF a organisé le 10 mai dernier à la bibliothèque Buffon une journée sur « La réforme des fonctions publiques, quels métiers pour les bibliothèques ? » Introduite par Jacques Sauteron, une table ronde animée par Dominique Lahary et Jean-Pierre Zenatti a donné la parole à des représentants des trois fonctions publiques, à des syndicalistes et des responsables de formation, CNFPT et Médiadix sur la réforme et les statuts. L'après-midi a été consacré à des interventions de ces

responsables sur l'évolution des métiers en bibliothèque.

■ MIDI-PYRÉNÉES

La prochaine journée d'étude du groupe est prévue le 15 juin au Musée Fenaille à Rodez. Elle aura pour thème « Quand Internet change tous les métiers du Livre » et réunira divers intervenants, dont Dominique Arot, président de l'ABF, Benoît Bougerol, président du Syndicat de la Librairie française et directeur de la Maison du Livre à Rodez, et François Gèze, PDG des éditions de la Découverte. Rens. : Martine Itier-Cœur : martine.itier-coeur@mairie.toulouse.fr

■ NORMANDIE

Deux Journées d'étude seront consacrées à la « Musique et Internet » les 4 et 5 juin 2007 à la BM de Dieppe. Elles seront animées par Gilles Rettel, chargé d'enseignement à l'université de Rennes 2, à l'IRMA et directeur de la société MSAI. Tarif adhérent ABF : 80 €, non adhérent : 130 €.

■ RHÔNE-ALPES

Un voyage d'étude à Genève aura lieu les 25 et 26 juin (transport en car depuis Lyon et Chambéry). Au programme des visites : la BU Unimail, la BM de la Cité, la bibliothèque

de l'ONU, et la collection bibliophilique de la célèbre Fondation Bodmer (voir *Bibliothèque(s)*, n° 26/27, p.110). Un blog a été créé par son ancien président, François Marin. Il complète la page régionale du site ABF : <http://abfrhonealpes.midiblogs.com/>

■ PACA

Rectificatif : les vice-présidents du nouveau bureau du groupe régional sont Catherine Picard et Jean-Paul Lhommeau et non Pierre Triballier. Catherine Picard assume ce rôle en sus de sa fonction de trésorière.

PIERRE-YVES DUCHEMIN (1948-2007)

Au-delà des hommages conventionnels qui se sont spontanément exprimés, provenant de divers horizons, Anne-Françoise Bonnardel et Evelyne Henaff-Bargot ont souhaité apporter le témoignage ému d'une collaboration professionnelle de plus de vingt ans, enrichie par de solides liens d'amitié profonde et sincère.



Pierre-Yves Duchemin au Congrès de l'ABF en 1998.

« XML, DTD, Métadonnées... Mais quels sont ces concepts qui sifflent sur nos têtes ? » La conception de « bibliothèques hybrides » s'imposait bientôt à notre réflexion sans que chacun sache bien précisément ce qu'il en était et les conséquences sur notre métier. Inquiétudes et interrogations pour nous tous, que l'apparition de nouveaux outils ne pouvait apaiser : fils RSS, feed, blog, wik, tag... permettant le Web2.0... ? L'un de nous, Pierre-Yves Duchemin restait serein, presque amusé ; il nageait dans cet univers d'anticipation avec une aisance déconcertante. Mieux encore il nous en donnait les clés avec des mots simples et des exemples concrets. Il avait la curiosité et l'audace d'un précurseur. Provocateur, péremptoire, parfois entêté, il était passionné et toujours à l'affût de la nouveauté.

Dès le début de sa carrière, en 1976, il avait donc tout naturellement rejoint la Salle d'actualité de la BPI. Outre son énergie de jeune conservateur, son talent de guitariste et ses connaissances musicales furent appréciés par le public.

En 1982, il était entré à la Bibliothèque nationale, affecté au Département de la phonothèque et de l'audiovisuel, puis ultérieurement à celui des cartes et plans. Ouvert aux nouvelles technologies de l'information, il avait été l'initiateur, avec le Service informatique, du premier catalogue informatisé des collections des départements spécialisés (Base BN Opaline) qui fit ses premiers pas, en 1987, au Département des cartes et plans.

En 1993, toujours prêt à relever de nouveaux défis, il avait lancé ce même département cartographique sur la voie de la conversion rétrospective de son catalogue permettant la consultation à distance, rapidement suivi par les autres départements spécialisés. Il avait aussi largement participé au lancement des nouveaux programmes de numérisation. Malgré une apparence de nonchalante et élégante

indifférence, il avait été déçu, blessé par une insidieux manque de reconnaissance pour l'immense tâche accomplie. Il avait alors décidé de transmettre son expérience à nos jeunes collègues de l'Enssib et avait accepté la direction du Centre de ressources documentaires. C'était aussi ce souci du partage, des échanges et de la formation, associé à une volonté forte de donner une image dynamique de la profession qui l'avait amené vers la vie associative. Membre du groupe Paris de l'ABF, président de l'ancienne section BN, puis membre du conseil d'administration de la section Étude et recherche, il avait proposé des journées d'étude, participé à la mise en place du premier site Web de l'association. Il était membre actif de l'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire, devenu Commission nationale Veille technologique dont les travaux nourrissaient une rubrique régulière de notre revue : le Coin de l'Observatoire. Il était intervenu, en France et à l'étranger, lors de divers congrès nationaux et internationaux.

Au sein de l'Ifla, président de la section « Bibliothèques de géographie et cartothèques », son engagement avait été déterminant. Conscient de ses responsabilités, il avait organisé des ateliers, des séminaires et des circuits de visites spécifiques, donnant un nouvel élan à cette structure. Passionné par ses nouvelles fonctions d'enseignement et de documentation, il s'y était donné sans réserve, soucieux de transmettre son expérience aux nouvelles générations.

Malgré l'alpinisme et le vol en parapente qui lui apportaient dépassement de lui-même et sérénité, il avait été profondément atteint par des mesquineries qu'il n'avait pu anticiper ou discerner. Son cœur n'a pas résisté au stress qui lui avait été imposé.

Nous ne le rencontrerons plus au détour d'un couloir, à l'occasion d'une réunion, de passage à Paris, parlant à mots rares et choisis de questions brûlantes, tout naturellement, comme si nous poursuivions une conversation commencée la veille.

Pierre-Yves, tu vas vraiment nous manquer...

Anne-Françoise BONNARDEL
Conservateur à la BnF
Département des estampes et de la photographie
Présidente du groupe ABF-Paris

Evelyne HENAFF-BARGOT
Conservateur à la BnF
Département des cartes et plans



NDLR : Le logo du groupe Paris avait été créé par le fils de Pierre-Yves Duchemin



Vubis Smart

INFOR Division Bibliothèques

➔ Quel est le point commun entre :

La médiathèque de Blois

La bibliothèque municipale de Montbrison

Le réseau des bibliothèques de Strasbourg

La bibliothèque universitaire d'Aix-Marseille 2

La bibliothèque municipale de Vieux-Condé

Pas grand-chose... Qu'ils ont...

➔ Qu'ils ont tous retenu la solution Vubis Smart en 2007

➔ Petites, moyennes ou grandes, municipales, universitaires ou spécialisées, toutes les bibliothèques ont besoin d'un haut niveau de professionnalisme et se doivent d'être en priorité au service public.



v-spaces

Ne cherchez plus l'information, trouvez-la !

INFOR Division bibliothèques
72, rue du colonel de Rochebrune
92380 Garches France
Tél : +33 (0)1 47 95 90 00
Fax : +33 (0)1 47 95 19 00



retrouvez l'ensemble des solutions INFOR sur : www.infor.com

retrouvez l'ensemble des solutions VUBIS SMART sur : www.vubis-smart.com

➔ Solution de portail documentaire VUBIS SMART

"INFOR offre une gamme complète et cohérente de solutions pour les bibliothèques et centres de documentation"

INFOR™

Journée d'étude

Groupe Île-de-France

Les usagers mineurs en bibliothèque publique : problèmes de droit

Journée d'étude du 22 mars 2007, Paris, Bibliothèque Buffon

Plusieurs raisons militent, aujourd'hui pour une réflexion renouvelée sur une question qui a toujours été une préoccupation prégnante des professionnels. Cette journée, co-organisée par La Joie par les livres - Centre national du livre pour enfants, le groupe Île-de-France de l'ABF et la Ville de Paris, s'est déroulée à la Bibliothèque Buffon de Paris devant plus de 120 personnes.

En premier lieu, Nic Diamant, directrice de La Joie par les livres, constate que la judiciarisation croissante de la société assigne à l'enfant le nouveau statut d'« un enfant qui a des droits ». Ce qui se traduit en deux images opposées : l'enfant à protéger et l'enfant délinquant. Elle souligne par ailleurs que « dans les bibliothèques, le comportement du public jeune et adolescent s'est fortement modifié. » D'où cette proposition de réfléchir, relater des expériences et d'échanger avec la salle, de se doter d'outils propres à mieux appréhender ces deux représentations de l'enfance. Quatre axes thématiques ont été distingués : les lieux (la sécurité et les règlements) ; les usagers entre jeunesse en danger et jeunesse délinquante ; l'action culturelle et les problèmes de droit ; les collections, Internet.

> Les lieux

Sécurité. Didier Bonal, responsable de la mission Hygiène et sécurité à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Paris pointe qu'il n'existe pas de réglementation spécifique pour les bibliothèques dans le domaine de la sécurité (incendie, premiers secours, hygiène, entretien, mobilier...). Les prescriptions de lutte contre l'incendie sont bien connues : prévention (issues dégagées), intervention (alerte, appel des pompiers), et évacuation (bloquer les ascenseurs et points de rassemblements à encadrer). Cependant, le chef

d'établissement est soumis aux obligations suivantes : tenir à jour un registre de sécurité et d'incendie, préparer un schéma d'alerte avec des référents pour chaque tâche, vérifier le matériel (extincteurs, etc.) et organiser plusieurs fois dans l'année des exercices d'évacuation (avec évaluation). En matière de sécurité incendie, les codes de la construction et de l'habitation et le code du travail sont les textes de référence.

Règlements, conventions, chartes d'accueil, inscriptions, exclusions. Dominique Rouillard, juriste à la BPI, interrogea alors la validité des textes réglementaires émis par la bibliothèque. L'usager placé en situation réglementaire et non contractuelle, les principes relèvent alors du domaine de la police administrative : respect de la liberté publique et de l'ordre public (maintien et rétablissement). Ce texte doit être voté par l'organe délibérant (pour les villes, le conseil municipal), et approuvé par l'exécutif (pour les communes, le maire). Le règlement, affiché à la bibliothèque, doit faire l'objet d'une publication officielle (bulletin territorial, Internet). Le personnel est chargé de son exécution et l'usager doit suivre ses prescriptions. En cas de litige, on recourt au tribunal administratif.

Puisque prime la liberté de la personne, le maintien ou le rétablissement de l'ordre public doit reposer sur une sanction graduée et proportionnelle à la faute commise. Les décisions définitives

(exclusion à vie, par ex.) sont interdites. Face à un trouble à l'ordre public, il convient de ne pas émettre de jugements de valeur et exciper de preuves. Le fonctionnaire doit être irréprochable (tenue vestimentaire neutre...) et montrer l'exemple. En effet, les missions de service public de la bibliothèque font de son règlement une application de règles de droit et non d'usages, « c'est pourquoi les offres de services ne sont pas des parties réglementaires et ne doivent pas apparaître dans le règlement » insiste Dominique Rouillard qui nous conseille par ailleurs la lecture des règlements intérieurs de la Ville de Paris et de la Bnf.

> Les usagers

« Entre jeunesse en danger et jeunesse délinquante : de l'implication de la bibliothèque dans la protection de l'enfance à comment faire face aux manifestations d'incivilité et de délinquance » : tel était l'intitulé de la table ronde animée par Annick Guinery, membre du CA du groupe Île-de-France et directrice de la médiathèque de Choisy-le-Roi (94), avec Géraldine Seillé du service prévention et sécurité de Choisy-le-Roi, Christian Romeu, officier de police à la direction départementale de la police et de la sécurité publique à Bobigny (93) et Karen Lévêque, juge des enfants au TGI de Créteil (94).

Pour Annick Guinery, deux aspects sont à prendre en compte : « Les incivilités

dont les enfants sont responsables dans les bibliothèques, et les enfants à protéger, qui peuvent faire l'objet d'un signalement auprès des services sociaux ou de la justice. » Les trois intervenants soulignent l'importance du partenariat, qui permet de mieux se connaître, de travailler ensemble tout en gardant ses spécificités professionnelles. « Le contrat local de sécurité qui réunit des membres de l'Éducation nationale, de la justice, de la police, (...) permet de renforcer et de développer le partenariat pour lutter plus efficacement contre la délinquance et mettre en place des médiations » précise Géraldine Seillé. Et Christian Romeu renchérit : « L'addition des forces apporte un meilleur service public et permet l'intervention de la police dans de meilleures conditions. » Karen Lévêque rappelle que « le fonctionnaire témoin d'un délit ou un crime est tenu d'en informer le procureur de la République (art. L 40 du code pénal). »

Les pouvoirs du juge des enfants s'exercent dans les deux sens : ils protègent les enfants et sanctionnent les coupables d'infractions pénales. Le dispositif qui permet la prise en charge d'un enfant à protéger est long et passe par plusieurs phases : information signalante auprès du service départemental d'aide sociale de l'enfance, passage à la circonscription d'action sanitaire et sociale, enquête, convocation des parents, proposition d'aides éducatives, transmission par le département du signalement au procureur de la république, poursuite de la procédure ou non lieu, saisie d'un juge pour enfant, constitution de dossier à la circonscription d'action sanitaire et sociale, enquête, convocation des parents, mesures éducatives, placement provisoire (foyer...). Face aux infractions pénales, les enfants peuvent se retrouver condamnés à des peines de réparations le plus souvent indirectes (travail d'intérêt général au profit de la collectivité) ou à des peines d'amendes. Ces peines sont inscrites au casier judiciaire de l'enfant.

> L'action culturelle

Yves Alix, rédacteur en chef du *BBF* examina tous les problèmes de droit

liés aux activités d'action culturelle en section jeunesse : droit d'auteur (utilisation des images, images animées, documents composites (livre + DVD), musique, bibliographies critiques avec notices récupérées...), contrats avec des intervenants, conventions de partenariat, assurances... Cette question ne doit pas être laissée de côté car nombre de protections sont assorties aux documents utilisés en bibliothèque. L'organisation d'une animation au sein de son établissement est soumise, par exemple, à des règles juridiques précises : modalités de paiement d'une intervention, délivrance d'une licence pour l'organisation de plus de six spectacles dans l'année, obligation d'employer des intermittents du spectacle, cotisations et salaires à verser... ; pour un spectacle occasionnel, le guichet unique (Guso) permet de payer les compagnies associatives ; pour un écrivain, il faut prendre en compte son affiliation ou non à l'Agessa. Les travailleurs indépendants et les libéraux acceptent les honoraires et des associations prestataires de service peuvent facturer. Néanmoins, souligne Yves Alix, « la règle de droit est le salariat ».

Au sujet de la loi DADVSI, il procède au rappel des principales exceptions : autorisation de reproduire les documents des collections à seule fin de préservation et possibilité de représenter des œuvres protégées à des personnes handicapées. En règle générale, les droits de représentations et de reproduction de tous les documents (photos, notices récupérées, etc.) sont soumis à des demandes écrites d'autorisation.

> Les collections, Internet : censure et protection de l'enfance

Présenté par Véronique Soulé, directrice de « Livres au trésor » (93), l'art. 2 de la loi n° 49-956 du 16 juillet 1949 oblige les éditeurs à déposer cinq exemplaires de chaque publication destinée à la jeunesse au ministère de la Justice. Une commission de contrôle et de surveillance de vingt-sept membres se réunit chaque trimestre et examine chaque

année plusieurs milliers de livres et de périodiques. Elle a le pouvoir d'en interdire l'affichage, la publicité et la vente aux mineurs si elle les juge non conformes à la morale, violents, etc. Cette surveillance ne concerne toutefois pas les documents audiovisuels et les jeux vidéos pour enfants.

Axelle Dessaint (Association du multimédia jeunesse) précise que le contrôle n'existe pas non plus pour Internet : la pornographie sur le web n'est pas interdite. Malgré tout, des lois destinées à d'autres médias (presse...) et des règles déontologiques s'appliquent de plus en plus au monde virtuel. « Les enfants sont des gros consommateurs du web : messagerie, blogs, jeux en ligne, téléchargements, recherche documentaire » et pourtant « ils méconnaissent les règles de fonctionnement du web » insiste-t-elle. Nous savons tous que quelques clics sur un moteur de recherche peuvent nous entraîner vers des sites peu recommandables. C'est pourquoi l'Association du multimédia jeunesse préconise de « mettre en place des contrôles parentaux, d'apprendre aux enfants à utiliser Internet, de supprimer l'accès à Google, de sélectionner la recherche avancée des moteurs de recherche, de consulter des annuaires... ».

> Connaître le droit sans se laisser paralyser

Jean-Claude Utard, inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris, remarqua que deux grands principes avaient guidé cette journée : le principe de prévention – « anticiper pour mieux gérer la situation », dont le règlement, un outil non négociable, d'une part, et le travail en partenariat d'autre part, ont pu fournir l'illustration – et le principe de précaution – par la mise en place de conventions sans hésiter à faire remonter les problèmes à la tutelle. Convaincu de l'importance de cette journée pour les professionnels, Jean-Claude Utard souhaita pour conclure qu'il soit procédé à des études de cas.

Éric Hébert,
Bibliothèque-médiathèque
de Sèvres (92)



Groupe Picardie

Cycle de sensibilisation sur l'illettrisme

De février à décembre 2006, à Creil, Beauvais, Guise et Amiens.

Quatre journées, pas moins, étalées sur l'année 2006, ont été nécessaires pour mieux comprendre les enjeux majeurs de la lutte contre l'illettrisme, et, à partir d'exemples concrets, passer du constat et de la détermination des responsabilités aux engagements et à l'action.



Depuis 1995, on considère comme « relevant de situation d'illettrisme, des personnes de plus de 16 ans ayant été scolarisées et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences

requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées à l'école, sont sorties du système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit n'est ni immédiat, ni spontané, ni facile, et qui évitent ce moyen d'expression et de communication.¹ »

La lutte contre l'illettrisme répond à des situations d'inconfort social qui empêchent les personnes d'accomplir de manière autonome les actes de la vie quotidienne nécessitant la maîtrise de savoirs fondamentaux. C'est à partir de ce constat, et parce que le développement de la lecture est au cœur de leurs préoccupations, que l'ABF (Groupe Picardie) et l'Agence régionale du livre en Picardie (Picasco) ont souhaité partager leurs réflexions et conjuguer leurs efforts, afin que, de moyens multipliés, naissent de nouvelles actions. De nombreux partenaires, garants d'une politique du livre et de la lecture – la DRAC et le conseil régional de Picardie, chargé de la culture –, ont soutenu cette action qui se passerait difficilement de leur engagement.

1. Définition donnée en 1995 par le GPLI (Groupement permanent de lutte contre l'illettrisme, l'actuelle Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ANLCI, créée en 2000).

Que nous appartenions à l'univers professionnel ou au monde associatif, sur lequel nous nous appuyons souvent pour toucher les publics les plus éloignés, nos métiers nous mettent en devoir d'œuvrer pour un égal accès à la connaissance et au savoir. N'oublions pas non plus les stagiaires ABF et les étudiants en licence professionnelle Métiers du livre, qui sont nos espoirs pour demain, et enfin les particuliers qui souhaitent s'impliquer sur le terrain de la lecture publique : nous sommes tous porteurs d'une mission.

Au cours de ces quatre journées d'étude, nous avons entendu des expériences passionnantes, souvent réalisées avec peu de moyens, toujours engagées par la volonté de combattre l'inégal accès au savoir.

> Illettrisme, une responsabilité partagée

Cette première journée du 6 février 2006, à La Faïencerie de Creil, répondait à notre désir de mieux faire connaître les actions et les acteurs investis en région et dressait un état des lieux de la lecture publique. Nous avons confié à Olivier Pruvot, Directeur de l'URLIP (Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie), et à Claire Castan du Centre ressources illettrisme en région PACA, le soin de présenter l'illettrisme, ainsi que les missions et les moyens mis en place dans le cadre de la prévention. Une première table ronde nous a permis de réfléchir sur les problématiques livre et lecture en région vues sous l'angle des professionnels, avec Marie-Florence Ehret, auteur, Michel Clair, libraire, Alain Merckaert, éditeur et Bernadette Rattel, bibliothécaire. Une deuxième table ronde a réuni diverses associations picardes pour une présentation des expériences régionales

« Grandir ensemble », « On a marché sur la bulle » et « La Ville Aux Livres ». Claude Jean, directeur de la DRAC Picardie, clôturait cette journée en affirmant la politique transversale menée par l'État dans la lutte contre l'illettrisme.

> La prévention de l'illettrisme de la petite enfance à l'adolescence

Deuxième temps du cycle, la journée du 3 avril s'est déroulée au Cinespace de Beauvais. Dans les méandres des méthodes d'apprentissage en constante évolution, l'enfant est toujours au cœur des préoccupations. Il joue – et nous avec lui – son avenir de lecteur, son entrée dans la vie, sa participation dans le devenir de notre société. 8% des enfants sont touchés par les problèmes de dyslexie, 20% des enfants qui entrent en 6^e ne savent pas lire ou déchiffrent difficilement un texte, sans le comprendre. Comment pourront-ils suivre une scolarité normale, étudiant, élargir leurs connaissances, sans ce merveilleux outil qu'est le livre ? Comment se priver de l'atout essentiel que représente le « savoir lire », critère de réussite scolaire, donc professionnelle et sociale ?

Avec Anne Le Gallic, orthophoniste, nous avons découvert et approfondi l'approche du langage et de la lecture chez l'enfant, ses difficultés, ses dysfonctionnements. Du langage symbolique, véhiculé par le tissu familial, à l'imaginaire – du conte aux albums illustrés, du roman au documentaire –, quel riche parcours initiatique ! Cheminement qui confirme que l'oral prépare à lire et à écrire, et qu'ensuite seulement, l'écriture bien

appropriée, l'enfant se trouvera à même d'exercer son autonomie.

Une première table ronde évoquait les actions et réflexions liées à la lecture plaisir avec les expériences de lecture en PMI (Association Cardan), le Bébé-Bus (BDP de Seine-et-Marne), et avec Zaïma Hamnache (association Acces). Une deuxième table ronde principalement dévolue à l'apprentissage de la lecture nous a présenté les actions menées par Marie-Pascale Baronnet, enseignante détachée auprès des gens du voyage, Françoise Canterelle, travailleur social (Adars Beauvais), Bertrand Joly, directeur de la SEGPA, Melinda Negozio, lectrice au Cardan, Véronique Bous (association Quand les livres relient) et Vincent Safrat, éditeur de l'association Lire c'est partir. Des actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations aux dysfonctionnements du langage, des expériences de « bébés lecteurs » aux apprentissages fondamentaux, du langage oral à l'appropriation de l'écrit, nous avons pu constater que la lecture est vraiment l'affaire de tous.

> Jeunes adultes et adultes

Occasion de découvrir un lieu magique, le Familistère de Guise, dans l'Aisne, la journée du 22 mai quittait l'enfance pour poursuivre la réflexion à propos des jeunes adultes et des adultes. L'illettrisme entraîne mal-être social et dépendance. Remplir des formulaires administratifs, libeller un chèque, lire une recette de cuisine, doser le biberon d'un bébé, lire des notices de médicaments, déchiffrer les signalisations, noms de rues, stations de métro : la vie courante souligne constamment ce cruel déficit d'autonomie.

La première table ronde de la journée faisait un état des lieux en région. Présentées par le sergent Koulman, les statistiques régionales relevées lors de la « Journée d'appel » livrent des chiffres intolérables : 18,6% des jeunes de 17 ans et 9 mois sont en situation d'illettrisme. Olivier Pruvot a relaté les opérations de repérage des personnes en situation d'illettrisme et la mise en œuvre d'une démarche favorisant l'information. Nous avons pu aussi découvrir les dispositifs de formation mis

en place par la Mission locale du Bassin d'emploi de Saint-Quentin avec Mathilde Wilk et Nadia Djaballa, par l'association Devenir en Vermondois, avec Sylvie Millot, et par le Service livre et lecture de la Ville de Nantes, avec Dominique Coffin. La deuxième table ronde traitait des actions en service pénitentiaire avec Guy Becret, directeur de la BDP de l'Aisne, Philippe Scolasch chargé des services pénitentiaires (Union pédagogique régionale de Lille) et Claudine Perrot, enseignante au centre pénitentiaire de Laon. D'autres expériences et actions en bibliothèques ont été évoquées comme les ateliers d'écriture réalisés par Olivier Mau, auteur, ou encore l'utilisation de la BD comme moyen d'insertion avec Pascal Mériaux. Prisca Hazbrouck présenta les actions diverses menées en bibliothèque, comme à Abbeville, avec le témoignage de trois adultes ayant participé aux ateliers encadrés par Jean-Christophe Irriarte-Arriola (Cardan).

> Engagements, dispositifs, partenariats

Ne pas savoir lire, c'est ne pas parvenir jusqu'au sens d'un texte. Y accéder exige un travail permanent qui permettra de progresser au-delà du simple déchiffrage. Pour nous tous, défendre la lecture, la culture, c'est défendre l'accès au sens. D'échec scolaire en échec social, l'individu est en route vers l'exclusion sociale. Les témoignages précédents nous ont permis d'approcher cette réalité, de la comprendre, pour mieux la combattre. La dernière journée de ce cycle, le 11 décembre à la DRAC à Amiens, étudiait donc les moyens mis en place pour lutter contre l'illettrisme. Claude Jean et Alain Reuter, vice-président chargé de la culture au conseil régional de Picardie, ouvrirent cette journée sur de nouvelles perspectives d'action. Une table ronde sur les engagements et les partenariats réunit Michel Rabaud (Délégation à la langue française au ministère de la Culture), Dominique Baillon-Lalande et Isabelle Rosas (service Livre et Lecture de la DRAC), Marie-Hélène Eloy (CASNAV, Centre académique pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés et des

enfants du voyage), Marie Hoel-Landard (DRJS), Oliver Pruvot (Union régionale de lutte contre l'illettrisme en Picardie) et Luis Rosas (Cardan). Elisabeth Bami, auteur et psychothérapeute, conclut cette première table ronde, en dégageant l'impérieuse nécessité de mettre en adéquation différents dispositifs mis en place avec les difficultés psychologiques et sociales rencontrées par les enfants.

Une deuxième table ronde axée sur la politique de la lecture dans la lutte contre l'illettrisme a été introduite par Claude Jean avec un exposé sur la maîtrise de la langue. Sylviane Leonetti, présidente de Picasco, et Christiane Mécozzi, alors présidente du groupe ABF-Picardie, ont ensuite présenté leurs orientations, missions et rôles respectifs sur le plan du livre et de la lecture. Après la projection du film *Chemins de lecture* produit par l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme), les échanges se sont poursuivis avec Marie Britten, chargée de mission à l'ANLCI, Françoise Gautier-Etié (CNFPT) et Yassin Chaib, de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. Gunter Gorhan, philosophe, a envisagé le débat sous l'angle de la place de l'homme dans la société, de sa nécessaire construction individuelle préparatoire à une construction collective où l'existence de chacun trouve son sens.

L'illettrisme entrave l'expression, le jugement, le libre arbitre, l'autonomie, la liberté. Nous devons affirmer avec Voltaire : « Plus les hommes sont éclairés, plus ils sont libres. » La lecture est un outil essentiel dans la difficile conquête de cette liberté, toutes ces expériences en témoignent. C'est pourquoi, tous ensemble, nous avons fait le constat d'une priorité, celle de passer de la responsabilité à l'action. Ces rencontres, riches d'échanges et d'expérience, devront se poursuivre au-delà des moments qui nous auront réunis.

Sylviane Leonetti,
directrice des Médiathèques
de Creil, présidente de l'Agence
du livre en Picardie



Christiane Mécozzi,
directrice de la BM
de Pont-Sainte-Maxence
vice-présidente de l'ABF-Picardie



Attache-moi !

La musique nous possède, tout en se détachant de son support : « Écoute et attachement », tel était le thème des Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux, organisées par l'ACIM conjointement avec le groupe Nord-Pas-de-Calais de l'ABF à Lille, les 19 et 20 mars.



Confrontés à la prégnance grandissante d'Internet en matière d'offre et d'information musicale, les disothécaires font face à un double enjeu : faire valoir leur place dans la transmission de la musique et rester attachés à un lieu, qui, essentiel à la définition d'une bibliothèque, reste indissociable des missions propres aux BM. Ces problèmes ont traversé toutes les interventions des rencontres nationales des disothécaires qui se sont tenues à Lille les 19 et 20 mars.

> L'auditeur insaisissable

Nicolas Blondeau (médiathèque de Dôle) a détaillé les nouveaux modes de diffusion des informations sur le web – habituellement regroupés sous le nom de web 2.0. – qui modifient l'offre musicale, ses modalités d'écoute et même de création.

Deux critères définissent le web 2.0. La possibilité, d'abord, de ne plus rechercher les documents et informations au coup par coup, mais de les acheminer

automatiquement et régulièrement chez soi une fois les sources sélectionnées grâce aux fils RSS (envoi automatique des modifications des sites choisis) ou au podcast (réception automatique de fichiers, en général audio ou vidéo). Le web 2.0 permet ensuite à l'internaute lambda de proposer des contenus en ligne sans logiciels ni compétences particulières, via un blog par exemple, ou plus spécifiquement en alimentant des plateformes collectives qui accueillent et indexent ses fichiers ou contributions : Wikipédia et toute la série des wikis, Youtube ou Google Vidéo sont les exemples les plus connus de ces plateformes.

Celles-ci ont multiplié non seulement les circuits de diffusion de la musique, mais aussi ceux de sa production. La plus connue d'entre elles dans le domaine musical, My Space, étudiée par le sociologue Jean-Samuel Beuscart, témoigne ainsi d'un court-circuitage des moyens de promotion et de constitution des réseaux professionnels jadis exclusivement tenus par les maisons de disques.

Celles-ci récupèrent encore la main lors des diffusions payantes à grande échelle, mais la prime sélection peut leur échapper, et quelques groupes à succès actuels ont connu une première forme de notoriété sur My Space. L'indexation par nom, lieu, genre ou affinités musicales y rend en effet la recherche facile, et surtout le jeu croisé des référencements entre artistes « amis » – qui aime qui ? – permet à ceux-ci de s'y faire repérer, voire d'entamer des collaborations. Ce système virtuel de relations, s'il n'est pas sans effets pervers, a fait le succès de My Space, la notoriété des stars relayant celle des débutants dont ils se disent amis. My Space représente ainsi un énorme réservoir de musique et d'actualité musicale qui échappe en grande partie aux synthèses opérées par les médias et les disothécaires.

Si les possibilités ouvertes par ces nouveaux outils numériques sont indéniables et se superposent à celle de la vente en ligne et au *peer to peer*, leurs effets sur les disothèques et le métier de disothécaire ne sont toutefois pas évidents à cerner, une fois que l'on a spéculé sur la perte de terrain du support CD. En effet, avec le web 2.0, on pourrait s'attendre à une spécialisation des auditeurs dans telle ou telle niche musicale, à la suite du web historique, qui a donné aux internautes l'habitude de l'immédiateté de l'offre et de l'écoute en ligne : l'abonnement à un podcast n'amène à l'internaute que ce qu'il attend. Les plateformes de contenu, en rendant superflue la visite de sites pour circonscrire la recherche au sein d'une base de donnée assez précise limitent les occasions de rencontres imprévues en contenant l'internaute dans ses genres de prédilection. Ces arguments sont pourtant réversibles : la rapidité de recherche et les livraisons automatiques du podcast ne facilitent pas moins

les essais tous azimuts. De même, en ce qui concerne la production musicale, les musiques les plus singulières sont susceptibles d'être exposées ; mais, alors que tout un chacun peut prétendre produire sa musique, et que les oreilles se forment en dehors de toute tradition rigoureuse, est-ce bientôt la fin du musicien professionnel ?

> L'amateur mystérieux

Peter Szendy, musicologue à Paris-X¹, s'empara brillamment de l'ouverture de ces journées par une petite histoire de la claqué à l'opéra, et montra que toute écoute est marquage, découpage, indexation : autant de signes d'une appropriation qui est la condition du sens. En même temps, cette scansion de l'écoute est toujours adressée à quelqu'un. Antoine Hennion, sociologue en rupture de bourgeoisisme et directeur de recherches au Centre de l'innovation², insista, lui, sur le fait que le goût de l'amateur se construit toujours dans le croisement d'une histoire collective et d'une histoire personnelle : sans médiation, pas d'amateur. Pour Hervé Glévarec (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques³), enfin, non seulement l'éclectisme n'est plus une pratique honteuse, mais il se répandrait – au moins chez les moins de 50 ans – et surtout, de manière plus inattendue, chez les plus diplômées, et au profit des genres musicaux dits « populaires ». S'il y voit l'entrée dans une ère de tolérance, celle-ci confine aussi à la simple indifférence.

Doit-on le déplorer ? Les disothécaires apprécieront que l'on écoute davantage de musiques. Mais la perte de terrain des musiques plus exigeantes pourrait aussi indiquer que, non contents de détacher la musique du disque, le web

et les formats « dématérialisés » modifieraient les pratiques d'écoute qui lui sont liées : l'écoute continue, supportant des morceaux longs, et amenant à se construire des références par artiste ou label. Fin du disque, fin des disothécaires ? Il faudrait tempérer fortement : l'amateur de musique n'a pas attendu le numérique pour prendre plaisir à en écouter au fil de ses découvertes, indépendamment de toute visée de spécialiste ou d'un attachement à l'objet disque. Et l'écoute continue d'un disque est sans doute plus un mythe qu'une réalité : l'audition est avant tout discontinue, capture de moments, d'extraits et d'indices à partir desquels se construit la jouissance et la connaissance de la musique. L'accès simultané et non balisé à des milliers de fichiers favorise sans doute l'exploration et l'écoute rapides de morceaux et d'extraits, formes privilégiées par Internet.

Quid alors du repérage et du classement ? Les amateurs de musique demanderont-ils encore cela aux disothécaires, ceux-ci gardent-ils quelque spécificité aux yeux du public ? On peut sans doute répondre par l'affirmative. Si les goûts musicaux se constituent encore par rapport à des individus, groupes ou institutions que l'on juge légitimes et/ou compétents (avec ou contre eux, leurs marquages et leurs tris), les disothécaires sont encore indispensables comme médiateurs. À eux de se manifester par les outils numériques et de garantir l'attractivité des disothèques en tant que lieu, afin que les usagers s'y déplacent.

> Complémentarité des lieux physiques et des lieux numériques

Lieux dédiés à la musique et fonds musical. Xavier Galaup (ACIM, Enssib) a présenté en ses « réflexions prospectives sur la bibliothèque musicale dans le monde numérique » toute une série de propositions non exclusives les unes des autres. D'un point de vue matériel, les disothèques pourraient s'associer à d'autres institutions afin de regrouper dans un même lieu le maximum de

dispositifs touchant à la musique : salle de concert, de répétition, de formation, d'initiation, d'écoute... Les fonds sonores seraient ainsi rattachés à des centres de référence autour de la musique, dans un lieu défini pour lequel il y aurait de multiples raisons de se déplacer, tandis que les différentes fonctions de ces lieux multiplieraient les usages possibles des fonds⁴. Quant au cyberspace, la bibliothèque pourrait y assurer sa présence en multipliant les services de référence type « guichets du savoir », en agrégeant des sites de bibliothèques, en proposant ses animations en streaming ou en podcast et devenir une plateforme de rencontre entre amateurs et musiciens.

À Douchy-les-Mines, la première parthèque à destination des harmonies municipales présentée par Muriel Levecque, figure ainsi dans la préfiguration de la médiathèque Max-Pol Fouchet, qui assurera un prêt gratuit des partitions à l'ensemble des musiciens. Autre exemple, celui de la médiathèque de l'École nationale de musique de Mantes-en-Yvelines, évoqué par Thierry Stiegler et Claire Griot : cet espace de l'école, pleinement intégré au réseau des médiathèques de la ville, relaie et archive les actions de formation de l'école, et, à la différence d'un simple centre de documentation, assure le fonctionnement d'une salle de diffusion et d'écoute musicale.

La capture des qualités du web. Quant aux solutions tournées vers le numérique, elles ne se limitent pas forcément à la mise à disposition en ligne d'une base de données de fichiers musicaux. Il est tout d'abord possible de modifier les catalogues pour qu'ils intègrent des modes de présentation et des fonctions similaires à celles d'un blog : ajout des pochettes dans un format lisible, possibilité d'écoute d'extraits, commentaires des disques auxquels les usagers seraient invités à participer. Des espaces d'informations, factuelles ou non, peuvent également être envisagés, que

1. Auteur de *Sur écoute : esthétique de l'espionnage*, Éd. de Minuit, 2007.

2. À paraître : *Attachements : sociologie de l'amateur*, par Antoine Hennion et G. Teil, Éd. Métailié.

3. H. Glévarec a participé à *Penser les médiacultures : nouvelles pratiques et nouvelles approches de la représentation du monde*, ss la dir. de E. Maïgret et E. Macé, Armand-Colin, 2005.

4. X. Galaup cite l'article de Jean-François Jacques, « Futur » (*Bibliothèque(s)* n° 26/27, pp. 94-98), comme source d'inspiration.

relaieraient la médiathèque, ses équipements et ses fonds. Ainsi, la possibilité d'apporter ses connaissances et ses appréciations qui est une des forces du web serait reprise et captée par les discothèques. On peut également penser à la mise en place d'un fil RSS informant les usagers des actualités et de l'évolution des fonds de la discothèque, ou à l'utilisation du podcast pour diffuser les musiciens locaux. Bref, s'il est impossible de concurrencer frontalement Internet sur le plan de la quantité quel que soit le degré de mutualisation des ressources que l'on envisage, il est possible d'adjoindre les autres atouts du web aux compétences propres des discothécaires : en lui reprenant par exemple ses outils collaboratifs.

La Médiathèque française de Belgique⁵ est un bon exemple des premières incursions des discothèques dans les domaines du Web et de la musique dématérialisée, qu'a présentée Claude Janssens,

5. Sur le travail accompli en cette médiathèque de Bruxelles, voir également l'article de Pierre Hemptinne, « Fragilités musicales, fragilités démocratiques » in *Bibliothèque(s)*, n° 25, « Musique », mars 2006, pp. 40-43. www.lamediatheque.be.

En prolongement de ces journées de l'ACIM, IRMAActu, la lettre électronique de l'IRMA a constitué un dossier (réalisé par Jean-Noël Bigotti, Floriane Lotton et Mathias Milliard avec l'aide des bibliothécaires musicaux de l'ACIM, Nicolas Blondeau et Xavier Galaup), comportant un article « De l'usage des médiathèques pour les musiques actuelles » et cinq entretiens avec Patrick Frémeaux (Frémeaux et Associés), Nicolas Bordes (Médiathèque associative Les Musicophages à Toulouse), Denis Talledec (Trempele), Mickaël Scherer (Médiathèque BDP de Créhange, 57) et Patricia Delalande (label Prikosnovénie, Nantes) : www.irma.asso.fr/spip.php?article5240

directeur de collection. Suite à une baisse importante de ses prêts (-30 % entre 2000 et 2006), cette structure composée d'un ensemble de médiathèques en Belgique francophone, forte de 120 000 inscrits, a adopté le prêt de musique en ligne. Du disque au fichier informatique le passage n'est pas simple. Les fichiers sont téléchargeables par les inscrits, puis se dégradent dans le temps. Un important travail de négociation est à mener, car les fichiers audio se négocient alors au cas par cas avec les maisons de disques : le morceau est ainsi prêté pour 99 cts, contre 1,60 € pour le cd (le prêt est payant en Belgique francophone dans toutes les médiathèques, pour tout type de support). D'autre part, le fond en ligne est pour l'instant beaucoup plus réduit que le fonds de cd : 500 000 fichiers prévus en juin 2007 (soit 5 000 albums environ) contre 860 000 disques. Quel est alors l'intérêt de cette démarche ? Il repose encore une fois sur l'alliance entre les compétences des discothécaires, leur reconnaissance par les usagers, et les possibilités d'Internet. Tandis qu'une importante proportion des fonds dormait (10 % des disques seulement sortaient régulièrement) et ne pouvait être mise en valeur à cause des contraintes spatiales, il est possible de faire ressortir des cds plus pointus sur le site et de guider l'utilisateur selon ses goûts. Cette possibilité semble intéresser les amateurs de musiques, puisque le site enregistre actuellement 8 000 connexions par jour.

Les deux approches, construction de lieux physiques et construction de lieux numériques doivent être sans aucun doute conjuguées. Le numérique, parce qu'il assure une visibilité de la médiathèque sur Internet, désormais incontournable, et permet d'assurer la valorisation d'une partie des fonds et une facilité d'accès permanente en réponse à la demande des usagers. L'ancrage physique, parce qu'il permet à la bibliothèque de s'adresser aux publics auxquels elle est plus particulièrement destinée, ceux de sa collectivité, qu'ils aient ou non un usage musical d'Internet. Cette conjugaison ne

peut être déterminée qu'au cas par cas, d'autant qu'à l'heure actuelle les attitudes possibles des différents acteurs de la production musicale se superposent plutôt qu'elles ne s'éliminent, comme l'a montré la table ronde finale.

> La diversité persistante des approches et des acteurs

Cette table ronde réunissait des musiciens (circum-musique), des distributeurs de musique en ligne (Dogmazik et Musicme), et un fournisseur de disques (cd-mail). Chacun a défendu un point de vue différent aux mêmes interrogations. Les musiciens, tournés vers le jazz et l'improvisation étaient avant tout attachés à la qualité sonore de leur musique, à ses effets et à leur recherche, et au disque comme bel objet : Internet pour eux n'était qu'une vitrine, quelle que soit la difficulté de trouver un label et de distribuer des disques. Les deux distributeurs défendaient tous deux l'accès à des fichiers musicaux sans DRM et mettaient en avant la souplesse d'Internet en matière d'exposition des artistes. Mais ils divergèrent sur la question des droits d'auteurs et du paiement des artistes, l'un défendant les licences libres et la gratuité des morceaux disponibles sur son site (même si l'artiste en tirait des revenus grâce à d'autres distributions), l'autre non. Le fournisseur de disque n'envisageait quant à lui aucun changement immédiat dans sa politique : le recours au CD. Preuve que la question des supports, de l'utilité du web ou de ses lacunes, des droits et de la rémunération varie encore en fonction de la position et des choix des différents acteurs que l'on consulte. Il y a fort à parier que cette situation perdurera. Aux discothécaires de faire entendre leurs voix et leurs choix pour gagner le plus de liberté possible et avoir de quoi assurer le devenir de leur métier.

Stéphane Zygart
Discothécaire, Médiathèque
de Villeneuve-d'Ascq



Assises du livre et de la lecture publique

Bordeaux, décembre 2006

400 personnes environ ont assisté à ces Assises les 11 et 12 décembre 2006 au Théâtre national de Bordeaux en Aquitaine, où le Département de la Gironde a souhaité interroger largement éditeurs, libraires, écrivains, sociologues, historiens et bibliothécaires sur les enjeux liés au livre, à la lecture et aux bibliothèques dans le cadre de son Plan départemental de lecture publique.

Au terme d'une large concertation de tous les acteurs œuvrant pour la lecture et le livre en Gironde, le conseil général de la Gironde a adopté un Plan départemental de lecture publique (PDLP : 2005-2015). Ce rendez-vous a été conçu comme un temps privilégié d'échanges et d'enrichissements mutuels auxquels bibliothécaires, professionnels du livre, étudiants (notamment de l'IUT Métiers du livre de Bordeaux), associations culturelles et élus girondins ont été conviés.

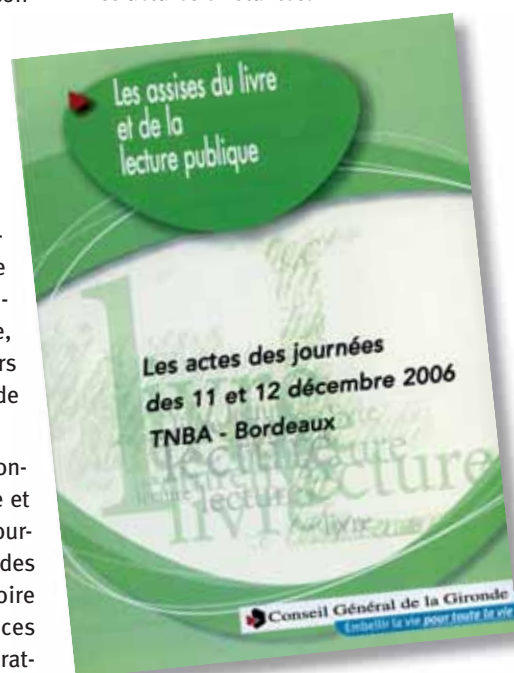
> Un contexte favorable, mais...

La première journée était plus particulièrement consacrée aux bibliothèques et à leur avenir, du point de vue des professionnels en ce qui concerne la table ronde de la matinée, de celui des publics et des porteurs de projets pour les tables rondes de l'après-midi.

Martine Faure, vice-présidente du conseil général en charge de la culture et de l'environnement, a ouvert ces journées en mettant l'accent sur le rôle des bibliothèques au sein d'un territoire et sur l'évolution nécessaire des structures et des métiers qui y sont rattachés. Elle a rappelé que la BDP de la Gironde fêtait ses 60 ans, son passé de BCP inclus.

Accueilli par Eric des Garets, directeur général adjoint chargé de la vie culturelle, de l'environnement, du tourisme et de la communication, et Alain Duperrier, directeur de la BDP de la Gironde, modérateurs de ces journées, Réjean Savard, professeur de bibliothé-

conomie à l'université de Montréal, a dressé, après un rappel historique, un tableau des orientations envisagées par les bibliothèques nord américaines, états-uniennes et québécoises. Il a insisté sur une tendance forte aux États-Unis, le développement des bibliothèques hybrides et les inquiétudes qu'elles peuvent susciter : coûts élevés de fonctionnement, sources de tensions et d'obstacles à la pérennisation des structures existantes.



En écho à ces interrogations sur le devenir des bibliothèques, Christophe Evans, chargé d'études en sociologie au service Études et recherche de la BPI, a présenté l'étude réalisée en 2005 par le Credoc et la bibliothèque. Cette enquête est partie d'une inquiétude : la baisse du taux d'inscription en BM depuis 1999. Elle s'est déployée sur 9 régions, 6 clas-

ses d'agglomérations et 350 points de chute, auprès d'un échantillon de population représentative (de plus de 15 ans). Les résultats, satisfaisants, font apparaître que 84 % des communes enquêtées ont une offre de lecture publique. De 1989 à 2005, la part de la population fréquentant les bibliothèques publiques est passée de 23 à 43 %, alors que stagnait celle des cinémas et des musées. Au sein des bibliothèques publiques, les BM occupent le premier plan : 72 % des Français de 15 ans et plus ont déjà eu l'occasion d'en fréquenter une. En dépit du développement d'Internet, le livre conserve donc une place de premier rang et le nombre de lecteurs a cessé de décroître. Parallèlement, la multiplication des médiathèques donne accès à des collections plus variées qui favorisent de nouveaux usages et attirent un éventail de public plus large.

> Publics en difficulté

Les ateliers de l'après-midi étaient consacrés à plusieurs actions en direction de publics non captifs des bibliothèques, à des démarches de territoire en faveur de la lecture publique, ou encore aux relations entre les bibliothèques et les nouvelles technologies. Trois expériences éclairaient chacune de ces thématiques.

« Livre, lecture, écritures et public(s) en difficulté » offrit ainsi à Claudine Delaunay-Couraud (BM de Mérignac, 33) de présenter des actions d'animation autour du livre mises en place dans des quartiers « sensibles » dans le cadre de la politique de la ville à travers un réseau d'antennes de quartier et

d'un bibliobus animé par une douzaine de personnes. Tous les projets mis en œuvre ont pour dénominateur commun la gratuité des équipements mis à disposition des lecteurs. Un partenariat a été développé avec l'Association du lien interculturel familial et social (ALIFS), qui travaille sur la médiation culturelle et interculturelle comme sur la citoyenneté.

Yves Guégan et Claire Laroche ont ensuite présenté le Clap Sud-Ouest, une association de médiation culturelle et sociale et de formation des adultes créée pour le soutien aux actions de lutte contre l'illettrisme. Travaillant avec l'ensemble des services sociaux et des missions locales, elle organise notamment des ateliers de formation de base pour des personnes rencontrant des difficultés avec l'écrit, selon des démarches pédagogiques novatrices. En 2005, 1 300 personnes ont été concernées par ce dispositif en Aquitaine.

Nadine Gouard, enfin, a fait part des actions de l'Encrier, association installée à Biganos (33), qui travaille autour de trois objectifs : restauration du lien social pour les personnes isolées, aide administrative auprès des personnes en difficulté, actions de lutte contre l'illettrisme, au moyen de méthodes dynamiques : théâtre, jeu, recours à l'informatique, outils de lecture adaptés...

Ces échanges mirent en évidence ce qui pourrait servir de ligne directrice : l'humilité prime face à la souffrance muette des personnes qui ne savent pas lire ou qui sont en difficulté. Le respect et l'écoute sont indispensables : il ne s'agit pas de transmettre un savoir, mais de le partager.

> Milieu rural

Élément indispensable pour la cohésion sociale, culturelle et économique d'un territoire, le développement de la lecture publique en milieu rural fut la réponse commune, sous condition d'adaptation, à trois situations différentes exposées lors de l'atelier « Intercommunalité, bibliothèques remarquables en milieu rural ».

Jacques Dubay, représentant de la Communauté de communes (CDC) du pays de Crussol (Ardèche), a précisé que le réseau de bibliothèques inauguré en 1995, antérieur à la création de la CDC, a favorisé la mise en place de l'intercommunalité. La solidarité intercommunale s'est appuyée sur le monde associatif et sur l'implantation d'un projet culturel – développement de la lecture publique et création d'équipements culturels – fondé sur un contrat de pays. Le choix fut fait d'une tête de réseau avec un point lecture dans chacune des 7 communes.

Pour la CDC Coglais Communauté (Ille-et-Vilaine), Solenn Langlois a expliqué que le réseau s'est appuyé, au départ, sur l'action d'une association culturelle cantonale. La volonté politique était orientée vers le développement local et l'emploi salarial. En 2003, un poste de coordinatrice du réseau intercommunal fut ouvert afin de coordonner la mise en œuvre du réseau de lecture publique.

L'expérience de la bibliothèque intercommunale de Morcenx Pays Morcenais (Landes), exposée par Jean-Claude Deyres, vice-président du conseil général des Landes et Jérôme Beylac-Domengetroy, bibliothécaire, a montré qu'une forte volonté politique de développement de la lecture publique sur le territoire, alliée à un souci de développement touristique et économique, ont permis de voir aboutir le projet d'une bibliothèque tête de réseau à Morcenx et d'une antenne dans trois communes.

> Des Tic partout

« Bibliothèques et technologies de l'information et de la communication » permit à Sabine Noël, directrice de la BM de Saint-Médard-en-Jalles (33) de faire part de l'évolution de la médiathèque et des services mis à disposition du public, avec l'introduction des TIC. La structure bénéficie de deux labels : cyberbase et espace multimédia.

La BDP du Lot, représentée par Anne-Claire Dubreuil, a développé un réseau d'espaces publics multimédia dans le

département, 61 à ce jour ; une personne a été recrutée pour coordonner sa mise en place.

Marianne Baudouin a présenté le programme Sapiens, soutenu par le Fonds social européen (FSE). Ce programme est lié au Plan de lecture publique et au développement numérique du territoire girondin. Il propose des formations et sensibilisations aux TIC pour l'ensemble des élus, bibliothécaires, bénévoles, animateurs multimédia du département, qui se dérouleront sur l'ensemble du département (dans chaque pays et dans la communauté urbaine de Bordeaux), de mars à septembre 2007.

> Des bleus à l'horizon

Introduite par Hervé de Gabory, Conseiller général, Président de la commission culture, lecture, archives, la deuxième journée a abordé la question du marché du livre puis les enjeux et perspectives des bibliothèques sous un angle sensiblement différent des interventions précédentes. Un « tour d'horizon » préparé et animé par Patrick Volpilhac, directeur de l'Arpel, sur « une économie fragile : le marché du livre aujourd'hui » réunissait Françoise Benhamou, professeur, Jean-Marie Ozanne, libraire et Marc Torralba, éditeur du Castor Astral. Ils ont appréhendé ce secteur d'activités en difficulté en faisant part de situations très diverses : grandes maisons d'édition, petites, systèmes de concentration, nombre de livres très important qui sort chaque année, rôle des bibliothèques dans cette chaîne du livre pour la pérennité de certains auteurs et titres auprès du public, rappel de l'importance de la loi sur le prix unique du livre, difficultés des petits libraires pour leur trésorerie face au taux de rotation des nouveautés et au souci de promouvoir la petite édition indépendante, face également aux chaînes de grande distribution et au développement d'Internet. « La responsabilité de tous les acteurs de la chaîne du livre et des institutions est en jeu pour la sauvegarde de ce secteur d'activités. »

Organismes de prêt

- bibliothèques de l'enseignement supérieur,
- bibliothèques de lecture publique,
- bibliothèques de comités d'entreprise,
- toute autre bibliothèque, dont les CDI des lycées et collèges, répondant aux critères suivants :
 - mise à disposition d'un public d'un fonds documentaire,
 - affectation au prêt de la majorité des livres achetés,
 - caractère régulier et organisé de l'activité de prêt,
 - existence d'usagers inscrits individuels ou collectifs.

VOUS DEVEZ VOUS METTRE EN RÈGLE AVEC LES OBLIGATIONS DU DROIT DE PRÊT

Quels sont les achats à déclarer ?

La déclaration des achats est obligatoire pour tous les livres acquis depuis le 1^{er} août 2003* : tous les livres assujettis au droit de prêt entrent dans l'assiette de la perception, qu'il s'agisse ou non de marchés publics. Le livre doit être entendu dans sa définition fiscale : est donc considéré comme livre tout document imprimé soumis à un taux réduit de TVA de 5,5%, en France métropolitaine, en vertu de l'article 278 bis 6^o du code général des impôts, de la doctrine administrative DB3C-215 et de l'instruction n° 82 du 12 mai 2005 (BOI 3C-4-05) - ce qui englobe, désormais, les guides, annuaires et répertoires... mais aussi les cartes géographiques, livres de coloriage...

Que devez-vous faire ?

- Vous inscrire en ligne,
- Vérifier le Gencod** de vos fournisseurs de livres depuis le 1^{er} août 2003,
- Saisir en ligne les montants globaux des factures, sans le détail des titres ni des prix des livres achetés.

* Soit hors procédure de marché public, soit en exécution d'un marché public dont la date d'envoi à publication de l'appel d'offres est postérieure au 1^{er} août 2003.

** Norme d'identification internationale.

Comment déclarer ?

- **En ligne** : sur le site général de Sofia, www.la-sofia.org, rubrique droit de prêt ou directement sur www.la-sofiabibliotheque.org
- **En EDI**, (Echanges de Données Informatisées), en vous rapprochant de Sofia qui vous communiquera le cahier des charges vous permettant de développer vos propres automates de transmission. La solution EDI est de loin la moins contraignante et la plus fiable.
- **Sur formulaire papier**, en vous rapprochant de Sofia qui vous indiquera les conditions à remplir.

Quand et jusqu'à quand déclarer ?

Dès réception du courrier nominatif qui vous y a invité. Il comporte votre Gencod et votre numéro de pré inscription. Si vous ne l'avez pas reçu, rapprochez-vous de nos services, soit par téléphone ou par courriel. Si vous avez déjà déclaré vos factures de livres achetés en 2003, 2004 et 2005, vous pouvez déclarer celles de 2006. Pour accomplir ces opérations, vous disposez d'un guide d'utilisation qui vous a été adressé par Sofia sous forme de brochure ou que vous pouvez consulter en ligne et imprimer.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES INTÉRÊTS
DES AUTEURS DE L'ÉCRIT

www.la-sofia.org

20, RUE DES GRANDS AUGUSTINS - 75006 PARIS

 N° Azur 0 810 034 034

PRIX APPEL LOCAL

TÉLÉCOPIE : 01 44 07 57 40

COURRIEL : droitdepret@la-sofia.org



CONGRÈS ABF
NANTES, 8-11 JUIN 2007,
STAND A 21

> Où vont les bibliothèques ?

Telle était la question, posée – brutalement – pour clore ces journées en « apothéose » avec une dernière table ronde.

Patrick Bazin, directeur de la BM de Lyon et président de l'Institut d'histoire du livre, a exprimé sa confiance dans l'avenir des bibliothèques. Il a toutefois mis en exergue la nécessité pour les professionnels d'être en adéquation avec les évolutions sociétales : le livre ne représente plus le pivot du savoir dans notre société. La textualité se développe sous des formes variées et les bibliothécaires, qui font face à une crise identitaire, doivent composer avec le public et ses demandes diverses. Olivier Chourrot, responsable du pôle service aux publics à la BPI, a souligné l'évolution du rôle du bibliothécaire : son attention devant se déplacer de la collection vers une nouvelle forme de médiation, l'identité professionnelle s'en trouve modifiée. Les expériences de « guichet du savoir »

à la BM de Lyon, de « Bibliosés@me » à la BPI ont été évoquées.

Elisabeth Meller-Liron, conseillère pour la lecture publique et les industries culturelles à la DRAC Aquitaine, pense que les bibliothèques souffrent d'un déficit d'images en représentativité du public à l'échelon local. Leur histoire récente et l'absence de loi sur les bibliothèques ajoutent à la difficulté de définir le contenu et le champ d'activité de ces établissements.

Jean-Yves Mollier, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Versailles, a insisté sur le fait que, malgré les progrès techniques et informatiques et des causes technocratiques et culturelles de frein au développement des structures, la bibliothèque reste un lieu privilégié massivement plébiscité par la population.

Afin d'obtenir l'adhésion des lecteurs, il est important pour les professionnels de se projeter dans l'avenir en proposant une bibliothèque dynamique et en

faisant preuve d'imagination. La question des charges de fonctionnement d'une bibliothèque est fondamentale et trop peu souvent prise en compte par les élus, qui hésitent moins quand il s'agit de réaliser les travaux d'investissement. Les horaires d'ouverture sont aussi une donnée importante : beaucoup d'usagers non inscrits fréquentent les établissements et la durée de visite augmente. Il serait indispensable d'élargir de façon très significative les heures d'ouverture des bibliothèques – y compris la nuit, comme l'a suggéré Olivier Chourrot pour la BPI !

Le succès d'une bibliothèque dépend de techniques très concrètes : savoir accueillir le public ne relève plus du simple empirisme. Les bibliothécaires devraient pouvoir se consacrer plus sereinement à ce qui fait la spécificité de leur métier : l'accompagnement du public dans sa démarche de savoir.

Hervé de Gabory a conclu ces Assises en souhaitant aborder les années et les chantiers qui y sont rattachés de manière positive et optimiste : « Au-delà des structures et des aménagements techniques, nécessaires, l'accompagnement au savoir du public reste le nœud fondamental des bibliothèques. L'enracinement profond au livre, au mot, à l'écriture, malgré les bouleversements technologiques, reste essentiel. Il n'existe pas de modèle préconçu, mais des expériences diverses dont on peut s'inspirer. À travers le grand projet du PDLP pour la Gironde, ce sont le maillage du territoire, le réseau de compétences, les imaginations et les innovations qui sont en marche. »

Brigitte Barbe-Dutard
Chef du bureau du soutien aux politiques
culturelles des territoires
Direction culture et citoyenneté
conseil général de la Gironde

L'écoute en toute liberté...



Avec **SONOLIS**
Entrez dans l'ère de la
Discothèque Numérique



SONOLIS est une
solution innovante
de numérisation et
d'écoute en réseau
pour médiathèques.



Grâce à des postes tactiles, compacts et intuitifs,
le public est autonome et peut écouter l'intégralité
des médias sonores, en toute liberté...
sans manipuler les CD !

 Infos au 02.97.58.00.95
www.sonolis.net

Les actes de ces deux journées
d'Assises du livre et de la lecture
publique sont disponibles et à
commander à l'adresse suivante :
B.Barbe-Dutard@cgg33.fr

Coucou, les bibliothèques !

Du presbytère à la bibliothèque, de l'hôpital à la médiathèque

Le temps n'est pas si lointain où les bibliothèques se voyaient installées dans des locaux devenus inoccupés, au motif que cet espace, qui bénéficierait au mieux de quelques travaux mineurs, conviendrait assez bien pour la bibliothèque ! De meilleures raisons ne président-elles pas aujourd'hui à ces mêmes réappropriations ?

Aujourd'hui, l'implantation d'une bibliothèque dans un bâtiment existant semble davantage obéir que par le passé à des objectifs culturels – car la bibliothèque mieux reconnue comme élément de dynamisation de la commune se voit accorder une place plus importante – et à des objectifs stratégiques, afin de réaffecter les bâtiments vacants, publics ou privés. La construction d'un nouveau groupe scolaire laisse l'ancienne école sans destination, le regroupement des paroisses lègue des édifices religieux inutilisés, la cessation d'un commerce laisse un local vide... Il en est de même pour des bâtiments autrefois voués à des usages industriels ou agricoles ou des maisons d'habitation. Le souci des deniers publics, les préoccupations liées à l'environnement et la valorisation du patrimoine sont autant de facteurs qui vont plaider pour des réhabilitations. La prise en compte de ces objectifs conduit à développer des programmes de bibliothèques privilégiant une position centrale et visible, ainsi qu'un espace aux qualités architecturales et fonctionnelles.

Néanmoins, les travaux nécessaires à l'application des normes en matière de sécurité et d'accessibilité et la recherche de fonctionnalité amènent parfois à déployer un projet plus ambitieux que celui qui avait été imaginé au départ. À titre d'exemple, les réalisations récentes et la trentaine de projets en cours en Loire Atlantique se répartissent entre constructions neuves et réhabilitations de bâtiments divers avec ou sans extensions. Les rénovations ne sont pas l'apanage des petites communes, et les projets des départements voisins corroborent ces tendances.

Dans certains cas, les programmes peuvent donner lieu à un regroupement de

services et à la recherche d'une mutualisation des espaces : ici une bibliothèque voisine avec l'accueil périscolaire et la halte garderie, là elle partage le bâtiment rénové avec les services de la mairie.

> Du cultuel au culturel

L'adaptation des presbytères en bibliothèque reste une « valeur sûre », particulièrement dans les bourgs. L'évolution de la pratique religieuse laisse aux communes des presbytères sous occupés, situés pour la plupart au cœur de la commune, assez grands pour y envisager l'installation de services publics. Néanmoins, leurs espaces cloisonnés souvent disposés sur différents niveaux ne cadrent pas d'emblée avec la conception des bibliothèques actuelles.

L'utilisation des édifices religieux, à haute valeur symbolique, peut provoquer parfois des réticences heureusement temporaires, même s'il s'agit d'y installer la bibliothèque, un équipement pourtant consensuel. Cela peut aller jusqu'au refus de pénétrer dans l'équipement rénové. Mais la plupart de ceux qui, enfants, percevaient le caractère sacré de l'ancien presbytère, mystérieux, enfermé entre ses hauts murs, sont heureux, adultes, d'entrer dans ce bâtiment maintenant ouvert (La Chapelle des Marais).

La lisibilité de la nouvelle fonction du bâtiment n'est pas toujours évidente.

Faut-il conserver

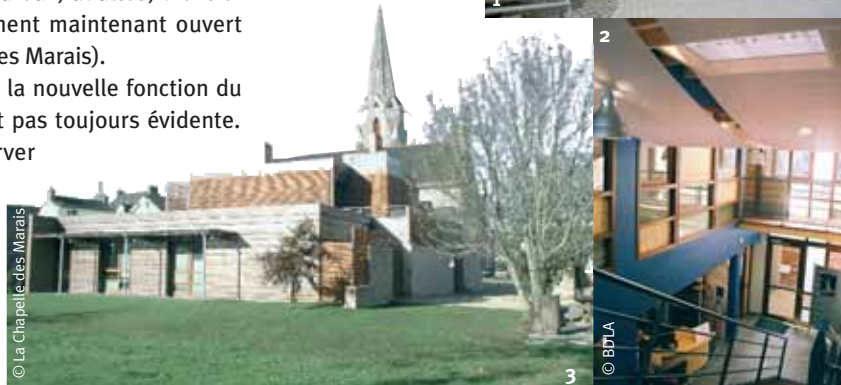
ou non les symboles que sont les statues religieuses, les vitraux, etc. ? Choisir

une architecture de rupture ? Rappeler l'ancienne fonction du bâtiment ? Indiquer clairement le nouvel usage ? Ce passage du sacré au profane ne manque pas de poser des questions qui doivent animer quelques réunions et les réponses sont diverses.

À La Chapelle des Marais (44, 3 200 hab.), la médiathèque occupe le presbytère datant du XVIII^e siècle, entièrement rénové et une extension de style contemporain [1, 2, 3]. Par sa nouvelle architecture, le bâtiment se démarque nettement de sa fonction d'origine même si la façade côté église a pratiquement conservé son aspect initial et sa madone. Le jardin est devenu un espace public qui relie les équipements réservés à la petite enfance et la bibliothèque. En guise de clin d'œil, une citation extraite de *Mystère de la chambre jaune* figure en bonne place dans la médiathèque dénommée logiquement « Gaston Leroux » : « *Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat.* »



1 © BDLA



2

© La Chapelle des Marais

3 © BDLA



LE POINT DE VUE DE XAVIER MÉNARD, ARCHITECTE

Les maîtres d'ouvrage publics ont toujours eu tendance à penser l'implantation d'une bibliothèque à partir d'un bâtiment existant. Si l'opportunité se présente, ils l'étudient presque systématiquement. Faut-il voir là une certaine frilosité d'investissement ? Plutôt un regard particulier sur les bibliothèques. Ils ressentent au fond que cet équipement, avant tout culturel, a une envergure qu'ils maîtrisent mal et que le rattacher à un lieu qui véhicule une mémoire peut les y aider. Le livre et son environnement restent un peu mystérieux. Or – peut-être le pensent-ils malgré tout – réinvestir un bâtiment existant constitue souvent une excellente opportunité... culturelle. Car l'intervention nécessitera une totale transformation intérieure et vraisemblablement une extension.

La première condition de ce processus impose une analyse fine de ce qui existe pour en comprendre les qualités urbaines, historiques, symboliques et fonctionnelles :

- urbaines, car il doit s'agir d'une implantation facilement identifiable dans la ville ;
- historiques, car ce bâtiment doit avoir une qualité architecturale certaine – à moins de lui faire subir une mutation architecturale qui rendrait l'opération peu crédible par rapport à une construction neuve ;
- symboliques, car il doit être reconnu comme faisant partie du patrimoine local ;
- fonctionnelles, car il doit permettre d'y installer une bibliothèque de notre époque, sans contraintes physiques rédhibitoires.

Mais il doit surtout s'agir de donner du sens à cette intervention. Investir un bâtiment doit permettre de trouver ce lien entre mémoire et avenir avec un support architectural à fort pouvoir culturel. Les architectes ont la capacité de redonner vie à des bâtiments anciens dans une approche contemporaine qui remet en lumière des qualités que la population ne perçoit plus depuis longtemps (désuétude, délaissement, habitude...). Cette opportunité de requalification urbaine a en outre l'avantage d'amener le public à une perception plus aisée de l'architecture. Qu'il s'agisse d'un ancien presbytère, d'un ancien hôpital, d'un château à l'abandon, d'une ancienne école, tout porte à considérer que la bibliothèque y trouvera un support architectural plein de sens et tout à fait en rapport avec l'objectif culturel recherché.

L'investissement de tous les acteurs nécessite qu'ils aient bien compris le sens de cette réutilisation. Le programme devra s'affranchir de règles trop strictes pour permettre aux architectes de déployer leur imagination dans ce qui constitue toujours un détournement. On évitera de penser le programme à partir des locaux existant en essayant de délivrer un message d'expérimentation pour que la mutation soit source de surprise, de plaisir, de confort et de reconnaissance historique du lieu. Il faudra également penser positivement les liens architecturaux entre ancien et contemporain, et montrer que leur coexistence est source d'enrichissement culturel. Il pourra s'agir, selon les cas, de continuité ou de rupture. Les architectes opteront en suivant leur sensibilité pour l'une ou l'autre solution, mais ce devra être sans compromis, dans une démarche volontariste.

Le public pourra prendre du plaisir à une lecture pleine de sens entre le passé et le présent. Il importe que la population ressente une émotion vraie et comprenne d'où elle surgit pour finalement se dire que ce lieu est vraiment le lieu de la bibliothèque.



12



© BDLA

17



© BDLA

18



© BDLA

13



© BDV

16



© BDLA

14



© BDLA

15



© E. Bazin - Ville de Pornichet

19



© BDP 49

20



© BDS

21

Un inventaire à la Prévert

Voici quelques exemples d'autres types de conversions en une liste loin d'être exhaustive. Après rénovation et éventuellement extension, la bibliothèque ou la médiathèque occupe(ra) les locaux :

- **d'une maison d'habitation** : Gétigné, Moisdon-la-Rivière [6] (arch. : X. Ménard), Mouais [8] (arch. : G. Masson), Puceul [5] (arch. : Y. Grenzinger), Saint-Mars-la-Jaille (arch. : X. Ménard) [7], Séverac (arch. : Y. Grenzinger) [9], Villepôt [4] (arch. : cabinet Haumont-Ratier) (44); Rochefort sur Loire (49) ;
- **d'un établissement scolaire** : Avessec, La Montagne [18] (arch. : X. Ménard), Les Touches [17] (arch. : L. Lefloch), Pornic, Pornichet [19] (arch. : Forma 6) (44) ; Villaines-la-Juhel (53) ; d'une mairie (antérieurement une école) : Besné (44) ;
- **d'un petit commerce** : Donges, La Chapelle-Glain, La Turballe, Le Landreau [13] (arch. :

Y. Grenzinger) (44) ; d'une épicerie : Mouchamps [16] (85) ; d'un grand magasin : Châteaubriant [15] (arch. : J.C. Pondevie) (44) ; d'un supermarché : Montoir-de-Bretagne (44), Laval (53) Aizenay (85) ; à l'étage d'une halle d'un marché : Savenay [14] (44) ;

- **d'une grange** : Joué-sur-Erdre [12], Vay [10] (arch. : R. Chotard), Saint-Hilaire-de-Chaléons (44), La Chapelle Rousselin [11] (49), d'une exploitation agricole : Beaulieu (49) ;
- **d'un hospice** : Chalonnes-sur-Loire (49) ; d'un hôpital : Vertou [27, 28, 29] (arch. : X. Ménard) (44), la Chaigneraie (85) ;
- **d'un bâtiment industriel** : Segré, Saint-Lambert-de-Lattay [20] (49), Couëron (44) ; d'une tannerie : Sillé-le-Guillaume [21] (72) ;
- **d'un relais de poste** : Montaigu (85) ;
- **d'une salle de spectacle** (antérieurement une écurie) : La Plaine sur Mer (44) ;

- **d'un presbytère** : Chauvé [22], Ligné [23] (arch. : Cabinet Bouzeloc, La Chapelle-des-Marais [1, 2, 3] (arch. : J. Gimbert), La Rouxière [25], Lusanger, Saint-André-des-Eaux, (44), Le-Mesnil-en-Vallée [24] (49) ; d'un prieuré : Mouzeuil-Saint-Martin (85) ; d'une chapelle : Ballon [26] (72), d'une église : Mazé (49) ;
- **d'un manoir** : Saint-Barthélémy-d'Anjou (49) ; d'un château : La Gaubretière (85) ;
- **d'un lavoir** : Champfleury (72).



22



23



24

Les exemples suivants apportent des réponses différentes : façade peu modifiée ou rénoverée, ouverture de l'espace ou conservation de l'enceinte, jardin paysagé ou ordonnancé...

À La Rouxière (44, 900 hab.), il s'agit d'une utilisation plus complexe : la

bibliothèque a trouvé place dans l'ancien presbytère imbriqué à l'église [25] si bien que ses locaux se situent juste au-dessous de cette dernière.

À Ballon (49), la bibliothèque occupe l'ancienne chapelle du Pavillon de Lansac dont les vitraux ont été conservés [26].

Cette réhabilitation a obtenu le ruban du patrimoine en 2004.

Dans la nouvelle bibliothèque de Vertou, l'ancienne chapelle de l'hôpital est devenue la salle de l'heure du conte

où se côtoient vitraux du XIX^e s. et assises aux formes et couleurs contemporaines [27]. Un panneau mentionne l'histoire du lieu et précise la désacralisation de la chapelle.



25



26



30



31



27



28



29

> De l'hôpital à la médiathèque

À Vertou (44, 20 000 hab.), l'ancien hôpital a été transformé en médiathèque par l'utilisation du bâtiment patrimonial disposé en U et par la création d'une extension en couvrant la cour d'honneur. Elle a pris le nom de « Libre cour » [28, 29].

Pendant la période des travaux, des réactions quelque peu hostiles ont été exprimées : l'extension était « trop moderne » par rapport à l'architecture originelle. Par contre, la transformation de la chapelle n'a pas fait débat. Ces « détracteurs », devenus depuis l'ouverture des utilisateurs, sont maintenant conquis par la fonctionnalité de l'espace. Des visites de l'établissement sont organisées à l'attention des anciens résidents de l'hôpital et du personnel soignant, curieux et émus de revoir sous un nouveau jour leur ancien lieu de vie ou de travail.

> De la salorge à la bibliothèque

À Bourgneuf-en-Retz (44, 2 500 hab.), le passé lié au commerce du sel est rappelé par un ensemble de deux salorges restaurées [30, 31]. L'un des ces anciens magasins à sel abrite l'office de tourisme, le deuxième après une importante rénovation a été réservé à la bibliothèque. La structure en deux parties a permis de ménager un espace propre à chaque public.

Élisabeth Fabart
BDP Loire-Atlantique



Remerciements à Xavier Ménard, Madame Gérard, Maryvonne Rangin, Agnès Paragot, et aux directeurs des BDP de la région.

UNE BIBLIOTHÈQUE DANS UNE CUISINE

Mouais, la plus petite commune du département de Loire-Atlantique (300 hab.) est dotée depuis l'automne dernier d'une bibliothèque de... 70 m² et déjà plus de 20 % des habitants sont inscrits. Si cet équipement fait partie depuis peu d'un réseau intercommunal coordonné par une bibliothécaire salariée, elle est animée au quotidien par une équipe de bibliothécaires bénévoles.

Madame Gérard, qui fut institutrice à l'école communale, a joué un rôle important dans l'évolution de cette bibliothèque dont elle est toujours la cheville ouvrière et la figure emblématique. Il faut dire qu'elle n'a jamais ménagé sa peine pour offrir livres et convivialité en ouvrant dès novembre 1973 une première bibliothèque... dans son salon. Ravitaillée par le bibliobus de la BCP (plus tard, la BDP), les livres étaient alors disposés dans un buffet, déplacé par la suite dans la cuisine donnant sur la rue... Porte ouverte permanente car les horaires d'ouverture n'étaient pas définis. Parallèlement, cette enseignante apportait chaque semaine à ses élèves un panier rempli de livres.

Ce n'est qu'en 1990 que la bibliothèque a quitté cet espace semi privé pour occuper pendant plusieurs années une pièce à l'étage de la mairie avant de rejoindre une maison du bourg récemment et entièrement rénoverée (cf. photo [9]).

La nouvelle bibliothèque baptisée « Lire Lire là » est mitoyenne de la maison de Madame Gérard. Aucune porte n'a été prévue entre les deux !

MATERIC

EQUIPEMENT



- ▶ Concepteur et fabricant de mobilier pour bibliothèques, médiathèques et C.D.I.
- ▶ Conseil et assistance en aménagement d'espace
- ▶ 5 lignes de mobilier et accessoires dans plus de 600 sites

MATERIC EQUIPEMENT

97 rue Mirabeau - 94835 IVRY SUR SEINE TEL / (01) 46 70 96 96 FAX / (01) 46 72 92 92

EMAIL / biblio@materic-equipement.com SITE WEB / www.materic-equipement.com



Les Éditions MeMo

Entre papier et encres : une histoire de transmission

Le catalogue de MeMo ne ressemble à aucun autre. Avec lui, comme le dit la langue, reproduction est création. Qu'il s'agisse de multiplier des livres uniques – livres d'artistes – ou de redonner leur fraîcheur à des livres pour enfants désormais patrimoniaux, la fabrication matérielle des livres est investie de sens. Comment l'esprit vient à l'éditeur...



© Audrey Templier

Christine Morault et Yves Mestrallet.

Qu'est ce qui se joue entre le papier, matière du livre, et l'encre, support de l'esprit ? Comment la forme d'un livre rend-elle perceptible l'art et les idées ? Pourquoi la

réalisation matérielle d'un volume requiert-elle tant de soins pour faire naître une étincelle dans notre monde saturé de mots et d'images ? Tels sont les enjeux

de la reproduction d'une œuvre en fac-similé. Depuis 1993, les éditions MeMo, toujours à la recherche d'une réponse, éditent – et reproduisent – des livres

d'artistes et d'auteurs pour les enfants et les grands.

En 1994, paraît *Cent Comptines* de Pierre Roy. Ce fac-similé, édité à l'occasion d'une exposition des surréalistes à Nantes, nous a confrontés aux difficultés techniques d'une telle reproduction, ainsi qu'à une question : à qui s'adressent ces livres, cinquante ou cent ans plus tard ? Faut-il choisir entre fidélité ou transposition ? Ce sont les livres eux-mêmes qui nous ont proposé, au fil des ans, non pas une, mais plusieurs solutions, toutes différentes. Œuvres du patrimoine ou création d'artistes et d'auteurs contemporains, ils reposent sur un projet commun : faire parler les images...

> Rendre l'image intelligible

Si l'image parle autant, c'est qu'elle le fait dans un autre langage que celui du texte ; qu'elle révèle aussi bien l'histoire de leurs créateurs que la circulation des idées et des arts. Edité en 1993, le premier livre de MeMo reproduisait un simple album de motifs d'Indiennes du XVIII^e siècle, destinées à la traite

négrière. Elles disaient à leur manière, dans leur naïf souci d'exotisme, l'étrangeté de l'autre et justifiait ainsi son exploitation.

Deux cent cinquante ans plus tard, pour reproduire ces images dans un album, nous avons fait le choix de l'impression typographique au moyen de plaques de zinc – une par couleur – pour redonner, par le biais de la pression sur le papier et le dépôt d'un ton direct, un peu de l'aspect du tissu imprimé. Nous avons, avant les facilités offertes par l'informatique, passé beaucoup de temps à éliminer par grattage les défauts du papier d'origine pour ne pas reproduire un livre ancien mais, au contraire, restituer un peu de l'éclat originel du tissu.

Le plaisir que procure le document original a dicté notre objectif : chercher par tous les moyens à transmettre cette émotion, du document à l'impression. Nous avons souvent constaté l'impact de l'intensité d'une couleur sur les enfants très jeunes, mais les adultes y sont aussi sensibles. Cet impact direct, cet éblouissement est pour nous une sorte d'accident heureux. La confrontation soudaine avec une sensation forte porte à un meilleur niveau de perception l'image et le texte, les croisements des esthétiques et des regards.

> Re-produire, Ré-éditer

Pour choisir de rééditer un ouvrage, il faut prendre en compte l'absolue modernité de certains livres. Les

Cent Comptines, premier vrai recueil du genre, sont à la fois une réussite graphique et esthétique, en même temps qu'un témoignage littéraire. Le *Marché Gobelins* d'une poétesse pré-raphaélite anglaise du XIX^e s. et le *Cobra Norato* d'un moderniste brésilien ont été des livres d'avant-garde, ils le sont toujours car la fascination qu'ils exercent est intemporelle.

Certains de ces livres ont été mal-aimés à leur époque... *Patavant et Patarrière* a été écarté par les éditeurs anglais dans les années 1950 au motif qu'une histoire de poulain coupé en deux choquerait les petits. Tous avaient été des livres hors normes, des créations singulières, et c'est ce qui nous les a fait aimer et choisir. La renaissance d'un livre est pour nous une immense satisfaction. Un tour joué à l'oubli, une histoire qui reprend le cours du temps et ouvre à des créateurs d'aujourd'hui de nouvelles pistes.

> L'avant-garde russe, couleur et composition

Les livres de Samuel Marchak et Vladimir Lebedev ont été réunis et édités en 2005 sous un même titre, *Quand la poésie jonglait avec l'image*, dans la « Collection des Trois Ourses ». Ce titre aurait tout aussi bien pu être « Quand la couleur jonglait avec le dessin », car Vladimir Lebedev a alterné sur chaque page aplats de couleurs très vives et trait

au noir comme autant de compositions graphiques. Le texte de Samuel Marchak est souvent intégré dans cette composition. Imprimé à l'époque en lithographie, une pierre par couleur, leur travail pionnier a jeté les bases du livre d'enfance illustré moderne.

Pour reproduire les images, le procédé de la quadrichromie (trois couleurs primaires et le noir qui recomposent toutes les couleurs du spectre) dénaturait complètement ces couleurs et nous avons choisi de sélectionner tous les éléments de chaque image, du bouton de culotte à la moindre strie d'une bûche, pour y appliquer des tons directs.



L'impression a été réalisée en dix-huit couleurs. Cet effort exceptionnel n'est pas une performance gratuite, le but recherché était de redonner à de petits enfants d'aujourd'hui la même fraîcheur de teintes, le même plaisir que celui qu'avaient éprouvé les petits enfants russes d'alors.

Notre projet n'était pas de reproduire un livre ancien, ni de célébrer un moment historique de la création du livre de jeunesse – ce qui est pourtant le cas –, mais de redonner sa modernité à un livre éternellement jeune. Ce qui résume aussi la démarche de l'association des Trois Ourses. Pour *Mon Chat* de Nathalie Parain, édité dans la même collection en 2006, nous avons utilisé la même technique, mais en lui adjoignant la





D.R.

MeMo en calage à l'imprimerie Innovation graphique, près de Nantes.

quadrichromie pour reproduire l'animal, indocile même sur le papier.

> Création contemporaine pour des livres historiques

Le *Marché Gobelin* de Christina Rossetti nous a été proposé par sa traductrice, Marianne Tomi. Ce texte, jugé audacieux au XIX^e siècle, est devenu un classique en Angleterre, il a été réédité et illustré de très nombreuses fois, et il est toujours lu par les petits Anglais. C'est Marianne Tomi qui a souhaité travailler avec Anne-Laure Sacriste, jeune graveuse, qui a créé pour le livre une suite d'eaux-fortes et d'aquatintes. Le temps de la gravure n'est pas celui de la gouache ou de l'ordinateur ; graver pour un livre

de jeunesse est devenu très rare. C'est un défi que de prendre la suite de Dante Gabriel Rossetti et de beaucoup d'autres en recréant l'univers de ce poème hanté ; c'est aussi un vrai plaisir que de redonner vie, grâce à une traduction qui a pris plusieurs années à son auteur, à la saveur de termes peu courants, et d'offrir cela comme un cadeau à des enfants d'aujourd'hui.

> La mise en couleurs d'un album construit son sens

Pour chacun des trois abécédaires d'Anne Bertier, une technique différente a été employée :

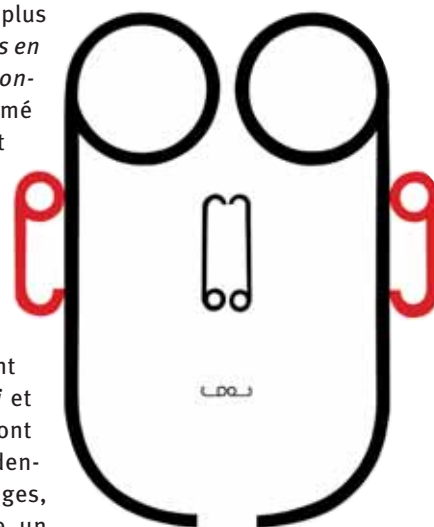
Dessine-moi une lettre a été imprimé en quadrichromie, *Construis-moi une lettre*, d'un rouge profond, a été

imprimé en offset, mais en ton direct. *Rêve-moi une lettre* a été imprimé en quadrichromie et plusieurs bleus. Anne nous a préparé plusieurs fonds de bleus différents que nous avons placés, puis sur lesquels sont venus s'ajouter les motifs, soit en réserve, soit en tracés de bleus plus denses. Pour les *Chiffres en tête* et les *Chiffres à conter*, nous avons imprimé en tons directs noir et rouge. Pour le travail d'Anne, qui joue sur la perception de la forme, mais aussi des espaces entre les formes, l'intensité de la couleur est un élément essentiel. *Dessine-moi* et *Rêve-moi une lettre* sont des variations moins denses de bleus et de rouges, mais la couleur reste un sujet central du livre.

> La fabrication : maintenir en vie la chaîne graphique en France

On nous a souvent dit aimer dans nos livres ce sentiment d'avoir entre les mains quelque chose de « premier », d'avant la reproduction... Pour faire passer cette émotion, nous avons placé l'enjeu de la qualité de la reproduction au cœur de notre projet. Parce qu'il est capital pour nous que le tracé du crayon ou la surface peinte de l'œuvre apparaissent en pleine lumière, lavés d'un voile impalpable qui nous en éloigne, et nous les rendent moins indispensables.

Pour y parvenir, les éditions MeMo travaillent avec des procédures particulières : séparation des couleurs en tons directs, recours à plusieurs noirs pour imprimer la gravure... Nous imprimons sur des papiers fabriqués spécialement, et la qualité du toucher qui va porter l'encre revêt la même importance que la qualité de la matière pour un tissu. Nous imprimons pour cer-



Chiffres en tête.

© Anne Bertier



© Louise-Marie Cumont

Larmes, Louise-Marie Cumont, page intérieure.

tains ouvrages jusqu'à dix-sept passages de teintes différentes pour redonner à des ouvrages anciens leurs couleurs claquantes d'origine autant que pour porter à son maximum d'impact visuel le travail de jeunes artistes contemporains du livre pour enfants.

Nous avons parfois utilisé des méthodes d'impression et de façonnage plus rares, mais nous travaillons essentiellement avec des offsettistes régionaux, devenus de vrais partenaires. Nous portons tous nos efforts sur la numérisation et le travail de chromie : la photogravure est réalisée par nous depuis plusieurs années. Cela nous donne du temps et nous permet de travailler ensemble, comme des artisans, à la réalisation de nos livres.

Tout au long de cette chaîne, nous avons choisi de travailler avec de petites structures locales pour pouvoir suivre nous-mêmes l'ensemble de la fabrication avec les professionnels du livre, aussi amoureux de leur métier, à l'heure du numérique, que les corporations de typographes dont ils sont les héritiers. Mais cette bibliothèque de savoir-faire brûle... Les entreprises

ferment. La plupart des maisons d'édition fabriquent à présent à l'étranger, et une grande partie de ce qui est vendu en France traverse les océans depuis le Sud-Est asiatique. Il ne s'agit pas pour nous de préférence nationale mais d'une résistance à un schéma économique qui uniformise les productions et donc les créations. Pour préserver la singularité de nos livres et la diversité de leurs expressions, c'est le maintien de cette chaîne graphique qui entre en jeu. Nous voulons croire que cette aventure artistique et humaine a de l'avenir...

> À tout âge, l'image...

Larmes, de Louise-Marie Cumont, tout juste paru, est pour nous exemplaire de notre projet : l'éducation artistique du regard. C'est un livre pour les tout-petits et un livre d'artiste pour adultes. Sur un tissu de camouflage, des yeux brodés font apparaître des visages qui s'affrontent, des corps, des silhouettes dans l'ombre. Ce livre « parle » de guerre, mais sans mots, dans la nudité d'une révélation. Le lecteur va à la recherche de l'œuvre, et cet effort est lui-même créateur. Le conducteur offset qui l'a imprimé en a livré le plus juste sentiment en le comparant à la libre composition d'images auquel se livre celui qui contemple des nuages... Beaucoup pensaient impossible le passage du livre original, en tissu, au support papier. Pour parvenir à rendre suffisamment présent l'effet du tissu, nous avons séparé

puis imprimé à part la trame du tissu et ses couleurs. Après un premier essai désastreux, nous avons enfin le sentiment d'être au plus près, autant qu'il est possible, du livre en tissu. Les livres en tissu de Louise-Marie Cumont, diffusés par les Trois Ourses, sont édités en tout petit nombre. La mise à disposition d'une œuvre comme *Larmes* n'est possible qu'au prix de cette transposition, et c'est là que nous nous sentons pleinement utiles, dans cette accession d'un plus grand nombre de lecteurs, enfants ou grands, à ce trésor d'images et de mots. Pour nous, un acte de partage et un véritable projet d'édition.

La transmission est là, entre papier et encres, pour laisser le lecteur ouvrir la porte d'un univers. Le premier langage du livre, c'est

sa prise en main, le toucher d'un papier et l'adéquation à chaque fois d'un volume et de la mise en espace des textes et des images. Un vêtement juste qui ouvre à la découverte d'une pensée et d'une création. C'est le premier mot, muet, qu'adresse le livre. Cette petite musique sans bruit parle à tous, grands et petits. Et c'est alors que la préface d'Eluard au *Cœur de Pic* prend son sens : ce livre d'images a l'âge que vous voulez avoir...

Christine Morault



Les livres en feuilles chez l'imprimeur.

LES BIBLIOTHÈQUES EXPOSENT

Cette rubrique signale régulièrement les expositions proposées en bibliothèques, prochaines et en cours, sur tous sujets et tous types de documents. Merci d'envoyer vos informations 3 mois au moins avant leur inauguration à Nicole Picot : npicot@abf.asso.fr

N'oubliez pas non plus d'envoyer vos catalogues et publications associées à ces expositions à la rédaction pour notre rubrique « Les bibliothèques éditent » dans « Notes de lecture ».

06 : Nice, Bibliothèque Louis Nucéra, « *Hans Erni, livres illustrés, gravures et lithographies* » (12/04-26/05). – **10** : Troyes, Médiathèque de l'agglomération troyenne, « *La passion Jarry* » (02/05-16/06) ; « *Et si on prenait une photo ?* » (12/04-12/05). – **13** : Aix-En-Provence, Cité du livre, Centre Albert Camus, « *Les villes d'Albert Camus : architectures, activités, métaphores* » (30/01-25/05) ; Fondation Saint-John Perse, « *L'architecture des arbres. Sculptures de Laure Bonfanti, textes de Saint-John Perse* » (09/02-31/05) ; Marseille, BDP, « *D'une rive, l'autre. Photographies Jacques Windenberger* » (24/03-



12/05) ; « *Architectures de la reconstruction à Marseille. Le quartier du Vieux-Port* » (02/06-11/08) ; BMVR, « *Dib ou Dar : Imprimerie et écriture arméniennes en France : vecteurs d'une identité* » (15/03-14/05). – **14** : Caen, Bibliothèque centre ville, « *Un livre, un mois... Marguerite de Navarre* » (02/05-31/05) ; « *Visions d'Orient : sur les pas des voyageurs du XIX^e siècle* » (04/05-02/06) ; Bibliothèque Chemin vert, « *Impression d'Asie* » (24/04-20/05) ; « *Nous irons tous au bois* » (15/06-15/07). – **18** : Bourges, Médiathèque, « *Expo carnets de voyage* » (05/05-30/06) ; Médiathèque Val d'Auron, « *Alphabéti, alphabéta* » (04/05-12/05).

– **29** : Brest, Artothèque, « *Paris 08* » (17/05-03/06). – **33** : Bordeaux, BM Mériadeck, « *Le monde de Solotareff* » (9/05-2/06) ; Bibliothèque du Grand Parc, « *Le vélo dans ma ville* » (05/06-07/07). – **38** : Grenoble, Artothèque municipale, « *Christiane Sintès, La note bleue* » (13/04-02/06). – **42** : Roanne, Médiathèque, « *François Righi Des livres. Le spectre d'une exposition impossible (dédicace à James Lee Byars)* » (5/05-30/06) ; Saint-Etienne, Médiathèque de Tarentaize, « *Carnets de voyage* » (05/06-22/06). – **51** : Reims, Médiathèque Jean Falala, « *Mai de l'art vidéo* » (14/05-26/05). – **54** : Nancy, Médiathèque, « *Roman Ciesliwicz* » (24/05-23/06). – **56** : Lorient, Médiathèque, « *Exposition*

Gus Bofa » (01/05-12/05). – **61** : Alençon, Eglise des Jésuites, « *Auguste Poulet-Malassis et Charles Baudelaire, 150 ans de l'édition des Fleurs du mal, Alençon 1857/2007* »*C, P (23/06-14/10). – **67** : Cronenbourg, BMS, « *Peinture, photo, sculpture, vidéo. Exposition d'un choix d'œuvres de la collection du Frac Alsace* » (18/10-30/06) ; Strasbourg, BM, « *Trésors d'Arménie. 30 livres précieux de la BN d'Erevan* » (19/04-31/05). – **69** : Lyon, Bibliothèque de la Part-Dieu, La galerie « *Nautilus in the sky, Exposition Philippe Cognée/Micha Laury* » (27/03-09/06) ; Grandes salles, « *Lyon à la une. Un siècle d'événementiel*



et de quotidien à travers l'œil de la presse lyonnaise » (24/04-07/07) ; Villeurbanne, Maison du livre, de l'image et du son, « *Le monde en vrac* » de Katy Couprie



et Antonin Louchard » (19/04-19/05) ; « *Les carnets du futur de Monsieur Bernard* » de Koa » (19/04-19/05). – **75** : Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, « *Relier oblige, reliures d'Annie Boige* » P (13/04-25/05) ; BnF, Site Richelieu « *Trésors carolingiens. Livres manuscrits de Charlemagne à Charles le Chauve* »*C (20/03-01/07) ; « *Atget, une rétrospective* »*P (27/03-24/06) ; « *Jim Dine, Aldo et moi. Estampes gravées et imprimées avec Aldo Crommelynck* »*C (24/04-17/06) ; Site François Mitterrand, Grande Galerie, « *René Char* »*C (12/06-02/09) ; Allée Julien Cain,

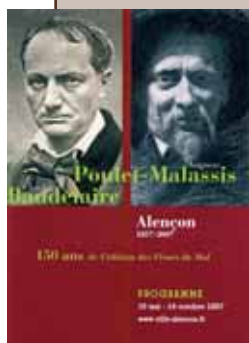


« *Face/Public. Portraits politiques par Jean-François Robert* » (30/03-20/05) ; « *Vogue, 100 ans de beauté, exposition de photographies* » (19/06-02/09) ; Bibliothèque de l'INHA, « *Lettres d'artistes : Jean Tinguely à Pierre Restany* » (02/05-13/07). – **76** : Rouen, Bibliothèque Saint-Sever, « *Exposition collective des œuvres originales de leur dernier album*

[Flow Bassot, Elodie Coudray, Oréli Gouel, Selma Mandine] » (29/05-09/06). – **87** : Limoges, BFM, « *L'année du petit lapin, l'œuvre de Marie Wabbes* » (09/05-22/06). – **93** : Noisy-le-Grand, Médiathèque : Leila Sebbar, « *Mes Algéries en France du Carnet au Journal* » (5/05-30/06).



* : itinérante ; C : catalogue ; P : publication.



– **51** : Reims, Médiathèque Jean Falala, « *Mai de l'art vidéo* » (14/05-26/05). – **54** : Nancy, Médiathèque, « *Roman Ciesliwicz* » (24/05-23/06). – **56** : Lorient, Médiathèque, « *Exposition*

La gestion et le paiement à la carte

Le Cartadis TC4N est un système très performant qui s'adapte à toutes les structures de gestion grâce à ses différents modes de fonctionnement :

- débit des cartes **valeurs** (en copies ou en euros)
- gestion des cartes **comptes**, l'état du compte est sauvegardé dans la mémoire de l'appareil (maxi 10 000 comptes) avec ou sans limitation. Il dispose d'une liaison série pour l'impression d'états papier. Il utilise des cartes magnétiques rechargeables ou jetables.



Cartadis TC4N

Domaines d'application
bibliothèques
écoles - universités
entreprises

Le Cartadis TC11N est un appareil de faible coût permettant l'utilisation de cartes de débit (en copies ou euros).
Il utilise des cartes magnétiques rechargeables ou jetables.



Cartadis TC11N

Domaines d'application
bibliothèques
écoles - universités
entreprises

Le Cartadis DRC4 est un appareil automatique de distribution et de réévaluation de cartes, fonctionnant à pièces de monnaie et, en option, à billets, carte bleue.
Il est utilisé pour la vente de cartes dans les lieux publics.
Il est compatible avec les Cartadis TC4N et TC11N.



Cartadis DRC4

Domaines d'application
bibliothèques
écoles - universités
entreprises

La gestion au bout des doigts

Le système Copicode Alpha utilise des codes d'accès alphanumériques pour identifier les utilisateurs. Il dispose de 1 500 comptes utilisateurs en standard (6 000 en option). Les utilisateurs peuvent être limités par un maximum copies. Il dispose d'une liaison série pour l'impression des états papier.

Le système Copicode IP, associé au serveur d'impressions Gespage, permet la comptabilisation sécurisée des copies et des impressions.



Copicode Alpha et IP

Domaines d'application
cabinets d'avocats et notaires
écoles
entreprises

La gestion et le paiement des impressions sur le réseau ethernet

Cartadis Gespage

Le serveur d'impressions Gespage permet la comptabilisation des impressions par utilisateur ainsi que le paiement par cartes sur imprimantes et copieurs en réseau. Associé au Copicode IP, il permet de comptabiliser les copies et les impressions.

Le Cartadis TCP2 est un appareil de très faible coût permettant la gestion et la vente de cartes préchargées en copies (unités ou euros).
Il utilise des cartes rechargeables avec puce électronique incorporée avec ou sans contact.



Cartadis TCP2

Domaines d'application
bibliothèques
écoles - universités
entreprises

Le paiement à pièces de monnaie

Toujours nécessaires sur les lieux de grand passage, les boîtiers monnayeurs Cartadis sont robustes et fiables. Deux modèles disponibles :

- le CM1000 acceptant un type de pièce (0,10 € ou 0,20 €)
- le CM4000 pour les gros volumes, il accepte 8 pièces de monnaie, il dispose d'un afficheur indiquant les crédits copies et monétaires.



CM4000

Domaines d'application
bibliothèques
écoles - universités
grandes surfaces

Copie Monnaie France

Zone des Marais - 1, av. Louison Bobet
94124 Fontenay-sous-Bois Cédex
Tél. 01 48 77 40 60 - Fax 01 48 77 36 47

Site web : <http://www.cartadis.com>

**Les équipements Cartadis
sont disponibles
chez tous les fournisseurs de copieurs**

Les bibliothèques éditent



L'ambassadeur extravagant.
Alexandre Vattemare, ventriloque
et pionnier des échanges
culturels internationaux, collectif,
 Boston Public Library/Paris
 Bibliothèques/Le Passage, 2007,
 288 p., 20x28 cm, ill., ISBN : 978-
 2-84742-098-2

Né en 1796, d'un mariage éphémère, Alexandre Vattemare découvre vers sept ans ses dons d'engastrimysme (ou

ventriloquie). Facétieux, il en joue, tel un Philippe Brideau, aux dépens du voisinage au point d'être envoyé calmer son esprit farceur au séminaire. Las, on imagine la suite, ou plutôt rien n'en peut donner l'idée si ce n'est la lecture hilarante des premiers chapitres de sa biographie par Pierre-Alain Tilliette, conservateur en chef de la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, qui narre *Le roman d'Alexandre* en 140 pages serrées d'une délectable biographie.

Le personnage qui, à dix-sept ans et réchappé des ordres, a débuté des études de chirurgie, se voit chargé en 1814 de conduire quatre cents prisonniers allemands de Paris à Berlin. Là commence son aventure de Capitaine Fracasse : plutôt que de s'en retourner, ayant mis à profit ses talents pour acheminer sa troupe à bon port, il entreprend une hasardeuse tournée d'histrion sur les routes d'Europe. Cette carrière de Mozart œsophagien durera plus de vingt années au cours desquelles sa gentillesse et sa curiosité jointes à des talents phénoménaux de ventriloque transformiste lui attachent la tourbe des rues comme les têtes couronnées. Partout où il se rend, du fond de la Styrie au nord de l'Irlande, et à la Russie, accompagné désormais d'une épouse, d'une belle-famille rencontrées en chemin et, pour finir, de sa propre progéniture, celui que sa renommée précède sous le nom d'Alexandre ne manque pas de visiter musées et bibliothèques, mais surtout, il constitue un fameux album qui, débuté dans la nécessité avec des lettres de recommandation des plus prestigieuses, devient une collection d'autographes consciemment poursuivie. Ce passeport lui vaut de rencontrer les célébrités les plus inaccessibles : Pouchkine, Goethe et Walter Scott sont épinglés. Il se fait même leur ami, voire leur ambassadeur... Mais le génie d'Alexandre, s'il peut s'incarner sur scène en douzaines d'avatars, s'y sent encore à l'étroit : sa passion philomathique a pris le dessus, et une idée aussi simple que l'œuf de Colomb se fixe en son esprit jusqu'à l'obnubiler. Ayant observé qu'une collection s'étend par l'échange autant que par l'acquisition, il conçoit que le repérage des doublons permettrait aux établissements qu'il visite de s'enrichir à peu de frais, et le bien public comme le savoir universel de se propager à proportion. Homme d'action, il

se fend incontinent d'un mémoire imprimé à ses frais qu'il adresse aux autorités : exit Alexandre, Monsieur Vattemare est né, « pionnier des échanges internationaux ».

C'est en 1839 qu'il débarque à New York, porteur de ce projet grandiose après qu'il eut été accueilli poliment mais mollement par l'administration française. Outre-Atlantique, c'est une autre chanson. L'esprit d'entreprise de cet intrépide orateur déplace les foules et soulève des vagues d'enthousiasme. La Nouvelle-Orléans, Washington, Baltimore, Philadelphie, puis Montréal et Québec : partout il recueille des promesses de participation, de créations de bibliothèques, on recueille des fonds, on s'écrie : « Nous avons eu La Fayette, nous avons Vattemare ! » Il rentre des États-Unis ses malles regorgeant de livres et d'objets de toutes sortes pour les bibliothèques et les musées. Mais la France, et Paris en particulier, ne se montre pas pressée de sacrifier au curieux « potlatch » administratif qu'il a initié. Il repartira pourtant en 1847 les soutes pleines. L'Amérique l'accueille désormais comme un de ses philanthropes qui prodigue les richesses du vieux continent et le nomme « agent des États-Unis pour les échanges ». Le Système aboutira de part et d'autre à la création de la Public Library de Boston et de la Bibliothèque américaine de Paris. Des médailles aux animaux empaillés, tout s'échange, 130 établissements de plusieurs villes et plusieurs pays entrent dans la ronde. En 1855, Guizot présente un rapport élogieux... que Naudet, tâtilon, tempère. Mais l'œuvre bâtie à grands efforts se lézarde. Les bénéficiaires sont insatisfaits des dysfonctionnements, l'ambassadeur essuie des révocations en rafales et les bibliothécaires les mieux servis se retournent bientôt contre le malheureux. Sans moyens pour le faire tourner, il est écrasé par le Système qu'il a mis en marche. Alors qu'il rêvait de contribuer ainsi à la paix universelle, de Sébastopol à Gettysburgh les échanges prennent une autre tournure. Unesco avant la lettre et à lui seul, *public relation*, conseiller en bibliothéconomie pour Boston, il connaît le sort fatal des visionnaires et s'éteint dans l'anonymat usé par le travail et la maladie en 1864. « Rien de grand dans le monde ne s'accomplit sans passion » : donnant raison à son contemporain Hegel, son œuvre prospéra posthument et en 1956, en effet, l'Unesco lui reconnut nommément sa dette, et non à une quelconque initiative étatique.

On conçoit qu'une telle biographie appelle, dans un ouvrage scientifique, son détail en une maille d'articles érudits : le ventriloque, le Système, Vattemare et... la Smithsonian Institution, la numismatique, la diffusion de la photographie, la Boston Public Library, les américains et la Bibliothèque américaine de Paris (intégrée par la suite à la BAVP), tout cela est examiné par le menu en une douzaine de contributions qui font de cet ouvrage, richement illustré, le plus bel hommage qu'on puisse rendre par le livre à celui, qui, par lui, deviendra sûrement un enfant chéri de nos bibliothécaires.

Philippe Levreaud



Relier oblige, Annie Boige,
Paris Bibliothèques/BHVP,
coll. « Reliures d'art », 2007,
64 p., ill, 24 x 29 cm, ISBN :
9782843311611

La reliure est ce que l'on connaît d'abord du livre. Et c'est par elle que le livre est livre. Depuis l'octroi, en 1992, par la BHVP,

de 25 cartes blanches en accompagnement d'une grande exposition sur la reliure d'art contemporaine, celle-ci a été pleinement intégrée aux manifestations de la bibliothèque. Une série d'expositions personnelles ont ainsi complété une programmation régulière. Le travail d'Annie Boige est maintenant salué, loué pour sa sobriété (Jean Dérens), sa position éthique et « quasi spirituelle » de discrétion (Pascal

Riou), sa capacité à « donner accès » au texte (Annie Richard). « C'est beau, ça tremble, ça murmure » conclut Gisèle Prassinis, l'un des poètes élus par Annie Boige qui ne révèle pas moins le caractère intime de son travail par ses choix que par ses réalisations : *Les petites filles* (Laurencin), *Une attraction sans violence* (Julien Gracq), *La métamorphose* (Kafka), *Ostinato* (Des Forêts), *La soie* (Daumal), *Passants du peu* (Jean-François Manier), *Le murmure* (Ponge), *Mon ombre* (Prassinis), *Sagesse* (Verlaine)... Ces titres sont un manifeste calme. Ils définissent un espace, un esprit. On peut, sans déroger, ajouter *Carré blanc* (Mansour) et *Refus d'obéissance* (Giono), et rejoindre Pascal Riou : « Une sobriété qui ne joue pas l'effacement, qui veut se tenir à sa place et veut la bien tenir, une affirmation non pas claironnée mais présente dans le geste même du service. »

Philippe Levreaud

Boîte à idées, boîte à outils



L'homme qui voulait classer le monde : Paul Otlet et le Mundaneum, Françoise Levie, Impressions nouvelles, Bruxelles, 2006, 352 p., ill., ISBN : 2-87449-022-9

S'il est vrai, comme l'écrit l'auteur, que Paul Otlet (1868-1944) est oublié des dictionnaires, ce n'est pas le cas de son alter ego, Henri Lafontaine (1854-1943). Ils

appartiennent tous deux à la grande bourgeoisie de Bruxelles, sont tous deux avocats, partagent les mêmes idéaux pacifistes et universalistes. Ils sont aussi tous deux bibliographes, Lafontaine dans le domaine social et politique, Otlet dans celui du droit. Ils se rencontrent en 1892. Conscients de la nécessité d'une « politique mondiale du livre », ils fusionnent leurs deux publications, qui paraissent en 1894 sous le label d'une Organisation internationale de la bibliographie (OIB) fondée dans l'idée d'organiser un Répertoire bibliographique universel (RBU) réunissant toutes les notices des publications « de tous les temps ». En septembre 1895, ils réunissent une première Conférence internationale de bibliographie, qui approuve le projet et fonde un Institut international de bibliographie (IIB) de statut associatif. Léopold II l'accueille favorablement, et un arrêté royal (12 septembre 1895) officialise l'OIB et le RBU, qui sont désormais des organismes gouvernementaux. Pendant près d'un demi-siècle, à des titres divers, Lafontaine

et Otlet ont animé le puissant mouvement de modernisation des institutions du livre auquel ces initiatives ont donné naissance. Lafontaine y a tenu un rôle plus politique, et Otlet a été le maître d'œuvre.

Françoise Levie nous propose une biographie du second. Sans dissimuler son admiration pour un créateur au génie protéiforme qui s'est investi dans le monde des affaires, de l'architecture, de l'urbanisme, du droit, des relations internationales, du livre et des bibliothèques, elle garde la distance, et son récit ne sombre pas dans l'hagiographie. C'est une chronique qui rapporte année par année les propos et les actes de Paul Otlet. Nous savons tout de ses relations, de ses amitiés, de ses amours, de ses réussites, de ses échecs, de ses tocades et de ses délires. L'ouvrage est solidement étayé par une documentation et une iconographie abondantes détaillées *in fine* : entourage de Paul Otlet, sources archivistiques et muséologiques, bibliographie (41 titres de P. Otlet et 53 titres sans lui). La minutie de la collecte et la probité intellectuelle de l'auteur font de cet hommage fervent un ouvrage de référence qui fournit des points de repère utiles à des recherches plus approfondies.

L'organisation d'un réseau international d'échange des notices bibliographiques et le classement du RBU imposaient une normalisation et une modernisation des procédures : dimension des fiches, choix d'une classification, microfiches et microfilms, appareil de lecture et de reproduction (Bibliophote). Ce sont là quelques-unes des innovations de l'OIB qui ont transformé radicalement la bibliothéconomie du XX^e s. Mais la pensée d'Otlet court bien au-delà de ces réalités. Elle se livre à ce qu'il appelle des « anticipations ». Françoise Levie met

l'accent sur le côté visionnaire d'Otlet qui s'affirme dans le *Traité de documentation* publié en 1934. La lecture des pièces liminaires de cet ouvrage monumental permet de jeter un autre regard sur son œuvre, celui de l'historiographe. Ce regard en arrière n'est pas une réfutation. Il est une légitimation. Otlet et Lafontaine s'inscrivent en effet dans une continuité historique. L'étiquette « Documentation » (qui n'est pas un néologisme inventé par Otlet, comme l'écrit F. Levie) n'est que la version moderne d'un rêve séculaire, celui du catalogue universel, et de la bibliographie classique au sens où l'entendaient les théoriciens et les praticiens du XIX^e s., c'est-à-dire une « science des sciences », ou tout au moins une science générale du livre, le seul instrument de la communication de la pensée et du savoir qu'ils connaissaient. Mais la révolution otletienne a mis fin à l'hégémonie et à la suprématie du livre. Elle considère comme supports de connaissances des objets dont les bibliographes traditionnels n'avaient cure : « la documentation est une des branches d'une classe plus générale, les moyens d'information et de communication. » Il passe ces moyens en revue pendant plus de 300 pages (p. 43-362). Plusieurs d'entre eux (manuscrits, livres, estampes, cartes...) appartiennent à la pratique de longue date. D'autres sont inattendus, comme la carte à jouer et le ticket de chemin de fer. Ils sont tous porteurs

d'information. Un long paragraphe (n°243, p. 216-247) retiendra particulièrement l'attention du lecteur d'aujourd'hui. Il traite des documents dits substitués du livre. Ce sont les produits des « inventions merveilleuses », des procédés nouveaux qui « permettent d'atteindre les résultats que recherche le livre (information, communication) en mettant en œuvre d'autres moyens que lui. » En voici la liste : disque, film, radiophonie, télévision, spectacle, œuvres d'art.

Voilà donc un livre utile et riche de données qui ouvre des voies multiples à la réflexion et à la recherche. Ses silences aussi. Il en est un qui devrait susciter quelque inquiétude chez les historiens, les chroniqueurs et les praticiens de l'Hexagone. Le petit monde des bibliothèques françaises n'a pas été réactif au message d'Otlet et Lafontaine. Il a eu certes des adeptes, mais deux seulement se sont manifestés publiquement, Charles Sustrac et Eugène Morel. Leurs noms n'apparaissent pas dans le livre de Françoise Levie, et la France y tient bien peu de place. N'y aurait-il pas là matière à un débat salubre sur la grandeur et la décadence de la bibliographie (au sens ancien du terme) française au XIX^e s., et sur l'histoire corporative des années 1906-1939 ?

Noë Richter



Pour une documentation créative, l'apport de la philosophie de Raymond Ruyer, Sylvie Leclerc-Reynaud, ADBS éditions, 2006, coll. « Sciences et techniques de l'information », 194 p., ISBN 10 2 84365 085 2

Augustin disait « Qu'est-ce que le temps ? si personne ne me le demande, je le sais ; si l'on me demande de l'expliquer, je ne sais plus »¹. Remplaçons

« temps » par « information » et nous, professionnels de la profession (comme dit Jean-luc Godard), sommes sans doute dans la même situation qu'Augustin, ce grand théologien. L'information ? Évidemment nous savons ce que c'est, puisque nous en sommes les professionnels !

Oui, mais encore ? L'information, à tout prendre, qu'est-ce ? Comment la définir si on nous le demande ? Heu... là les choses se corsent. Ce que nous croyions savoir se dérobe ; impossible de produire une définition univoque, ni même plurivoque, claire. L'évidence nous a encore fait un sale coup et notre orgueil de professionnel de l'information en prend un aussi, de coup. Ce qui ne fait pas de mal de temps en temps. Sylvie Leclerc-Reynaud, philosophe spécialisée dans la documentation, nous donne un ici un livre précieux à plusieurs titres :

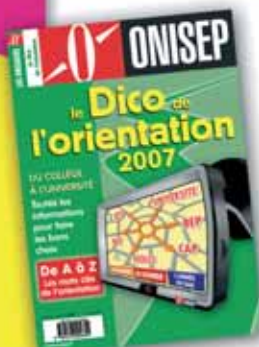
1. *Les Confessions*, Livre 11, XIV : « Quid est tempus ? Si nemo quaerat, scio ; si quaerenti explicare velim, nescio. »

Tout d'abord, il nous sort d'embarras et permet de clarifier cette notion protéiforme d'information. À la suite de Raymond Ruyer auquel elle fait largement appel, Sylvie Leclerc-Reynaud fonde la double nature de l'information qui est soit d'ordre physique, objective (au sens d'objet) soit d'ordre psychologique, subjective. Les théories de la communication font souvent un amalgame entre ces deux aspects de l'information : l'un relevant de la quantité, c'est-à-dire mathématiquement calculable par des fonctions logarithmiques et l'autre créant le sens, la signification, le pouvoir d'organisation. La première partie du livre analyse, clairement et distinctement, l'information sous ces deux aspects.

Ensuite, ce livre nous est précieux aussi parce qu'il s'attache à appliquer les résultats théoriques acquis dans la première partie à l'exercice de nos métiers. La seconde partie du livre nous concerne au premier chef. Et nous comprenons alors toute la grandeur du titre : *Pour une documentation créative*. En effet, dans nos bibliothèques, la documentation ne doit pas seulement être considérée comme une réponse immédiate à une question posée par un usager. La documentation doit se tourner vers l'usager pour lui offrir un accueil qui va lui permettre d'énoncer ses besoins tandis que nous nous efforçons de les comprendre et d'y répondre « inventivement » afin de créer un surcroît de sens. En bref, ce qui est rompu ici c'est le schéma pseudo-scientifique qui considère la communication comme le transfert d'un message d'un point à un autre. La communication est bien autre chose, elle ne saurait se mouvoir dans cette simple binarité. La documentation communiquée crée du sens par assimilation et dynamique sémantique.

Des thèmes essentiels qui intéressent les jeunes et leurs familles. Pour répondre aux attentes de vos lecteurs et leur permettre de faire les bons choix d'orientation : proposez les collections de l'Onisep.

Les **Dossiers**



Chaque titre de cette collection est une véritable référence sur les filières d'études, les métiers et les secteurs professionnels. Ces ouvrages thématiques complets sont destinés à être le socle de votre documentation.

DERNIERS TITRES :

- Les écoles d'ingénieurs
- Après le bac 2007
- Le dico de l'orientation

Prix unitaire : 9 €

34,20 €
Abonnement
4 Numéros

Parcours, construire son avenir



Cette collection s'adresse aux jeunes, parents, professionnels du monde éducatif... Chaque titre est un guide complet d'informations sur les métiers, leur environnement et les formations qui y conduisent. Pour construire un projet professionnel solide.

DERNIERS TITRES :

- Travailler auprès des enfants
- Banque, assurances & finance
- Graphisme et design

Prix unitaire : 12 €

114 €
Abonnement
10 Numéros

Voie Pro



Une collection destinée aux jeunes qui souhaitent se diriger, après la classe de 3^{ème}, vers l'apprentissage d'un métier. Voie Pro met en avant les métiers phares et les formations professionnelles conduisant aux diplômes recherchés par les employeurs.

DERNIERS TITRES :

- Les métiers de l'horticulture et du paysage
- Les métiers du transport et de la logistique
- Les métiers de l'agriculture et de la forêt

Prix unitaire : 7,50 €

28,50 €
Abonnement
4 Numéros

Réadaptation



La revue mensuelle sur les handicaps et les personnes handicapées destinée aux professionnels de la réadaptation, aux médecins, aux personnes handicapées et à leurs familles. Dans chaque titre : une interview d'une personnalité, une partie magazine sur l'actualité de la réadaptation, un dossier thématique complet.

DERNIERS TITRES :

- Le droit à compensation et accompagnement des personnes handicapées mentales
- L'emploi des personnes handicapées dans les grandes entreprises

Prix unitaire : 9 €

70 €
Abonnement
10 Numéros

Les **Fiches Métiers**

Nouvelle version !



Le principe de base : 1 fiche = 1 métier. 9 numéros sont déjà disponibles. Les fiches métiers ont changé de forme : une toute nouvelle formule, plus complète, totalement mise à jour et plus facile d'accès pour les élèves de collège. Elles se présentent sous forme de fascicules classés par secteur.

DERNIERS TITRES :

- Fonction publique
- Maths physique
- Mécanique dans l'industrie et les services

Prix unitaire : 10 €



Vous pouvez commander ou acheter directement ces revues

Internet
www.onisep.fr
Rubrique la librairie
Règlement par chèque ou carte bancaire

Courrier
Onisep, 12 mail Barthélemy-Thimonnier Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2
Sur papier libre, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Onisep
Frais de port : 4 € / Dom-Tom et étranger : nous consulter

Librairie de l'éducation
13, rue du Four, 75006 Paris (M^o Mabillon)
Ou dans les librairies Onisep de votre région et toutes les librairies

Une information, un renseignement...
01.64.80.35.00

De 9h à 17h30

Afin de dynamiser ses propos, Sylvie Leclerc-Reynaud crée un dialogue de type socratique entre deux documentalistes fictifs : Elmer et Elliot. Elmer est parfait pour répondre aux questions des usagers si elles sont bien formulées et si elles n'acceptent qu'une seule réponse. Il est un bon gestionnaire de documents qu'il sait bien acquérir, traiter et diffuser. Mais si les questions sont floues, imprécises, elles le déstabilisent. Il se retire alors sur l'Aventin de tout bibliothécaire-documentaliste : renvoyer le questionneur en lui disant que puisque sa question est mal formulée, il lui est impossible de lui répondre. Elliot, quant à lui, se délecte de telles questions, il y voit la possibilité de donner la pleine mesure de son intelligence, de son intuition. Bref, il invente les réponses à partir du dialogue avec l'utilisateur, à partir du non-dit de l'utilisateur. Il écoute l'utilisateur avec bienveillance pour mieux lui répondre. Toutefois, Sylvie Leclerc-Reynaud ne tombe pas dans un manichéisme simpliste qui ferait d'Elliot le bon professionnel et d'Elmer le mauvais professionnel, elle ne manque jamais une occasion de montrer qu'ils sont complémentaires.



Manuel du patrimoine en bibliothèque, sous la direction de Raphaële Mouren, Éditions du cercle de la librairie (collection Bibliothèques), 416 p., ISBN 978 27654094 96

À l'occasion du Salon du livre de Paris 2007 est paru un titre bienvenu pour celles et ceux qui s'interrogent avec inquiétude sur le sort à réserver aux ouvrages, photos, revues, CD etc., rangés

avec plus ou moins de bonheur, beaucoup de respect et pas mal de perplexité dans les réserves de leurs établissements réputés « non patrimoniaux ».

L'humour volontaire ou non du choix d'un éclatant rose Barbie pour la couleur de couverture place ce manuel sous des auspices désintimidantes pour les profanes, les non spécialistes, public ouvertement ciblé dudit ouvrage.

Le credo est énoncé dès la première ligne de la quatrième de couverture : toutes les bibliothèques doivent aujourd'hui se préoccuper d'un patrimoine. Signe des temps sans doute, mais mémoire et histoire font matière dans tous nos établissements quelle que soit leur taille : un peu partout, les incontournables fonds locaux, mais aussi ici, des fonds thématiques nés des *hobbies* d'un conservateur ou constitués de façon raisonnée autour d'une particularité locale, là-bas, dépôt passionnant ou encombrant d'un érudit, plus loin, versement de manuscrits d'un auteur local célèbre ou non. Dans cette énumération, on peut ajouter les récentes et non moins complexes compilations multimédias ou numériques.

L'ouvrage permet au néophyte de trouver, grâce à un sommaire très lisible, le chapitre dont il a immédiatement besoin :

Enfin, ce livre nous est vraiment utile parce que nous allons pouvoir le garder longtemps sur nos tables de travail. À l'inverse de nombreux ouvrages qui traitent des techniques de l'information il ne devient pas obsolète dès sa parution. C'est un livre de référence, de réflexion qui doit nous accompagner sous les deux aspects de nos métiers : l'aspect théorique (car si les gens de bibliothèque ne réfléchissent pas leurs pratique sont-ils encore des gens de culture ?) et l'aspect pratique (car si les gens de bibliothèque n'agissent pas au service de l'utilisateur sont-ils encore des gens de culture ?)

Pour une documentation créative, que publie l'ADBS, est aussi un hommage et un hymne aux métiers de la documentation qui ne sauraient se concevoir comme des métiers « presse-bouton » où il suffirait de savoir « où chercher l'information » sans avoir une culture suffisante pour la comprendre, c'est-à-dire être capable de lui donner un sens, une signification pour l'utilisateur.

Brigitte Evano

indications sur les questions de droit et procédures financières, aspects pratiques de la conservation (de l'analyse des supports à celles des dégradations, à l'entretien, la sécurité... sans oublier la gestion des sinistres), la problématique du signalement (inventorier, décrire, cataloguer) et de la valorisation, proposition pour communiquer auprès des publics (de la manifestation locale ou nationale à l'accueil des groupes), sans oublier la question de la numérisation.

Si, naturellement, les éminents contributeurs apportent la caution du spécialiste à chacun des aspects traités, on perçoit le soin attentif de la coordonnatrice du projet à livrer un ensemble très lisible et homogène, sans jargon. La lecture des chapitres concis mais jamais desséchés est toujours soutenue par des données pratiques d'une immédiate utilité. Ainsi, les annexes (plus de 100 pages) permettent de couvrir le champ des outils nécessaires pour ne plus reculer devant la tâche : sites ressources, listes de diffusion, instruments de travail, français et étrangers, listes des insectes nuisibles (brr, le pou du livre !), catalogage unimarc et XML, plan d'urgence, offres de formation, textes d'intention, législatifs, modèles de délibération, fournisseurs et diverses adresses utiles (ouf !).

On saura gré à Raphaële Mouren pour son introduction qui rappelle à chacun que tout travail en bibliothèque *n'est pas du faire pour faire* mais doit s'inscrire dans un questionnement sur les objectifs, les missions, voire comment ce patrimoine peut en réalité infléchir ceux-ci et renouveler celles-là. On appréciera à sa juste valeur l'excellent conseil suivant : il faut faire voir à ses tutelles ce que l'on fait de ce patrimoine. On témoignera que la démarche inverse, celle d'attendre d'avoir tous les moyens et toute la compétence requise puis de traiter pour enfin montrer ce patrimoine, condamne celui-ci très sûrement à la poussière pour des siècles et des siècles !

Florence Schreiber



Jazz & cinéma, paroles de cinéastes, Gilles Mouëllic, Séguiet Archimbaud, 2006, 148 p., 15 x 19 cm, ISBN : 978-2-84049-476-8

Après un essai sur le même sujet – et sous le même titre – édité par les *Cahiers du cinéma* en 2000, et un autre, plus général *La musique de film* (Cahiers du cinéma/SCEREN/CNDP, 2003), l'auteur, enseignant à

Rennes 2, a réuni huit brefs entretiens du plus grand intérêt : chaque phrase porte, et le tout excède largement, par leur circulation et les échos qu'elles suscitent, la somme des pensées recueillies de chacune des personnalités interrogées : le réalisateur noir américain Melvin van Peebles et les Français Jean Rouch, Jacques Rozier, Jean-François Stévenin, Claire Denis, Lucas Belvaux (en duo avec le contrebassiste et compositeur Riccardo Del Fra), Pascale Ferran et Jean-Louis Comolli. Tous ces entretiens à l'exception de celui du réalisateur de *Maine Océan* ont été publiés par *Jazz Magazine* (de 2001 à 2003). Son rédacteur en chef de l'époque, Philippe Carles, est devenu préfacier pour l'occasion. Jazz et cinéma, au-delà d'une irruption quasi simultanée dans l'histoire, ont en commun de donner une scène et un nouvel espace au

corps. Deux lignées de cinéastes se trouvent évoquées de façon récurrente : ceux qui, comme Stévenin, se réclament de Cassavetes, le cinéaste « jazz » par excellence (voir aussi l'excellente monographie de Thierry Jousse aux Éditions des Cahiers du cinéma), et celle qui descend de Renoir, la nouvelle vague et sa postérité. L'improvisation constitue bien sûr l'autre point commun au jazz et au cinéma qui l'utilise comme outil ou comme méthode, soit au tournage et dans la direction des acteurs, soit au montage. Passant et repassant par les mêmes nœuds, autant de réalisateurs, autant d'expériences singulières, qui chacune révèle comment la pratique débouche sur des solutions fécondes sur le plan théorique. De Stévenin qui raconte comment, dans un de ses films les plus musicaux (*Double-Messieurs*), la musique a été absorbée par le film au point d'en disparaître tout à fait et d'en refaire surface sur le mode hallucinatoire, à Pascale Ferran faisant part de l'extraordinaire défi qu'il y a à filmer la musique (*Quatre jours à Ocoee*), ce petit livre encadré par deux entretiens fort éclairants, l'un avec Gérard Genette, l'autre avec Jacques Aumont, saura éveiller la curiosité des plus indifférents par sa façon de plonger directement aux cœurs de la création et d'en soulever quelques-unes de ses problématiques essentielles avec la simplicité troublante de ceux qui savent de quoi ils parlent. Accessoirement, *Jazz & cinéma* pourrait bien constituer une mine pour des animations transversales.

P.-L. Renou

Histoire de livres, livres d'histoire



L'art nouveau et l'affiche suisse, Jean-Charles Giroud, Patrick Cramer édité., 2006, 158 p., 23,5 x 32,5 cm, rel., ill., pas d'ISBN

Alors que l'art nouveau pousse sur le terreau d'une pensée sociale (fourriériste ou saint-simonienne) où l'art doit agrémenter la vie (Ruskin, W. Morris), l'affiche trouve en France et en Angleterre sa place à la croisée de l'art et du commerce.

Inspirés de l'impressionnisme ou Nabis, tous les modernes, de Bonnard à Toulouse-Lautrec, s'emparent de ce nouvel espace. On suit à peu de distance en Allemagne et en Italie. Mais dans la patrie de Calvin, « l'art de la réclame est un luxe superflu. » Les commandes des industriels passeront donc par les capitales étrangères où quelques helvètes feront leurs classes, au Chat Noir ou à l'École Estienne. C'est par des

échanges, puis, surtout, par l'Exposition nationale de 1896 à Genève, préparée par une grande exposition des affichistes étrangers en 1894, que cet art prendra tardivement son essor en Suisse. L'art de la simplification adapté à ce nouveau mode de communication est un apprentissage douloureux, mais bientôt des Viollier, Forestier s'illustrent. La création du Cercle des arts et des lettres sur les principes vitalistes de Dalcroze marque un départ. En 1898, sa section, la Société suisse d'affiches artistiques, fédère et organise l'impulsion, suscite les commandes, publie une revue gratuite, *Le Passe-Partout*, qui légitime l'affichisme comme art. Cette entreprise affirme, avec Baud, son aspect patriotique et moral et dépouille l'héritage français de ses aspects frivoles. En dehors de la Société dont l'essor faiblira à partir de 1906, amenant, après restructuration, sa disparition dès 1908, les essais sont tâtonnants, mais l'art de l'affiche aura toutefois essaimé en pays romand à Neuchâtel et Lausanne. En Suisse alémanique, une même évolution se produira avec quelques années de retard. Des échanges avec Berlin et Munich auront donné aux artistes du Jugendstil, Klinger et surtout

Hohlwein, une influence qui se traduira à Bâle, Berne ou Zürich par une monumentalité opposée à la légèreté et à la fluidité de l'héritage français. Hodler, Mangold, Cardinaux (le fameux *Zermatt*), Koch, Wolfensberger surtout, qui crée une véritable dynamique autour de lui, seront les grands noms de cette tendance. Après un chapitre consacré à l'influence des principes hodleriens – simplicité de la ligne, aplats, forts contrastes – on verra comment ils finiront par contaminer l'école vaudoise à son court zénith. Dès 1910, une évolution laisse pressentir la fin prochaine de l'art nouveau. Bientôt, la réussite même de cette pratique qui avait doté l'image de vertus morales et progressistes, avait contribué à en

renforcer la puissance, voyait celle-ci détournée à des fins idéologiques tout autres. La guerre est proche : fin du rêve kantien d'un Beau comme symbole de la moralité. Une page se tourne, l'avenir appartient au Bauhaus.

129 reproductions couleurs, souvent de grand format, ponctuent cette étude du conservateur de la collection d'affiches de la BPU de Genève dont la publication s'inscrit, comme les suivantes, dans le sillage des manifestations accompagnant la célébration de cet établissement (cf. *Bibliothèque(s)*, n° 30, p.7).

Philippe Levreaud



Patrimoines de la Bibliothèque de Genève. Un état des lieux au début du XXI^e siècle, textes réunis et édités par Danielle Buysens, Thierry Dubois, Jean-Charles Giroud et Barbara Roth-Lochner, ed. Slatkine, 2006, 310 p., 18x25,5 cm, rel., ill. ISBN : 978-2-8321-0258-9

Prolongeant les manifestations auxquelles a donné lieu la célébration du centenaire de la

Bibliothèque publique et universitaire (BPU) de Genève (cf. *Bibliothèque(s)*, n° 30, p.7), cette publication plante un jalon pour mesurer l'évolution d'un établissement à l'histoire riche et, administrativement parlant, mouvementée. En effet, créée par Calvin dans le sein de l'Académie (1559), chargée de la formation des pasteurs, mentionnée pour la première fois en 1562, elle fut d'abord gérée par des familles patriciennes et ne s'ouvrira aux Genevois qu'au XVIII^e s. Devenue publique, elle fut attribuée à la Ville de Genève, à la faveur de la nouvelle constitution de 1842 qui institua la municipalité. Conservant sa nature universitaire, elle accompagne le déménagement de l'Académie, devenue Université, aux Bastions en 1872. Sa double mission lui fait prendre son nom actuel de BPU en 1907. L'explosion des collections, l'essaimage des lieux rattachés aux différentes facultés, a rendu nécessaire de reconsidérer cette double vocation. Après avoir songé à regrouper le tout, il est maintenant envisagé de « transformer l'institution en une véritable bibliothèque patrimoniale : la Bibliothèque de Genève », avec pour mission de conserver, présenter, et numériser ses collections (projet *Genevensi@*). Ce livre est donc une manière de lever de rideau.

Après un aperçu historique visant à donner une profondeur historique à cette mission d'exposition d'un patrimoine – de

l'époque des Lumières où prend sens l'idée d'« exposer » le savoir, à aujourd'hui, en soulignant le temps fort du Jubilé de la Réformation (1835) et du rôle de la Salle Ami Lullin (Danielle Buysens) – une vaste contribution présente, de façon à la fois synchronique et diachronique, les fonds d'imprimés anciens, l'historique des achats, des dons – il fut un temps où les directeurs eux-mêmes enrichissaient les fonds de leurs dons, tels les frères Du Pan (milliers de volumes précieux et plus d'un quart de ses incunables actuels !) – et des legs. On peut y suivre la lente laïcisation de l'administration de la bibliothèque, la constitution de ses réseaux. Le dépôt légal fait l'objet d'une large contribution séparée (Etienne Burgy). « Enfant de la Réforme », initié en 1539, il suit de deux ans à peine la promulgation de l'Ordonnance de Montpellier. Mesure de contrôle et de censure, il est constamment réactivé, jusqu'en 1907 où, suite à la plainte d'un imprimeur, il est assimilé à un « impôt en nature » et suspendu pour n'être rétabli qu'en 1967. Les *genevensia* sont ensuite suivies à la trace de l'apparition de l'imprimerie à Genève (1478) aux livres d'artistes contemporains. La section des manuscrits et archives (Barbara Roth-Lochner) fait bien sûr rêver : des bibles hébraïques à *De l'art de la chasse des oyseaux* de Frédéric II Hohenstaufen, c'est là l'occasion de signaler combien l'iconographie et surtout la qualité des reproductions enrichissent encore ce volume, lequel ne se contente pas, nous l'avons vu, de se donner pour un ouvrage scientifique : il est aussi l'occasion de marquer en tous lieux le *sens* de l'œuvre des bibliothécaires et d'affirmer la nécessité de s'emparer de toute la technologie contemporaine pour s'acquitter de leur tâche.

En partie démantelé par la création de nombreux musées au XIX^e s., un décor comme ceux que recommandaient Naudé s'était mis en place en 1702. Une série de portraits exaltait les grandes figures, où trônait le fameux *Autoportrait au bonnet rouge* de Liotard. Panthéon du livre, la bibliothèque ne l'était pas moins des images. L'histoire des collections,

ENCYCLOPÉDIE
INFORMATIQUE
RELIGIONS
PSYCHOLOGIE
PHILOSOPHIE
SCIENCES SOCIALES
DROIT
LANGUE FRANCAISE
SCIENCES
NATURE
TECHNIQUES
MEDECINE
CUISINE
BRICOLAGE
JARDINAGE
ARTS
SPORTS
LITTERATURE
HISTOIRE

“UNE BIBLIOTHÈQUE,
C'EST LE CARREFOUR
DE TOUS LES RÊVES
DE L'HUMANITÉ”

Julien Green



> *Concepteur de Solutions*
> *Fabricant de Mobilier*

> *Bibliothèques & Médiathèques publiques*
> *Espaces publics multimédias*

> **SIÈGE SOCIAL :**

Parc d'Activité de St Porchaire
BP 54 - 81 Boulevard de Thouars
79302 Bressuire cedex
tél. : 05 49 82 10 40
fax : 05 49 74 02 91

> **SERVICE COMMERCIAL :**

862 rue des Crais - BP 32036
71020 Mâcon cedex 9
tél. : 03 85 20 50 15
fax : 03 85 34 71 53

> **E-MAIL :** brm-mobilier@brm-mobilier.fr
> **INTERNET :** www.brm-bibliotheques.com

brm mobilier
CONCEPTEUR DE SOLUTIONS - FABRICANT DE MOBILIER



Abonnement 2007

Abonnement individuel

Cet abonnement sera adressé à domicile et réglé par un paiement personnel

Nom, Prénom

Adresse personnelle

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

- Je souscris un abonnement pour l'année 2007 (5 numéros dont un double) au prix de 50 € TTC
Je joins un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ABIS.

Abonnement collectivité

Cet abonnement est souscrit par les collectivités, sociétés et organismes

Établissement/Collectivité

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Adresse de facturation (si différente)

- Souscrit un abonnement pour l'année 2007 (5 numéros dont un double)

- Premier abonnement Renouvellement

N° abonné : ABO

(sur l'étiquette d'expédition de la revue ou votre dernière facture)

- Règlement sur facture (joindre un bon de commande) Règlement par chèque joint à l'ordre de l'ABIS

France : 88,15 € HT (TVA 2.10%) 90 € TTC / Étranger : 93,05 € HT 95 € TTC (frais d'envoi compris)

Ce bulletin est à renvoyer à l'ABIS 31, rue de Chabrol 75010 Paris / SIRET 434 971 610 00010 - APE 221A

Conditions générales d'abonnement

2 abonnements possibles :

– Les collectivités, sociétés et organismes. Le règlement peut s'effectuer sur facture (joindre alors un bon de commande à ce formulaire)

– Les personnes individuelles. La livraison des revues se fera à l'adresse du domicile et le règlement par chèque joint à ce formulaire à l'ordre de l'ABIS.

L'abonnement est valable pour une année civile.

Le tirage étant limité, il est conseillé aux abonnés de renouveler leur abonnement au cours du premier trimestre de l'année. Il est possible d'acquiescer certains anciens numéros à l'unité (dans la limite des stocks disponibles).

Abonnement et adhésion à l'ABF : quelle différence ?

Le présent abonnement ne représente en aucun cas une adhésion à l'association. Si vous souhaitez adhérer en tant que personne individuelle ou collectivité, veuillez vous reporter au formulaire d'adhésion (disponible au siège ou sur le site www.abf.asso.fr)

Nouveau ! Règlement en ligne possible sur www.abf.asso.fr

Remplissez le bulletin d'abonnement en ligne et réglez l'abonnement par carte bancaire

tableaux et sculptures, y est donc retracée, de même que celle de la constitution du fonds photographique où l'on trouve l'œuvre de Nicolas Bouvier en bonne place (D. Buysens, Sabina Engel et Christine Falcombello). L'affiche est envisagée non seulement selon son histoire (Jean-Charles Giroud, cf. *supra*, a ici élargi son angle pour en présenter une vue d'ensemble, du XVI^e s. à nos jours), mais sous les angles de la conservation, de la mise en valeur et de la politique documentaire. Abritant le « Fonds Perron », la BPU se signale particulièrement dans le domaine des cartes et plans en recueillant les travaux exceptionnels du cartographe d'Elisée Reclus. Là encore, il fait appel *in fine* à « une reprise en mains avec des moyens adéquats ». Des « Bilboquets, *ephemera*, petits papiers et plus » aux « Bobines, fiches, galettes », Alain Jacquesson ne laisse rien ignorer de ce qui est aujourd'hui une mode, et, s'il se garde de les considérer comme les chefs-d'œuvre de l'avenir, il en appelle à une vision documentaire. Avec « La bibliothèque musicale », Tullia Guibentif pointe l'excellence de la BPU : ses collections n'y sont pas comme ailleurs ostracisées. Sa richesse – pour des raisons historiques (héritage des théâtres, mécénat, dépôts de la radio) et hasardeuses (elles ont échappé aux flammes) – attire un

public nombreux à la BPU, toutefois, le manque de moyens pour les services aux usagers n'est pas passé sous silence. Avant de conclure ce panorama vaste et néanmoins précis sur « L'avenir numérique de la Bibliothèque de Genève » (Alexis Rivier), qui met à plat la question des options pour la création d'une bibliothèque numérique, « Voltaire à Genève : un patrimoine d'exception » (François Jacob) a préparé le plaidoyer pour « une politique de médiation adaptée ». Revenant sur les controverses et résistances de tous ordres qu'a suscitées l'Institut Voltaire, et dont le détail est révélateur des tensions et des ambiguïtés que recouvre l'idée de patrimoine – surtout s'il réfère à une figure étrangère –, il montre que le rattachement à la Bibliothèque permet d'affirmer une dynamique culturelle sans cela bien laborieuse, et dont les « aspérités » sont gommées par l'outil numérique.

Bien plus qu'une présentation des patrimoines de la BPU – ce qu'il est aussi, et magnifiquement – cet ouvrage se propose donc de questionner, à sa manière, la capacité du présent à propulser le passé dans l'avenir. Un enjeu propre à nous passionner tous.

Philippe Levreaud

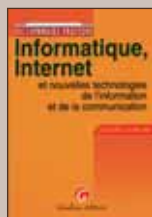


Une histoire du manuscrit médiéval illustrée par les chefs-d'œuvre de la Bibliothèque de Genève, Paule Hochuli Dubuis, Slatkine, « Belles pages de la Bibliothèque de Genève », 2006, 56 p., ill. +CD-Rom ISBN 978-2-05-102011-4

Pour compléter les deux publications qui précèdent, les éditions Slatkine inaugurent une nouvelle collection consacrée aux trésors de la Bibliothèque de Genève qui les détaillera en de brèves monographies rédigées par les conservateurs des départements. Cette première livraison revient donc sur le legs d'Ami Lullin qui, après avoir récupéré une petite partie de la collection amassée depuis plus d'un siècle par la famille Petau, la légua à la Bibliothèque en 1756, après être entré dans sa direction quatorze ans plus tôt, jetant ainsi les bases d'une collection prestigieuse dont les fleurons les plus connus sont, pour ne citer qu'eux, la *Bible historique* de Guiart des Moulins et le *Roman de la*

rose. Ce livret de vulgarisation qui retrace en quelques pages l'évolution des manuscrits religieux et profanes, leur production et leur circulation, est accompagné d'un CD-Rom très joliment présenté. 161 documents répartis en quatre sections – imprimés (68), manuscrits (49), iconographie (23) et affiches (21) – s'affichent dans une maquette qui concilie élégance et ergonomie. Un taux d'agrandissement généreux permet d'entrer dans le détail des écritures (la première page des *Confessions*...), d'apprécier par la vue seule, la qualité du papier, de ses barbes. Les légendes n'apparaissent qu'à la demande, en surimpression, donnant à l'œil la primeur d'une approche vierge de tout commentaire. Un parcours transversal est proposé, mais des index – auteurs, titres, chronologie – à la présentation originale permettent de composer un parcours à son gré. Ce complément vise bien sûr à introduire et faire connaître Genevensi@. Destinée à l'amateur non spécialiste, « Belles pages de la Bibliothèque de Genève » multipliera les focales en accueillant des titres consacrés à des fonds, à un thème ou même à une œuvre particulière.

Philippe Levreaud



Dictionnaire pratique. Informatique, Internet et nouvelles technologies de l'information et de la communication,

Jacques Gualino, Gualino éditeur, 2006, 512 p.
ISBN : 2 84200 886 3

D'@ à 3RP, pas moins de 4 000 termes du vocabulaire de l'informatique et de l'internet définis de façon simple et précise. Tout ce qu'il faut apprendre pour ne pas être pris au dépourvu : entré dans le cybermonde, « BD » est une abréviation de « base de données », « bibliothécaire » désigne un logiciel, et l'« attachement » n'y est pas sentimental. Toutes les entrées exhibent leur équivalent en anglais, lequel apparaît toutefois à sa place si nécessaire : ainsi, « frimousse » et « binette » ont-ils leur entrée même si vous ne seriez pas allé chercher à F ou B la définition du « Smiley », mais celui-ci figure aussi en bonne place – luxe suprême, sans renvoi, et tous trois avec un texte différent. Indispensable, donc. PL



RSS, Blogs : un nouvel outil pour le management. Version 2, Jean-Claude Morand, M2 éditions, 2006, 300 p.,

ISBN : 2-916260-02-1

Complément évident du précédent, pour faire un pas de plus et ne pas rater la marche 2.0 du web. Un nouveau jour se lève. Extrait : « Imaginons une devanture de librairie avec un code-barre sur sa vitrine dont le contenu et l'URL du flux RSS des nouveautés proposées dans cette librairie. Pointez votre caméraphone vers ce code-barre,

cliquez, souriez, et vous voilà en train de consulter les nouveautés qui se trouvent sur les étagères sans même être entré dans le magasin ! » (p. 180)... s'il reste encore des libraires, ils seront prévenus. Rien ne sert plus de courir, camarade, c'est le monde nouveau qui vient à toi ! PL



Les clés pour publier en ligne. Presse, blogs, wikis, RSS, tags..., David Sallinen, Victoires éditions, coll.

« Métier journaliste », 126 p., ISBN : 978-2-35113-018-6

Dans cette société nouvelle, dite « de l'information et de la communication », laquelle est devenue « collaborative », l'« universel journalisme » – plus que jamais – a renforcé sa position : tout le monde est devenu missionnaire. Cette souvent bonne collection reste ici au seuil de la question : que devient le « professionnel de la profession » dans un monde de millions de journalistes amateurs et camouflés ? Pour l'heure, il se fait formateur. Après avoir vanté les mérites du blog et incité chacun à se transformer en journaliste-blogueur, un premier conseil p. 54 : « Tout d'abord, il faut aider le futur blogueur à trouver un sujet. » Ensuite, on pourra toujours lui enseigner comment s'en passer : ce sera le Web 3.0. PL



L'enregistrement sonore. Vingtième Siècle, Revue d'histoire, n°92, Presses de Sciences Po, 256 p., ISBN : 978-2-7246-3033-6

Réuni par Ludovic Tournès, auteur d'une bibliographie dis-

ponible sur le site de la BnF (*Une histoire du disque en Occident*), ce dossier de la revue d'histoire de Sciences Po saura intéresser tous les discothécaires. Au croisement de l'histoire de la culture et de la sensibilité, de l'économie et de la technique, il a le mérite de pointer immédiatement que l'enregistrement sonore excède largement l'univers de la musique et du disque, et que ce dernier ne saurait se réduire au monde des « majors » (Barbara Lebrun, « Majors et labels indépendants, France, Grande-Bretagne, 1960-2000 »). Mais c'est alors que nous faisons face à une mutation technologique, qui amplifie et relance celle qui a affecté l'écoute avec l'apparition des premiers gramophones et la révolution acousmatique, que ce regard rétrospectif prend tout son sens. Regard sur le passé pour mieux lire le présent et affronter l'avenir. Ainsi Pascal Cordereix examine-t-il les rapports de la science et de la propagande en rappelant « Les enregistrements du Musée de la parole et du geste à l'Exposition coloniale », tandis que Nicolas Verdure se penche sur l'histoire de la constitution des fonds sonores de la BnF. PL



Les réseaux échangistes, Bernard Grelle, Noë Richter, Edmond Thomas, Matériaux pour une histoire de la

lecture et de ses institutions, n°19, Société d'histoire de la lecture, 2007, 64 p.



Bibliographes et bibliothécaires, 1789-1839, pages choisies et commentées par Noë Richter, Matériaux pour une histoire

de la lecture et de ses institutions, n°20, Société d'histoire de la lecture, 2007, 56 p.

Poursuivant son travail d'historien sur la lecture populaire et son encouragement, Noë Richter et son association ont exhumé des entreprises apparues à la fin du XIX^e s. pour constituer des réseaux de lecture, « Le Livre-Échange », « Le Livre-Annonce », « La Société des bibliothèques du Roman-Réclame », tous destinés à la classe moyenne et qu'il avait déjà signalés dans les livraisons 5 et 11 de *Matériaux*. C'est à la première qu'il s'attache ici, initiative d'un voyageur de commerce, Étienne Molles-Puyredon. Débutée pour élever l'esprit de sa corporation, elle s'élargit bientôt tant en direction des publics que des objets proposés qui iront de la quincaillerie aux instruments de musique et de photographie... Plus de 200 000 volumes achetés en feuilles augmentés d'un cahier de publicités et munis d'une reliure cartonnée repiquée à son enseigne (dont il est donné ici le fac-similé ainsi que de nombreux documents reproduits) ont ainsi circulé dans tout le pays, en dehors du réseau de bibliothèques – et de toute règle bibliothéconomique – entre 1880 et 1914, avec l'objectif de combler le vide laissé entre les bibliothèques municipales érudites et les bibliothèques populaires.

Le travail anthologique du n°20 de *Matériaux* donne quelques éléments pour suivre la mutation de l'approche élitiste tournée vers le passé au savoir-faire technique où s'invente la pensée bibliothéconomique et point une réflexion déontologique. De Talleyrand-Périgord à Foisy, en passant par Ameilhon, Camus, Peignot, Achard, Namur et Constantin – des extraits de son *Manuel* constituaient le n°18 –, sont abordées les questions de classement, d'acquisitions, les catalogues, les acteurs et les usagers. PL

Besoin de vous y retrouver dans les abonnements électroniques?



Faites appel à un expert.

Vous êtes perdus dans la diversité de l'offre éditoriale électronique et la complexité des modes tarifaires ?

La pérennité des accès et la valorisation de ces ressources auprès de vos utilisateurs sont-elles des enjeux clés pour la mise en place de vos collections électroniques ?

Pour vous y retrouver, faites confiance à EBSCO, la première agence d'abonnements en France et dans le monde.

Vous bénéficierez ainsi :

- d'une source d'information exhaustive sur les offres éditoriales,
- d'un Service Clients expérimenté et réactif,
- d'une assistance pour la mise en place, l'authentification et le suivi de vos accès,
- d'une suite de produits et e-services intuitifs pour valoriser vos collections et en optimiser l'utilisation,
- de la consolidation de vos factures pour une meilleure maîtrise de vos dépenses,
- d'un gain de temps considérable grâce à la prise en charge de tous vos aspects administratifs et techniques.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour une étude personnalisée à info@fr.ebsco.com

www.ebsco.fr

EBSCO
INFORMATION SERVICES



mobilier

informatique

accessoires



BORGEAUD BIBLIOTHEQUES

Siège social : 122, avenue Henri Ginoux
BP 350 - 92541 Montrouge cedex - France

Tel : (33) 01 41 17 49 00

Fax : (33) 01 41 17 49 29

E-mail : info@borgeaudbibliotheques.com

Site : www.borbib.com

